

Les Etats-Unis ont entraîné l'armée rwandaise lors de l'offensive au Zaïre

Une mission de l'ONU tente d'enquêter sur les massacres de réfugiés

DES INSTRUCTEURS de l'armée américaine ont participé à l'entraînement au combat des soldats rwandais au moins depuis 1996, selon un rapport du Pentagone adressé au Congrès et dont *Le Monde* a obtenu une copie. Jusqu'à présent, Washington reconnaissait avoir dispensé des cours de déminage et de justice militaire à l'armée de Kigali. Le Pentagone dément, en revanche, que ces instructeurs aient accompagné l'armée rwandaise dans sa campagne zaïroise où, combattant aux côtés des troupes de M. Kabila, elle a contribué à la chute du régime du maréchal Mobutu. Or, selon les services de renseignement français, des « conseillers » américains étaient présents dans l'est du Zaïre lorsque les offensives ont débuté. C'est à cette époque que de vastes massacres de réfugiés hutus rwandais ont commencé, sur lesquels une nouvelle mission d'enquête de l'ONU va tenter de faire la lumière.



GEORGES MERILLON/SYGMA

RETOUR SUR IMAGES

Le martyr du Kosovo

C'EST une photo hors du temps. Elle dit pourtant une tragédie précise qui en entraîna d'autres : celle du Kosovo, cette terre peuplée essentiellement d'Albanais réprimée et asservie par le nationalisme serbe. Annick Cojean a retrouvé ces femmes que l'on voit pleurant Nasimi Elshani, tué en janvier 1990 par la police serbe.

Lire page 11



Lire page 2 et notre éditorial page 12

L'éducation nationale organise l'embauche de 75 000 jeunes

Ils seconderont les instituteurs

À UNE SEMAINE de la rentrée scolaire des élèves du primaire, le ministre, Claude Allègre, veut enclencher le plan de créations d'emplois-jeunes dans l'éducation nationale. Il réunit, jeudi 27 août, l'ensemble des recteurs pour examiner les modalités d'embauche et les tâches qui seront confiées à ces jeunes diplômés (bacheliers ou bac+2). L'objectif est de recruter 40 000 personnes, d'octobre à décembre 1997, puis 35 000 durant 1998. Les candidats pourront postuler auprès des rectorats à partir du 10 septembre.

Outre les tâches d'accueil et d'encadrement, d'animation et de soutien scolaire, les jeunes « aides-éducateurs », qui seront principalement recrutés dans le primaire, pourraient être amenés à seconder les instituteurs dans les classes. Les syndicats enseignants sont divisés sur ce sujet. La FEN estime que ce peut être une chance, tandis que la FSU rappelle qu'enseigner « est un métier et une formation ».

De nombreuses questions restent ainsi en suspens, même si le ministère de l'éducation nationale veut affirmer haut et fort que la création d'emplois est sa priorité. Après la promesse, faite en juillet, de réemployer dès la rentrée tous les maîtres auxiliaires, Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, a également annoncé, le 26 août, la réouverture de 800 classes à la rentrée, sur les 1 193 fermetures prévues. Le Snuipp (FSU) a estimé, mardi 26 août, qu'il s'agissait d'un « appel d'air insuffisant [qui] ne constitue qu'une amorce de correction alors que nous voulons une vraie inversion de la tendance ».

En revanche, le SE-FEN juge qu'il s'agit d'« une première réponse » à ses revendications. Quant au SGEN-CFDT, il rappelle que le précédent gouvernement avait supprimé plus de 5 000 postes dans l'éducation dont 2 900 dans le primaire.

Lire page 8

Pas de fusion RPR-UDF

Alors que les militants souhaitent la création d'un grand parti de droite, les séguinistes défendent la refonte du RPR. D'autres élus redoutent une volonté masquée d'alliance avec le Front national.

p. 6

La retraite de Frederik De Klerk

L'ancien président sud-africain, Prix Nobel de la paix avec Nelson Mandela, quitte la vie politique.

p. 3

Immigration : polémique à gauche

Associations et partis de gauche protestent contre l'avant-projet de loi de M. Chevènement et la décision de ne pas abroger les lois Pasqua-Debré.

p. 9

Priorité à Airbus Industrie

Le gouvernement souhaite que la transformation d'Airbus Industrie en société indépendante soit prioritaire sur la fusion entre Aerospatiale et Dassault.

p. 14

Aide à la presse

Lors des journées de la communication d'Hourtin, Catherine Trautmann a annoncé un « plan d'action » pour aider la presse écrite.

p. 17

Les Ouïghours réprimés par Pékin

Réfugiés au Kazakhstan, des chefs séparatistes rêvent de lutte armée contre la Chine.

p. 4

Cet été, le whisky a gagné la bataille des comptoirs

CE N'EST apparemment qu'un discret communiqué de la Fédération française des spiritueux, publié au cœur de la vague de chaleur. C'est pourtant un événement, qui ne va pas manquer d'animer les conversations autour des zincs, à la rentrée.

Les Français et leurs hôtes de l'été, les touristes, y apprendront, auront consommé cet été 50 millions de litres de « spiritueux anisés », soit « 2,5 milliards de verres ». Cocorico, donc, puisque le pastis se porte bien ? Non, car la véritable information est dans une petite phrase noyée dans cinq volumes de louanges à la gloire des anisés : « Pour la première fois, en 1997, les whiskies dépassent les anisés en valeur. » Une affirmation fondée sur l'observation des « ventes réalisées en grandes surfaces, lesquelles représentent près de 80 % des ventes totales ».

Certes, en volume, les anisés restent de loin les premiers alcools vendus en France et l'effet des variations de taux de change a forcément joué dans ce dépassement « en valeur » du bon vieux pastis national par les « alcools de grain » anglo-saxons - whisky et gin pour l'essentiel -, libellés en monnaies récemment re-

devenues fortes, dollar et livre sterling. La fédération incrimine aussi « l'augmentation de 4 % des taxes sur les spiritueux, au début de l'année, qui a entraîné une baisse de volume du même ordre de grandeur, 4,4 %, depuis le mois de janvier », baisse qui frapperait plus les boissons anisées que les autres. S'y ajouterait l'impact de la loi Evin sur le tabac et l'alcool, interdisant aux marques françaises de faire de la publicité sur le territoire national, alors que les marques étrangères pourraient continuer à faire parler d'elles, via les télévisions étrangères ou le sponsoring d'événements sportifs hors de France retransmis par la télévision française.

Le réseau des cafés-hôtels-restaurants serait lui aussi touché par l'irrésistible montée en puissance des alcools de grain. C'est déjà le cas depuis longtemps dans les boîtes de nuit, où le « long drink » à base de whisky, gin ou vodka s'est imposé dans les habitudes de consommation. Mondialisation oblige, les spiritueux étrangers s'attaqueraient donc avec succès à ce monument national qu'est l'apéritif : « Les vins doux et autres vins cuits sont aussi en déclin face aux whiskies », note un représentant de la fédération. Quant au cognac, « les producteurs

considèrent le marché français comme quasiment perdu », car nos compatriotes ne se résolvent pas, comme les Japonais, à le consommer en long drink...

A Marseille, la société Ricard, après mûre réflexion, confirme ce déclin d'un pan entier de l'exception culturelle française. Elle précise même qu'en 1996 pastis et whisky étaient déjà au coude à coude dans la bataille des comptoirs. Ce déclin s'inscrit dans un mouvement de fond de la consommation alcoolique de l'Hexagone, « en recul régulier depuis vingt-cinq ans », explique la Fédération française des spiritueux. Tous produits confondus, vins et bières compris, le chiffre d'affaires de la profession reste quand même de 100 milliards de francs. De plus, tirée par ce que les Anglo-Saxons nomment le *french paradox* qui fait du vin rouge, au-delà des mers, un quasi-élixir de santé, l'exportation vient suppléer la défaillance française : elle représente 36,8 milliards de francs de chiffre d'affaires, « c'est-à-dire l'équivalent de 120 Airbus », note avec fierté la fédération...

Pascal Galinier

POINT DE VUE

Europe : la fin d'une histoire par Jean-Paul Fitoussi

PRINTEMPS 1998 : l'échéance fatidique vers la monnaie unique approche à grands pas, à la fois fin d'une histoire et commencement d'une aventure. Certes, de nombreuses incertitudes demeurent sur l'iden-

tité des compagnons de l'aventure, la fin de l'histoire n'étant pas encore écrite. Le nord et le sud de l'Europe regarderont-ils ensemble dans la même direction ? Ou bien parviendra-t-on, à force d'exigences, à séparer leurs destins ? Déjà les discours sont, au Sud, em-

prunts d'amertume. En Italie, le président du conseil n'a-t-il pas parlé de « racisme monétaire » ? Et, à n'en point douter, certaines expressions utilisées par les « élites » du Nord masquent sous un humour douteux un mépris inacceptable.

Epiphénomène que tout cela, pourrait-on dire ; seules les réalités comptent. On aurait tout de même préféré que la sympathie, plutôt que l'invective, serve de prémisses à l'Union.

C'est généralement lorsque tout va mal qu'on se cherche de mauvaises querelles, et il faut bien convenir que l'Europe aborde la phase finale de la transition vers la monnaie unique en bien piteux état. Elle est restée, dans les années 90, à l'écart de la croissance du monde. De 1991 à 1996, son taux de croissance, à peine supérieur à 1 %, fut de moitié moindre que celui des Etats-Unis. Ce sont donc des pays en marasme économique qui s'apprentent à s'unir. Plus grave encore, ce décalage entre la prospérité du monde et la stagnation de notre continent signifie que l'Europe a accumulé un retard d'investissement, donc technologique, vis-à-vis des régions en croissance normale. Car le taux d'investissement est d'autant plus bas que la croissance économique est faible.

Lire la suite page 12

Jean-Paul Fitoussi est économiste et enseigne, notamment, à l'Institut d'études politiques de Paris.

Les habits neufs de la Mostra



FELICE LAUDADIO

LE CINQUANTE-QUATRIÈME Festival de Venise, qui s'ouvre le 27 août, a un nouveau directeur, Felice Laudadio. Ce critique de cinéma, devenu par admiration producteur d'Antonioni, a conçu un programme centré sur les films d'auteur et les regards engagés. En même temps que s'ouvre la Mostra sortent à Paris deux films primés l'un à Cannes, l'autre à Berlin, *Western*, de Manuel Poirier, et *La Rivière*, de Tsai Ming-liang.

Lire pages 20 à 22

International.....	2	Entreprises.....	14
Annonces classées..	4	Finances/marchés...	15
France.....	6	Aujourd'hui.....	17
Abonnements.....	7	Jeux.....	19
Société.....	8	Météorologie.....	19
Régions.....	10	Culture.....	20
Horizons.....	11	Guide culturel.....	22
Carnet.....	13	Radio-Télévision.....	23

PATRICK DREVET

Fiction & Cie
Patrick Drevet
Le corps du monde
roman

A travers les aventures d'un botaniste du XVIII^e siècle au cœur de l'Amazonie, Patrick Drevet poursuit sa quête d'une inépuisable sensualité.

Seuil

Editions du Seuil

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KR ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 140 E ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 828 - 7,50 F



Le dernier président blanc sud-africain, Frederik De Klerk, quitte la vie politique

Nelson Mandela salue son rôle dans la transformation du pays

Le dernier président de l'apartheid, Frederik De Klerk, a annoncé, mardi 26 août, qu'il se retirait de la vie politique. L'homme qui avait partagé le prix

Nobel de la paix avec Nelson Mandela était de plus en plus contesté en Afrique du Sud, y compris au sein de son propre camp.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

L'Afrique du Sud a tourné une page de son histoire politique, mardi 26 août, avec le retrait de la vie politique de l'ancien président Frederik De Klerk. De plus en plus contesté, y compris dans son propre camp, celui qui mit fin au régime d'apartheid a décidé d'abandonner son poste de chef du Parti national (NP). M. De Klerk a quitté toutes ses fonctions au sein de l'ancien parti dirigeant, devenu, depuis 1994, la principale force d'opposition au service des intérêts de la minorité blanche.

La décision de l'ex-chef d'Etat constitue un bouleversement politique majeur et représente un échec personnel. Salué, avec Nelson Mandela, comme l'artisan clairvoyant et pragmatique du « miracle » sud-africain, M. De Klerk n'a jamais su, par la suite, trouver sa place dans l'Afrique du Sud de l'après-apartheid. Son rôle historique dans la transition démocratique du pays lui a pourtant valu, pendant longtemps, l'estime d'une bonne partie de la population. A l'opposé, il a aussi fait naître une rancœur tenace chez certains de ses propres partisans, qui lui reprochaient encore récemment d'avoir trahi leur cause.

Après avoir pris la tête du Parti national et du pays en 1989, M. De Klerk a permis l'accession négociée de la majorité noire au pouvoir, en autorisant les mouvements anti-apartheid et en libérant M. Mandela. Ce dernier, avec qui il a partagé le prix Nobel de la paix en 1993, a d'ailleurs tenu à lui rendre hommage. « *J'espère que l'Afrique du Sud n'oubliera pas le rôle de M. De Klerk dans la transformation de notre pays* », a déclaré le président Mandela.

La stature de Frederik De Klerk a considérablement diminué après les élections de 1994. L'ancien chef d'Etat a pourtant choisi de continuer à jouer un « rôle constructif », selon ses propres termes, dans la nouvelle Afrique du Sud. De fait, il a contribué à apaiser les tensions entre la majorité noire et la minorité blanche en siégeant, en tant que vice-président, au sein du gouvernement d'unité nationale, dirigé

par Nelson Mandela. Mais, réduit, selon lui, à un rôle de faire-valoir du pouvoir noir, M. De Klerk a décidé, en mai 1996, de quitter ce gouvernement. Depuis, sous la pression de l'aile dure de son parti, il n'a cessé de se consacrer, dans l'opposition, à une défense agressive des intérêts de l'électorat blanc conservateur.

Ce durcissement politique a considérablement terni l'image de l'ex-président, d'autant plus qu'il a coïncidé avec le début des travaux de la commission Vérité et réconciliation (TRC), chargée de faire la lumière sur les crimes de l'apartheid. Les auditions et les enquêtes de la TRC ont porté un sérieux coup au crédit politique de l'ancien chef d'Etat en éclairant d'un jour peu flatteur son rôle au sein du régime de ségrégation raciale. Elles ont montré qu'avant de mettre fin à l'apartheid M. De Klerk - pragmatique mais conservateur dans l'âme - a aussi pris part au fonctionnement du système d'oppression contre la population noire.

La commission d'enquête sur les crimes de l'apartheid a porté un sérieux coup au crédit de l'ancien chef de l'Etat

Mais, plus que les révélations de la commission Vérité et réconciliation, c'est le refus arrogant de M. De Klerk de reconnaître la moindre responsabilité personnelle qui a consommé son divorce avec l'opinion publique. Le chef du NP a toujours présenté les abus commis sous l'apartheid comme des dérapages individuels perpétrés en dehors des consignes officielles. Lors de ses différentes dépositions devant la TRC, il n'a jamais exprimé de véritable repentir. M. De Klerk, au contraire, a mis en cause la partialité de la commission, accusée d'être un instrument de vengeance entre les mains du pouvoir noir.

Mécontent du traitement réservé à son leader, le Parti national a décidé, en mai, de boycotter la TRC et d'intenter des poursuites judiciaires à son encontre.

Les autres partis, suivis par la presse, ont alors relancé de plus belle leurs attaques contre l'ex-chef d'Etat. Comme à l'occasion des révélations de la commission sur ses responsabilités au temps de l'apartheid, ils ont exigé son départ de la vie politique. Jusqu'à présent, Frederik De Klerk avait refusé de céder et de devenir le « Gorbatchev sud-africain », victime d'une démocratie multiraciale qu'il a contribué, malgré tout, à mettre en place. En décidant aujourd'hui de quitter la scène publique, il reconnaît que son avenir politique est désormais compromis. De plus, M. De Klerk ne fait plus l'unanimité au sein même du NP, ce qu'il a laissé entendre en évoquant, pour justifier son départ, l'intérêt « de l'Afrique du Sud et du parti ».

En perte de vitesse sur le plan électoral, le NP se trouve dans un état de division et de faiblesse sans précédent. M. De Klerk, en position d'arbitre, n'a pas su maintenir son unité. Rebutés par sa dérive conservatrice, les réformateurs ont fondé une nouvelle formation politique. Sous la conduite de Roelf Meyer, l'ex-« numéro deux » du NP, ils espèrent séduire une partie de la population noire et représenter les aspirations progressistes de la fraction modérée de la minorité blanche.

Le NP, de son côté, semble désormais encore moins en mesure de représenter une véritable force d'opposition face à l'hégémonie du Congrès national africain (ANC) de M. Mandela. Livré à son aile dure, il devra sans doute se contenter de disputer aux partis d'extrême droite les suffrages des Blancs les plus conservateurs. A soixante et un ans, Frederik De Klerk quitte la vie politique sur un sentiment de déception et d'amertume, sans avoir pu incarner jusqu'au bout l'esprit d'ouverture qui aurait permis d'ancrer son parti et sa communauté dans l'Afrique du Sud multiraciale.

Frédéric Chambon

Deux diplomates nord-coréens obtiennent l'asile politique aux Etats-Unis

Des discussions délicates des Américains avec Pyongyang sur le programme d'exportation de missiles balistiques de la Corée du Nord doivent reprendre jeudi à New York

LES DEUX DIPLOMATES nord-coréens qui avaient « disparu » de leurs ambassades respectives ont obtenu l'asile politique aux Etats-Unis : Nord-Coréens et Américains ont confirmé, mardi 26 août, la double défection de l'ambassadeur au Caire, Jang Sung-Gil, et de son frère, Jang Sung-Ho, conseiller économique à la délégation générale de la Corée du Nord en France. Selon la chaîne de télévision CNN, ils devaient être interrogés par des responsables américains et sud-coréens sur le programme d'exportations de missiles par la Corée du Nord à la veille de la reprise, mercredi, des discussions sur ce sujet entre Washington et Pyongyang.

L'ambassadeur Jang, qui est le plus important diplomate nord-coréen à avoir jamais demandé l'asile politique aux Etats-Unis, est considéré comme disposant d'informations-clés sur la vente de missiles à l'Iran, à la Syrie et à la

Libye. La Corée du Nord est présumée capable de produire 100 missiles Scud par an et avoir vendu plus de 300 de ces missiles au Proche-Orient.

Le porte-parole du département d'Etat, James Rubin, a annoncé que Washington avait accepté d'accorder l'asile aux deux réfugiés, tout en refusant de préciser le lieu où ils se trouvaient.

CRISE DE RÉGIME

A Paris, un responsable nord-coréen a confirmé leurs défections et déclaré que les deux diplomates s'étaient rendus coupables de « détournements de fonds ». Pyongyang exige donc qu'ils soient livrés aux autorités nord-coréennes pour être jugés, a-t-il ajouté.

Selon CNN, ceux-ci se trouvent aux Etats-Unis, après s'être trouvés « techniquement » sur le sol américain depuis la semaine dernière lorsqu'ils se sont réfugiés dans les ambassades américaines

au Caire et à Paris. L'ambassadeur Jang, qui avait été sous-ministre des affaires étrangères et était considéré comme un fidèle du régime nord-coréen, craignait peut-être de rentrer chez lui après la défection de son fils, l'année dernière, et des révélations sur un trafic de montres dans son ambassade.

Pour le département d'Etat, ces nouvelles défections semblent confirmer que la Corée du Nord traverse une crise profonde.

Des responsables américains et nord-coréens doivent reprendre à New York des discussions au sujet du programme présumé d'exportation de missiles par la Corée du Nord vers le Proche-Orient. Pyongyang a confirmé mardi son intention d'y participer. Washington pose comme préalable à toute amélioration des relations entre les deux pays le règlement de la question des exportations de missiles. - (AFP)

Pendant la famine, les dépenses somptuaires continuent

TOKYO

de notre correspondant

Bien que son économie soit exsangue et sa population affamée, la République populaire démocratique de Corée (RPDC) ne renonce pas à consacrer ses rares ressources à célébrer les gloires du régime. Des Coréens du Nord résidant au Japon, qui viennent de se rendre dans leur pays, ont été stupéfaits par la somptuosité du mausolée où repose le corps embaumé de Kim Il-sung, le « grand leader » décédé en 1994 après avoir régné sur le pays près d'un demi siècle.

Ce « palais de la commémoration », inauguré à la fin de la période de deuil de trois ans, le 8 juillet, est situé au pied du mont Kumsu, dans la banlieue nord de Pyongyang. Il comporte une « tour de la vie éternelle » en granit haute de 92 mètres. On accède au mausolée par un tapis roulant qui court le long d'un tunnel de 1,5 km. De 10 mètres de large et 6 mètres de haut, il est entièrement tapissé de plaques de marbre. L'édification et l'aménagement du site auraient coûté 200 millions de dollars. Bien qu'ils partagent la dévotion envers le « grand leader », écrit le quotidien japonais *Asahi Shimbun*, les visiteurs ont déploré que ces sommes n'aient pas été consacrées à nourrir une population qui souffre depuis deux ans d'une grave pénurie alimentaire.

L'idéologie remplace-t-elle le riz ? C'est ce que voudrait faire croire un éditorial du 8 juillet du *Rodong shinmun*, organe du parti des Travailleurs, qui

écrit : « *Au cours des trois dernières années, nous avons fermement établi notre base politique et idéologique (...) en vue de réaliser les grands objectifs révolutionnaires fixés par le camarade Kim Il-sung. Un résultat qui vaut plus que des millions de tonnes de riz...* » La dévotion de la population nord-coréenne envers Kim Il-sung paraît effectivement sans borne : Radio-Pyongyang annonçait récemment que depuis 1994, 66 millions de visiteurs étaient venus se recueillir devant sa gigantesque statue de bronze doré sur la hauteur de Mansudae, à Pyongyang. Le nombre des habitants de la RPDC ne dépassant pas 22 millions, ce chiffre signifie que chaque citoyen s'y est rendu trois fois et que, chaque jour, 60 000 visiteurs se seraient pressés au pied de la statue...

In vraisemblable... à moins que ces actes de dévotion n'aient été récompensés de dons en nourriture, avance-t-on à Séoul. Car la pénurie alimentaire empire. Selon d'autres visiteurs également cités par l'*Asahi*, les vols de nourriture seraient de plus en plus fréquents et, la nuit, les champs seraient gardés. Dans les cas de vols répétés, les coupables seraient exécutés en public. En 1996, les autorités avaient ordonné que les familles des défunts n'expriment pas leur peine en public. Mais cette année, les funérailles doivent avoir lieu la nuit en présence unique-ment des parents proches. Le chagrin serait-il contre-révolutionnaire ?

Philippe Pons

Israël libère un Palestinien en détention administrative depuis vingt mois

TEL-AVIV

de notre correspondant

Israël a annoncé, mardi 26 août, la libération imminente d'Imad El Sabeh, soupçonné d'être un militant du Front populaire de libération de la Palestine, et qui, depuis vingt mois, est en détention administrative, c'est-à-dire qu'il n'a jamais été inculpé ni ne connaît les charges retenues contre lui. L'accord passé entre les services de renseignement intérieur, Shin Bet, et Imad El Sabeh prévoit qu'il se rendra aux Pays-Bas - où il bénéficie d'une bourse d'études - pour quatre ans au moins et s'abstiendra durant cette période de toute activité « hostile ».

Imad El Sabeh s'est fait connaître et a rappelé à l'opinion la question de la détention administrative par un étrange échange épistolaire avec un lieutenant de réserve israélien qu'il ne connaît pas. Ce dernier, Youval Lotam, s'est retrouvé au trou pour avoir refusé de servir à Meguido, où sont incarcérés une partie des quelque 400 détenus administratifs palestiniens. Dans sa cellule, Imad El Sabeh lit un jour un entre-filet publié par le quotidien *Al Qods* : un lieutenant de l'armée israélienne a été condamné, début juillet, pour avoir refusé de servir à Meguido, déclarant : « *Je choisis d'être en prison comme prisonnier plutôt que geôlier de détenus politiques enfermés sans procès.* »

« *Qui es-tu, lieutenant ?* », demande Imad El Sabeh, dans une lettre ouverte qu'il adresse à l'officier anonyme et que son avocat, M^e Tamar Peleg, a transmise à certains journaux. « *Quelle est pour*

toi la signification de ma liberté ? (...) La "sécurité de l'Etat" n'est-elle pas importante à tes yeux. Et si j'étais un véritable terroriste ? (...) Quel que soit ton nom, que ton sommeil soit doux et serein (...). Un jour, je connaîtrai ton nom et alors, je t'écrirai une longue lettre, de prisonnier à prisonnier. »

« VICTIMES DE PAIX »

Cette lettre, Lotam la lit début août, peu après sa libération de quatre semaines de détention disciplinaire. « *[Mon] arrestation valait la peine, malgré tout ce qui l'a accompagnée. A présent, je ressens même une fierté cachée à propos de ce que j'ai fait* », déclare-t-il au supplément hebdomadaire de Haaretz.

Sous le titre « *Lettres de Hawaï* », l'hebdomadaire *Ha'ir* a publié, au cours des deux dernières semaines, des extraits de missives adressées à sa famille par El Sabeh. « *Hawaï* » est le nom de code de l'une des prisons où il a séjourné. Il a été arrêté quelques jours avant l'évacuation de la ville de Ramallah, à la fin de décembre 1995. Dix autres hommes de Ramallah sont amenés à « Hawaï » dans les jours qui suivent.

« *Ils nous ont choisis pour être les victimes de paix dans la région de Ramallah* », écrit Imad El Sabeh, qui n'hésite pas à emprunter à l'écrivain israélien Amos Oz cette citation : « *La justice en toute circonstance, nous disent-ils. Mais pas maintenant. En attendant, c'est la sécurité qui déterminera la justice... Une fausse sécurité porteuse des germes de sa propre destruction.* » - (Intérim.)

Le débat sur les adoptions forcées d'enfants aux débuts de l'Etat juif est relancé

TEL-AVIV

de notre correspondant

La photo de l'étreinte de Tsila Lévine et de sa mère biologique, Margalit Omeissi, s'étalement mardi 26 août à la « une » des journaux populaires israéliens. Les deux femmes se sont retrouvées la semaine dernière après avoir été séparées en 1948. Leurs retrouvailles ont relancé le débat sur la façon dont l'élite ashkénaze avait, durant les années pionnières de l'Etat juif, abusé de sa position dominante par rapport aux immigrants originaires de pays arabes.

Tsila Lévine a été élevée au kibboutz d'Ayin Hamifrats par des parents adoptifs aujourd'hui décédés. Lorsqu'elle a demandé à savoir d'où elle venait, a-t-elle raconté, « *on m'a averti qu'il valait mieux (...) que je me concentre sur ma famille actuelle* ». Pas facile pour une fillette à la peau brune foncée de ne pas se poser de questions lorsque tous les autres enfants du kibboutz ont la peau blanche. A l'âge de six ans, elle a appris qu'elle était une enfant adoptée.

Il y a deux ans, Tsila, qui vit depuis une quinzaine d'années en Californie, lit un article sur les adoptions forcées d'enfants yéménites entre 1948 et 1954, au moment où le scandale ressurgit sous la pression de parents à la recherche de leurs enfants. Elle prend contact avec l'Association des juifs yéménites en Israël, qui la guide vers un avocat. Celui-ci publie dans les journaux la photo de la petite fille adoptée. Parmi ceux qui l'appellent, Margalit Omeissi, âgée de soixante-sept ans, dont la fille a « disparu » il y a près d'un demi-siècle de la crèche de Rosh Ha'Ayin, au centre du pays. Lorsque Margalit, alors jeune immigrante originaire du Yé-

men, s'adressa à la police, un agent lui répondit : « *Madame, si vous avez un problème, vous pouvez retourner au Yémen* ».

« *Je te dis que c'est moi qui t'ai mise au monde* », dit Margalit à Tsila lorsqu'elles se sont retrouvées. Un médecin, qui a pris des échantillons de sang et de salive, a confirmé lundi que le lien de filiation est établi à 99,99 %. Mais pour un grand nombre de parents yéménites, les autorités ont poussé le vice jusqu'à leur annoncer la mort de leur enfant et à ériger une sépulture factice. Certaines de ces

tombes ont récemment été ouvertes et trouvées vides.

La commission d'enquête officielle qui a été mise en place en 1995 n'avance que lentement dans l'étude des 687 plaintes déposées. Bien des questions restent à élucider : comment se sont organisés ceux qui ont mis en place ce rapt institutionnel pour effacer les traces de leurs manipulations ? Quels étaient leurs motifs ? Où était situé le centre de décision ?

L'explication couramment avancée est que, dans un contexte de situation économique difficile et de

menaces de guerre, l'establishment ashkénaze ne voyait pas d'un bon œil ces familles d'immigrants yéménites frustes et dépendants de l'aide gouvernementale et aurait jugé préférable, pour le bien des enfants et de l'Etat, de les faire adopter par des familles convenables - c'est-à-dire ashkénazes. Le rabbin Ouzi Meshoulam et ses disciples, des orthodoxes déchaînés qui depuis plusieurs années ont fait de l'affaire des enfants yéménites disparus leur cheval de bataille, vont jusqu'à parler d'« *Ashké-nazis* ». - (Intérim.)

HENRI LOPES

Le Lys et le Flamboyant

ROMAN
EDITIONS DU SEUIL

La vie mouvementée de Kolélé, une femme libre et envoûtante traversant quarante ans de l'histoire africaine.

Editions du Seuil

Pékin accentue sa répression contre les séparatistes ouïghours du Xinjiang

Le Parti communiste a lancé une campagne pour promouvoir l'athéisme dans cette région musulmane de l'Ouest chinois où se sont multipliés, ces derniers mois, les incidents provoqués par les sécessionnistes turcophones

Le gouvernement chinois s'inquiète de la multiplication de violents incidents impliquant des séparatistes ouïghours, une ethnie turcophone et musulmane de la province occidentale du Xinjiang. Depuis

les émeutes qui ont eu lieu dans la ville de Xining, en février 1997, Pékin s'est lancé dans une opération de répression des « terroristes » tout en s'efforçant de promouvoir l'athéisme dans les struc-

tures locales du Parti communiste dont beaucoup d'adhérents avaient renoué avec des pratiques religieuses officiellement qualifiées d'« illégales ». Réfugiés au Kazakhstan voisin, des responsables

d'organisations séparatistes ouïghoures se sont mis d'accord sur un programme : « l'indépendance par tous les moyens ! ». Mais la lutte des exilés se heurte aux manœuvres diplomatiques de Pékin, qui a

noyé des liens avec la Russie et les républiques de l'Asie centrale ex-soviétique et entend user de son influence pour empêcher ces dernières de servir de bases arrière aux indépendantistes.

PÉKIN

de notre correspondant

Une assez sérieuse répression est en cours dans la région du Xinjiang à l'encontre des milieux rétifs à l'autorité de Pékin, si l'on en juge par les annonces officielles chinoises à ce sujet.

Un groupe de neuf « terroristes et autres criminels endurcis » ont été passés par les armes, le 22 juillet, à Xining, la ville-frontière de l'extrême Ouest de la région où s'étaient produites les émeutes de « séparatistes » de l'ethnie ouïghoure turcophone, début février. Le jugement, objet d'un rassemblement de foule organisée, a été présenté comme frappant non pas des indépendantistes mais des coupables d'actes de violence. Vingt autres prévenus, comme les premiers aux noms ouïghours ou d'autres nationalités non chinoises, à l'exception d'un trafiquant de drogue et d'un voleur, ont été condamnés à des peines allant de quinze ans de prison à la mort avec sursis, transformable en détention à vie à l'issue d'une période probatoire de deux ans.

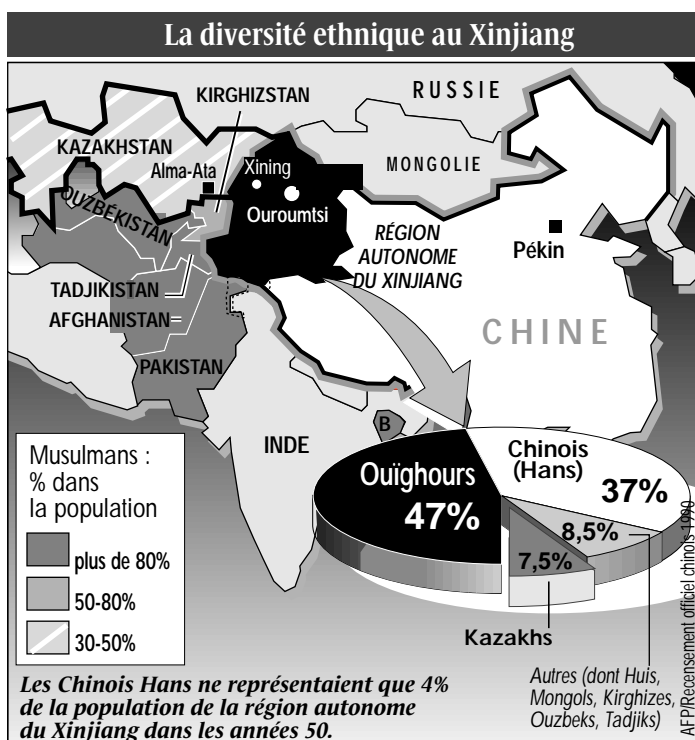
Le pouvoir chinois tente, par cette orchestration de la répression qui mêle la lutte contre le séparatisme à celle contre la criminalité ordinaire, d'atténuer l'effet

de ces mesures sur la fracture ethnique. Celle-ci se lit pourtant clairement dans ses communiqués. Ainsi, une campagne éditoriale est en cours pour freiner les progrès de l'exercice non officiel de la religion musulmane.

« RECTIFICATION INTENSIVE »

Le 21 juin, le *Quotidien du Xinjiang*, organe du pouvoir, a fait état d'une « rectification intensive » dans la préfecture d'Ili, dont dépend Xining. Selon le journal, 105 écoles coraniques non officielles ont été fermées. Il devait s'agir de cours très discrets puisque le même compte rendu précise que 500 étudiants ont été « dispersés ». En outre, 133 mosquées illégales édifiées depuis 1995 ont été soit fermées, soit reconverties. Des enseignants accusés de propager des « sentiments séparatistes » dans l'éducation laïque ont été révoqués.

Cette répression s'exerce au sein du système dirigeant lui-même. Toujours selon des documents officiels de Pékin, les autorités ont « découvert » récemment que pas moins d'un quart des 18 000 membres du Parti de la préfecture de Turfan – près du chef-lieu de la province, Ouroumtsi, dans une zone pourtant



fortement sinisée – étaient redevenus croyants (s'ils avaient jamais cessé de l'être) et participaient régulièrement au culte ! Il faut y voir naturellement un effet pervers des efforts de recrute-

ment du Parti communiste lui-même et de l'enthousiasme que ces efforts suscitent en retour chez les gouvernés du cru. Cet enthousiasme s'explique par le fait que ce Parti est de moins en

moins politisé aux échelons inférieurs et fonctionne plutôt comme un club d'influence et un tremplin pour hommes d'affaires (comme, dans une certaine mesure, les nébuleuses liées aux mosquées, d'ailleurs).

Il n'est pourtant pas banal de voir ce même organisme léniniste, maître absolu de la Chine, déclencher une vaste opération psychologique dans ses cellules du Xinjiang autour du thème : « Un membre du parti est un athée »... C'est exactement ce qui se produit depuis le mois d'avril, à en croire le quotidien local, qui précise que, dans certains cas, il a fallu avoir recours, face à des récalcitrants, à des « entretiens particuliers » à l'issue desquels les intéressés se sont évidemment amendés.

APPEL MORAL

Inversement, le pouvoir tente de rétablir un degré de coopération avec des personnalités religieuses, souvent des imams locaux, qui lui sont restées fidèles. L'un des chefs ouïghours du Xinjiang, Abdulahat Abdurixit, qui est dépourvu de pouvoir réel mais sert de caution au régime chinois, a rendu visite en personne à divers imams de la région de Kashgar, au mois de mai, pour à la fois

resserrer des liens distendus et obtenir leur appui moral dans la reprise en main. L'un d'entre eux, dont le nom est transcrit sous la forme Abudukadeer en chinois, imam de Shache, aurait fait observer, qu'« à voir ce qui se passe autour de lui et à prendre en compte ses propres sentiments, il était impérial de frapper de coups sévères les activités religieuses illégales ».

« SUPERSTITIONS FÉODALES »

Au Xinjiang, il se peut que l'effort de reprise en mains rappelle les brutales tentatives du passé visant à effacer les traces visibles d'une identité ethnico-religieuse distincte. A Khotan, plus de 8 000 femmes ont été officiellement félicitées pour avoir « abandonné la coutume du port du voile islamique afin de participer au travail productif et à la vie sociale ».

On ne peut pas faire une règle générale de l'existence de pareils oukazés déguisés. Mais il n'est pas interdit de se souvenir que, sous Mao Zedong, dans les années 60, les autorités du Xinjiang étaient allées jusqu'à contraindre des musulmans à manger du porc afin de les convaincre de renoncer à leurs « superstitions féodales »...

Francis Deron

Les réfugiés au Kazakhstan rêvent de lutte armée « contre un milliard de Chinois »

ALMA ATA (Kazakhstan)

de notre envoyé spécial

« L'Empire russe a éclaté. La Chine suivra. Nous y travaillons. » Dans sa petite maison d'Alma Ata,

REPORTAGE

Pour les exilés, un seul mot d'ordre : « L'indépendance, par tous les moyens »

la capitale du Kazakhstan, Achir Vahidi, soixante-quatorze ans, éclate de rire en promettant pour bientôt à l'Empire du Milieu le sort qu'a connu l'Union soviétique. Leader en exil de l'Organisation de libération de l'Ouïghouristan, Achir Vahidi est convaincu que sa patrie « occupée », plus connue

sous le nom chinois de Xinjiang, sera bientôt libre. Il n'a peur ni des mots ni des Chinois. Pourtant, il n'ouvre sa porte récemment blindée que sur rendez-vous. Le 20 janvier 1996, des inconnus l'ont assommé après avoir sonné. Puis ils ont tenté de lui fracasser le crâne contre une cloison, heureusement en torchis. C'est le mur qui a cédé et non la tête, explique le vieil Ouïghour. « C'étaient des hommes de main payés par les Chinois », assure-t-il. Rien n'a été volé à part des documents sur son organisation.

Laisse pour mort, Achir Vahidi a perdu un œil, mais pas son idéal. Ce bolchevik convaincu s'était engagé à vingt ans dans l'Armée de libération du Turkestan-Oriental, une République brièvement indépendante (1944-1949) sous

contrôle soviétique. Aujourd'hui guéri du communisme, Achir Vahidi est resté un nationaliste ouïghour. Et cet agitateur professionnel n'en doute pas : après la République islamique du Turkestan (1933-1934), après « sa » République du Turkestan-Oriental, « la troisième révolution de ce siècle a commencé » chez les Ouïghours.

RESSENTIMENT

Longtemps sous influence chinoise, véritablement colonisé par les Mandchous, au XIX^e siècle, le Xinjiang, « la nouvelle marche » en chinois, sera, prédit-il, le tombeau de l'empire des Hans. Beaucoup de spécialistes sourient. Et beaucoup d'Ouïghours ne partagent pas son optimisme. L'Étincelle de la patrie, nouvelle armée de libération de l'Ouïghouristan,

censée faire exploser l'empire chinois, ne serait qu'un pétard mouillé...

Tout aurait commencé vers 1989, peu après les événements de la place Tiananmen. A Ouroumtsi, la capitale du Xinjiang, les étudiants ouïghours manifestent pour soutenir le mouvement démocratique chinois écrasé dans le sang et dont un des leaders, Wu Er Kai-xi, était d'origine ouïghoure. A Ouroumtsi, les revendications des étudiants ont pris un tour nationaliste. La répression s'abat, ici comme ailleurs. Peu après, en février 1990, Baren, une petite ville du sud du Xinjiang, se révolte. Elle se « libère », armée à la main. Les forces chinoises écrasent la rébellion.

Mais, « après les événements de Baren, l'idée d'indépendance est devenue très forte. Nous avons essayé de faire quelque chose », confie, à Alma Ata, un jeune Ouïghour du Xinjiang qui rejoint à cette époque une école coranique. « La police chinoise n'arrêtait pas de m'interroger. J'ai dû fuir au Kazakhstan », dit-il. La répression s'accroît notamment contre les jeunes et les imams, accusés de se servir des mosquées pour propager des idées « séparatistes ». Des manifestations sporadiques se poursuivent, aussitôt suivies d'arrestations.

En février 1997, dans la ville de Xining (Koundja, en ouïghour), c'est l'explosion. Des émeutes font officiellement une dizaine de morts, entre cent et trois cents selon les Ouïghours. Elles sont suivies d'une répression massive. C'est l'arrestation d'un jeune dirigeant musulman qui a mis le feu aux poudres. « Mais il y a des raisons plus profondes à la révolte de Koundja », explique un jeune Ouïghour de cette ville.

Le nombre toujours croissant de colons chinois accentue chaque jour la pression, notamment économique, sur la population ouïghoure. « Les Chinois ont trouvé un nouveau moyen pour nous coloniser : ils confisquent nos terres pour les donner à des colons chinois », assure-t-il. « En fait, les autorités augmentent les impôts ; quand les Ouïghours ne peuvent plus payer, elles donnent les terres aux Chinois qui bénéficient de crédits. C'est du favoritisme économique », dit-il.

Certes, certains Ouïghours ont profité du « boom » économique de la Chine. Mais l'accroissement des différences sociales au profit d'une minorité et des Chinois de souche semble aussi avoir accentué le ressentiment du peuple face aux colons et à leurs « collaborateurs ». Les Ouïghours dénoncent une politique de quotas pour les

emplois industriels, dans les universités, les hôpitaux.

Surtout, ils s'élèvent contre la politique de plus stricte limitation des naissances que Pékin leur a imposée en 1988. « Au Xinjiang, les Ouïghours n'ont le droit d'avoir que deux enfants en ville et trois enfants dans les villages », raconte un journaliste ouïghour d'Alma Ata. La population contourne souvent ces limitations. « Ma famille, au sens large, a constitué une caisse pour payer les amendes imposées par les Chinois à partir du deuxième enfant », explique un Ouïghour du Xinjiang. « L'un de mes parents a sept enfants, dont trois seulement sont enregistrés, poursuit-il. Ceux qui ne le sont pas n'existent pas officiellement. Ils n'ont pas de papiers », dit-il.

Les accouchements clandestins seraient la cause d'une forte mortalité chez les jeunes femmes ouïghoures. A Alma Ata, la capitale kazakh, l'une des organisations indépendantistes ouïghoures, le Front national uni révolutionnaire (FNUR), estime que le Xinjiang compte près d'un million d'enfants « clandestins », réservoir naturel de la rébellion antichinoise.

DES « RÉVOLTES LOCALES »

Face à la répression, les divisions historiques ou idéologiques s'estompent entre des dirigeants ouïghours pourtant rongés d'ambitions personnelles. Les deux diasporas – celle du Moyen-Orient, née de la première République islamique, et celle du Kazakhstan, issue de la République « soviétique » du Turkestan-Oriental – ont renoué. Encore divisées sur la tactique, les trois organisations ouïghoures du Kazakhstan se sont mises d'accord sur un programme : « L'indépendance, par tous les moyens ». Mais la lutte des exilés se heurte aux habiles manœuvres diplomatiques de Pékin, qui a noué des liens avec la Russie et les Républiques d'Asie centrale.

Dans son petit bureau d'Alma Ata, un journaliste ouïghour feuilleté un texte, frappé d'un tampon chinois « Document réservé », daté du 14 mars 1996 à Pékin et intitulé « Réunion sur la question du Xinjiang du Comité permanent du Politburo du Parti communiste chinois ». Le point numéro huit de ce texte, parvenu clandestinement à Alma Ata depuis le Xinjiang, précise : « Les séparatistes ouïghours disposent de forces en Turquie, au Kazakhstan, au Kirghizistan. Il faut utiliser les moyens diplomatiques, notre grande expérience internationale et notre amitié avec les pays voisins pour liquider ces mouvements. » Et depuis les embrassades

d'avril à Moscou entre le président chinois et les chefs des Républiques d'Asie centrale, la répression s'est effectivement accentuée contre les organisations indépendantistes ouïghoures du Kazakhstan.

Au Xinjiang même, Pékin renforce son emprise. Le document du PC chinois propose ainsi de « renforcer la lutte contre le séparatisme » en améliorant « le contrôle sur la religion », en « augmentant les effectifs de l'Armée populaire », invitée à « construire un mur de béton contre le séparatisme ». Mais l'avant-dernier point du document du PC chinois sonne comme l'aveu d'un possible échec : « Il faut être prêt s'il y a des révoltes. »

A Alma Ata, la tension monte. « Une centaine de jeunes de Koundja [Xining] se sont réfugiés au Kazakhstan. Ils veulent passer en Afghanistan pour se lancer dans la lutte armée », dit un journaliste ouïghour d'Alma Ata. Mais, contrairement à ce qu'affirment les « extrémistes », cet intellectuel estime qu'il n'y a pas, pas encore, d'Armée de libération de l'Ouïghouristan. « Il n'y a pas de lutte organisée mais des révoltes locales », dit-il. Ce sont des groupes qui se forment spontanément, sans relations entre eux. « Pourtant cet observateur estime qu'aujourd'hui « les Ouïghours sont prêts à la lutte armée ». Car ils n'ont pas le choix, estime-t-il : « Ils ont compris qu'ils ont dix ans pour réagir ou disparaître en tant que peuple. »

Dans son petit deux pièces de la capitale kazakh, Yousoupbek Mouchlissi, soixante-seize ans, un ancien officier de l'armée du Turkestan-Oriental, met en avant l'exemple de la Tchétchénie : « Si moins d'un million de Tchétchènes ont réussi à battre 140 millions de Russes, les Ouïghours peuvent gagner contre un milliard de Chinois », lance le chef du Front national uni révolutionnaire (FNUR), partisan d'une lutte armée encore très imaginaire.

Les chefs en exil de la lutte pour la libération de l'Ouïghouristan espèrent aussi que les « contradictions » du système chinois vont s'exacerber. Ils parient sur des difficultés avec Hongkong, Taiwan, le Tibet, la Mongolie-Intérieure. Sur une intensification de la lutte pour le pouvoir au sein du PC chinois après la mort de Deng Xiaoping, sur le mouvement démocratique chinois. Bref sur d'éventuelles secousses à Pékin qui, selon le scénario déjà éprouvé dans l'ex-URSS, leur permettraient de prendre le large avant l'assimilation totale.

Jean-Baptiste Naudet

REPRODUCTION INTERDITE

IMMOBILIER AGE NDA

VENTES

APPARTEMENTS

3^e arrond.

RUE CHARLOT

COMME UNE MAISON

159 m² + 70 m² de cour

privative

Parfait état - 3 750 000 F

AGENCE DU MUSÉE

Tél. : 01-42-78-08-02

5^e arrond.

TOURNEFORT

Studio, cuis., bns, poutres

620 000 F. 01-45-40-97-49

8^e arrond.

ENCHÈRE NOTAIRE

29, rue de Colisée

83, 87, rue La Boétie

Bur. 60 m² + studio 25 m²

+ 50 parkings

Mise à prix surenchère :

4 150 000 F

Visites 2 et 8 sept. : 10 h-12 h

Y. Crunelle, 01-45-61-55-70

MADELEINE

97 M² 1 690 000 F

3-4 p., 2^e asc.

01-42-66-36-53.

9^e arrond.

9^e CONDORCET

Beau 5 p. 4^e asc. pierre

de t., 141 m², 2 350 000 F

CAB 2F. 01-42-81-34-34

11^e arrond.

PPTAIRE vd beaux apparts

REFAITS À NEUF

Studio 34 m² s/jd 493 000 F

2 pces 52 m² s/jd 712 000 F

2 pces 54 m² s/jd 772 000 F

2 pces 57 m² 799 000 F

3 pces 65 m² 943 000 F

53, AV. PARMENTIER

Visites mercredi et jeudi

de 11 à 13 h et de 14 à 19 h

SEFIMEG 01-48-06-22-96

12^e arrond.

M^e REUILLY-DIDEROT

studio 28,91 m² 1^{er} étage

imm. récent stand. cave

parking 530 000 F

GÉRER. 01-42-65-03-03

HAUTS-DE-SEINE

92

LEVALLOIS, récent, studio

23 m², belle HSP, jard. privatif

20 m², calme, cave.

330 000 F

GÉRER 01-42-65-03-03

M^{me} MICHAUT

PROVINCE

NÎMES-P4 80 m², vue s/golf.

Cuis. et s. de bs équip.

Chauff gaz. Terrasse, gar.

Etat parfait. Expo sud. vue.

Px : 820 000 F.

Tél. : 04-66-64-12-82 h.r.

MAISONS

LA CELLE-SAINT-CLOUD (78)

Maison d'architecte contemp.

317 m², 9 p. Près gare ét.

Commodités. Part. : 3,650 M.

T.-Fax : 01-39-69-40-52

VIAGERS

16^e THÉOPHILE-GAUTIER

Libre F4, 300 000 F +

8 333 F/mois. 72 ans.

01-42-62-08-12

ACHATS

APPARTEMENTS

CABINET KESSLER

78 Ch.-Elysées 75008 Paris

rech. de toute urgence

beaux appts de standing

petites et grandes superficies

évaluation gratuite sur

demande. 01-46-22-03-80

01-53-77-67-09

LOCATIONS

OFFRES VIDES

VILLE-D'AVRAY

dans résidence, beau séjour

3 chbres, 2 bains, rénové.

Jardin privatif, box.

8 900 + ch. 01-42-25-38-38

AU PAIR

FAMILLE (fille 1 an) cherche

au pair à partir de novembre

1997 pour Tyrol (Autriche).

Ecrire à fam. A. Pleichl,

Wiesenweg 21, A-6410 Telfs.

BIJOUX

BIJOUX BRILLANTS

Le plus formidable choix.

« Que des affaires

exceptionnelles ! »

Tous bijoux or,

toutes pierres précieuses,

alliances, bagues, argenterie

ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX

PERRON OPÉRA

Angle boulevard des Italiens

4, rue Chaussée-d'Antin

Magasin à l'Étoile

37, avenue Victor-Hugo

Autre grand choix

VACANCES

TOURISME

LOISIRS

SEPT., 2 DERNIERS W.-E.

Week-end de 3 jrs, découv.

champignons, rand. péd.

Haut-Doubs, 3 h Paris TGV,

mais, d'hôtels, ferme XVII^e,

cft, chbres, s.

Une commission d'enquête sur la stérilisation forcée en Suède

STOCKHOLM. Le gouvernement social-démocrate suédois a décidé de créer une commission d'enquête sur la stérilisation forcée de quelque 60 000 Suédois entre 1935 et 1975 (*Le Monde* du 27 août). « Nous allons rassembler nos connaissances sur les circonstances juridiques, médico-sociales et historiques des stérilisations », a déclaré, lundi 25 août, le ministre des affaires sociales, Margot Wallström. Le rôle du gouvernement, du Parlement et des scientifiques dans cette affaire sera passé en revue par la commission d'experts, qui sera nommée « d'ici peu ». Elle sera chargée également de faire des propositions sur l'indemnisation des victimes, à qui des excuses devraient être présentées. Par ailleurs, quelque 2 000 Norvégiens et 1 400 Finlandais ont subi un traitement identique par le passé, selon les autorités de ces pays. — (Corresp.)

La justice genevoise condamne la diffusion de thèses négationnistes

GENÈVE. Sur plainte de la section suisse de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra), le procureur général du canton de Genève, Bernard Bertossa, a condamné deux libraires de la ville à respectivement 3 500 et 5 000 francs suisses d'amende (14 000 et 20 000 francs français) pour avoir mis en vente un ouvrage de Roger Garaudy soutenant implicitement « des thèses révisionnistes et négationnistes relatives à la politique du III^e Reich à l'égard des juifs ». Dans les considérants de son jugement, rendu le 14 août, le procureur indique que « les thèses véhiculées par le pamphlet de Roger Garaudy sont très directement visées par les normes réprimant la discrimination raciale » au sens d'un nouvel article du code pénal helvétique qui punit « celui qui publiquement nier, minimiser grossièrement ou chercher à justifier un génocide ou d'autres crimes contre l'humanité ». — (Corresp.)

Des hélicoptères du président Lissouba bombardent Brazzaville

BRAZZAVILLE. Des hélicoptères du président Pascal Lissouba ont attaqué en plein Brazzaville, mardi 26 août, les forces de l'ancien président Denis Sassou Nguesso, marquant une nouvelle escalade dans le sanglant conflit congolais. Les quatre hélicoptères, des MI-18 et MI-24 de fabrication russe, ont bombardé tôt le matin les positions des miliciens « Cobras » à M'Pila, dans le secteur est de la capitale, selon des témoins. Ils ont pilonné le port fluvial Mfima et les environs de la tour Nabemba appartenant à la compagnie pétrolière Elf-Congo. Aucune indication n'a été obtenue sur les dégâts. C'est la première fois que ces hélicoptères, basés à Pointe-Noire, capitale pétrolière du pays, sont utilisés dans des combats. Cette recrudescence de la violence survient alors que les pourparlers de paix, menés par le président gabonais Omar Bongo, qui devaient reprendre mardi à Libreville, sont restés suspendus en l'absence de la délégation du président Lissouba. — (AFP)

EUROPE

■ **RUSSIE/TURQUIE** : le ministre russe des affaires étrangères, Evgueni Primakov, rencontrera les principaux dirigeants turcs à Ankara en octobre, a indiqué, mardi 26 août, un diplomate russe à Ankara. Il s'agira de la première visite officielle en Turquie d'un chef de la diplomatie russe depuis la fin de l'Union soviétique. La date exacte de la visite devrait être fixée dans les prochains semaines. — (AFP)

■ **POLOGNE** : le Parti paysan polonais (PSL) a annoncé, mardi 26 août, à voter la motion de censure qu'il avait déposée contre le premier ministre Wlodzimierz Cimoszewicz, après avoir obtenu un compromis sur la politique agricole du gouvernement. Ce compromis devrait permettre de maintenir la coalition au pouvoir, formée du PSL et de l'Alliance de la gauche démocratique (SLD, ex-communiste), jusqu'aux élections législatives du 21 septembre. Les députés du Parti paysan s'abstiendront lors du vote de la motion de censure, qui doit avoir lieu mercredi ou jeudi. — (Reuter)

■ **ÉTATS-UNIS** : quelque 150 bombes nucléaires américaines subsistent en Europe, au lieu des 6 000 armes tactiques recensées en 1985, selon le bulletin des scientifiques atomiques relevant du conseil américain des ressources naturelles de la défense. Ces bombes aéroportées B-61 sont en Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Turquie, Belgique, Pays-Bas et en Grèce. — (AFP)

MAGHREB

■ **ALGÉRIE** : le gouvernement est déterminé à lutter contre le « terrorisme », a réaffirmé, mardi 26 août, son porte-parole, Habib Chawki Hamraoui, qui a appelé la population à « davantage de vigilance ». Rapportée par l'agence officielle de presse APS, cette déclaration intervenait après l'annonce du massacre d'une soixantaine de personnes, perpétré quelques heures auparavant dans un hameau de montagne, à Beni Ali, à proximité de Blida. — (AFP)

AMÉRIQUES

■ **ARGENTINE** : le président Carlos Menem a donné, mardi 26 août, le coup d'envoi officiel de la privatisation de la poste argentine, transformée en une concession de trente ans accordée à un consortium baptisé Correo Argentino, nouvel emblème de sa politique néolibérale. A compter du 1^{er} septembre, la poste sera désormais entre les mains du tandem constitué par les firmes Sideco et Itron, du groupe dirigé par le magnat Francisco Macri, et du Banco de Galicia, qui ont acquis 86 % des parts. Les 14 % restants sont entre les mains des 20 000 employés. Cette privatisation doit rapporter 102 millions de dollars par an à l'Etat durant vingt ans. — (AFP)

■ **COLOMBIE** : la guérilla de l'ELN (Armée de libération nationale) a libéré, mardi 26 août, 31 personnes qu'elle détenait en otage depuis plusieurs semaines, dans le nord du pays. La plupart des otages sont des candidats aux élections régionales d'octobre prochain, que la guérilla s'est promis de saboter. 23 personnes, également candidates aux élections, demeurent aux mains de la guérilla.

M. Strauss-Kahn rassure les Allemands sur l'euro

BONN. A la veille de la première visite à Bonn de Lionel Jospin depuis son arrivée à la tête du gouvernement français, Dominique Strauss-Kahn, ministre des finances, a réaffirmé, mercredi 27 août, sur la radio publique allemande, l'importance que Paris attache à la mise en place dans les délais prévus — en 1999 — de la monnaie unique européenne. Le ministre a souligné que les recettes fiscales rentreraient bien et que cela aiderait le gouvernement français dans sa démarche de réduction du déficit budgétaire. M. Strauss-Kahn a réaffirmé que le problème n'était pas de faire exactement 3,0 %. « Mais qui sait ? Peut-être que nous aurons 3,0 %, peut-être même 2,9 % », a-t-il dit. Lionel Jospin est attendu jeudi à Bonn pour un entretien suivi d'un déjeuner avec le chancelier Kohl. — (AFP, Reuter.)

Le mouvement sioniste célèbre à Bâle le centième anniversaire de sa formation

Un millier de personnes participent à trois jours de débats

Le ton était plutôt à l'apaisement lors de l'inauguration officielle, mardi soir 26 août à Bâle, des cérémonies marquant le centenaire de la fonda-

tion du mouvement sioniste. S'affichant en homme d'ouverture, le président de l'Organisation sioniste mondiale et de l'Agence juive,

Avraham Burg, s'est livré à un plaidoyer en faveur de la paix dans le respect mutuel au Proche-Orient.

BERNE

de notre correspondant

En présence de près d'un millier de participants, l'ouverture des cérémonies marquant le centenaire de la fondation du mouvement sioniste s'est déroulée dans la même grande salle à colonnades du casino de Bâle, où, du 29 au 31 août 1997, 196 délégués s'étaient réunis autour du journaliste autrichien Theodor Herzl, pour le premier congrès sioniste. « A Bâle, j'ai fondé l'Etat juif », écrivait Herzl dans son journal au lendemain de cette rencontre. « Si j'en parlais aujourd'hui, ajoutait-il, le monde entier rirait. Mais dans cinq ans peut-être, cinquante ans en tout cas, chacun verra que j'ai raison. »

Cent ans plus tard, on peut prendre la mesure du chemin parcouru. Mais comme l'a admis Avraham Burg, le sionisme « n'est plus

le rêve d'origine, qui était de créer l'Etat d'Israël ». « De la même façon que le sionisme des cinquante dernières années nous a permis de ne pas redevenir l'élément persécuté de l'histoire humaine, de même le sionisme et la morale juive du prochain siècle nous empêcheront de devenir des persécutés », a-t-il déclaré en se référant à la coexistence avec les Palestiniens. « Il faut plus de cent mois de paix pour surmonter cent ans de guerre. La patience apportera la paix au Proche-Orient », a-t-il ajouté.

Cette commémoration est aussi l'occasion de dresser un bilan et de s'interroger sur l'avenir. Pendant trois jours, une trentaine de chercheurs animeront toute une série de débats consacrés au sionisme, à ses rapports avec le judaïsme et les autres religions, ainsi qu'aux questions de l'antisémitisme et de l'an-

nisme après la Shoah. En marge des cérémonies officielles, plusieurs débats contradictoires ont été organisés entre Israéliens et Palestiniens, et à la mi-août, une contre-manifestation s'est tenue à Bâle sur le thème « Cent ans de sionisme, libération ou oppression ? » A la veille du centenaire du congrès sioniste, une réunion de jeunes Suisses et Israéliens, qui a également eu lieu dans la cité rhénane, a demandé au gouvernement helvétique de présenter des excuses au peuple juif pour les erreurs du passé. Evoquant les manquements de la politique de la Suisse durant la seconde guerre mondiale, le président du gouvernement de Bâle-Ville, Ueli Vischer, a reconnu que le renvoi de réfugiés constituait « une honte que nous devons assumer ».

Alors que le contexte était plus

favorable il y a trois ou quatre ans, la célébration de ce centenaire se ressent du tour pris par la polémique sur les fonds en désérence, et sur les relations controversées de la Suisse avec l'Allemagne nazie.

MESURES DE SÉCURITÉ

Elle a sans doute aussi pâti du blocage du processus de paix au Proche-Orient. Le président Ezer Weizman ayant renoncé à faire le déplacement pour des raisons de calendrier, Israël sera représenté à la cérémonie officielle du 31 août par le président de la Knesset, Dan Tichon. Le gouvernement helvétique s'est abrité derrière le protocole pour ne pas assister au congrès et se faire représenter par la présidente du Parlement suisse, Judith Stamm.

Devant les critiques que lui avait valu cette attitude timorée, le Conseil fédéral a finalement décidé de dépêcher le ministre socialiste de l'intérieur, Ruth Dreifuss, à un repas offert par le gouvernement bâlois aux délégués israéliens. Une certaine indifférence est également perceptible dans la population de Bâle, qui peut parfois laisser transparaître quelque irritation devant le coût des mesures exceptionnelles de sécurité prises pour la circonstance. Les contrôles ont été renforcés aux frontières et sur le Rhin, le survol de la ville est interdit aux avions privés, et environ sept cents militaires sont venus prêter main forte à la police. La Suisse a un « intérêt éminent » au déroulement paisible de la commémoration, a tenu à préciser un porte-parole gouvernemental à Berne.

L'enthousiasme inlassable de Theodor Herzl

À PROPRES PARLER, Theodor Herzl n'est pas le fondateur du sionisme, puisque l'idée du retour des juifs dans leur patrie ancestrale accompagne la vie religieuse d'un peuple privé d'existence politique depuis la chute de Jérusalem, en 70 après J.-C. Quant au versant politique du sionisme, on en trouve déjà l'expression sécularisée dans une brochure rédigée en 1882 par un médecin d'Odessa, Leo Pinsker, *L'Auto-émancipation*, bien avant que Herzl n'épouse cette cause. Dès le début des années 1880, en réaction aux pogroms qui ont suivi l'assassinat du tsar Alexandre II, les premiers filets d'émigration ont commencé à pousser en direction de la Palestine ottomane ces premiers des sionistes modernes que furent les « Amants de Sion » (*Hovevei Tzion*).

Theodor Herzl, ce bourgeois juif dont la vie fut si brève — né à Budapest en 1860, il meurt en 1904 —, aura en revanche réinventé le sionisme. D'un mouvement marginal, il saura faire une question de politique internationale. Personnage brillant de juif assimilé, ami de Schnitzler, admiré par le jeune Freud, Herzl se heurte sans cesse à l'antisémitisme, qui prend en cette fin du XIX^e siècle un tour non plus seulement religieux, mais racial. A Vienne, dont le maire, Karl Lueger, est élu sur un programme antijuif malgré l'opposition de l'empereur François-Joseph. A Paris, où les antisémites militants groupés autour du marquis de Morès provoquent systématiquement en duel les officiers juifs au début de la dernière décennie du XIX^e siècle. A cela, Herzl assiste tandis qu'il est correspondant à Paris de la *Neue Freie Presse*, le grand quotidien libéral autrichien. De même est-il témoin des prodromes de l'affaire Dreyfus. L'événement aura sur lui une influence considérable, sinon décisive.

DEUX RUPTURES

C'est cette perception du danger qui donne toute sa force à l'entreprise de Herzl. Elle lui confère un enthousiasme extraordinaire, fiévreux parfois, pour faire aboutir l'idée d'Etat juif, à laquelle il dévoue son existence et sa fortune à partir de 1895. Une existence qui a été jusqu'alors celle d'un auteur dramatique à la carrière difficile, d'un journaliste puis directeur littéraire admiré. Mais cette position dans l'un des organes de presse les plus renommés de cette époque contribue à lui ouvrir certaines portes des hautes sphères politiques.

Son apport au sionisme va de pair avec deux ruptures. Rupture avec la politique des philanthropes, les Rothschild ou le baron de Hirsch, qui financent des colonies agricoles en Argentine ou en Palestine, et qu'il cherche sans succès à gagner à sa cause. Rupture avec la stratégie de l'immigration sur le terrain, matérialisée par les achats de terre, à laquelle il préfère, non sans une certaine mégalomanie, la négociation au plus haut niveau. Inlassablement, Herzl tente de prendre langue avec les grands de

ce temps : le sultan à Constantinople, le kaiser Guillaume II, qui le reçoit à Jérusalem à l'automne 1898. Les congrès sionistes qu'il rassemble presque chaque année à partir de celui de Bâle, le 29 août 1897, sont d'abord autant de « coups » publicitaires destinés à renforcer la crédibilité du mouvement. Ils deviendront ensuite une arène politique, où Herzl verra s'affronter, avant de mourir d'épuisement, les « territorialistes », qui, derrière l'écrivain Israel Zangwill, sont prêts à accepter un Etat juif au sud de l'actuel Kenya, comme le proposent les Anglais, et les juifs de Russie, attachés à l'antique Israël.

Il est courant de dire que le sio-

nisme politique de Theodor Herzl est vide de contenu et de lui opposer le sionisme culturel, moins axé sur l'édification d'un Etat, de celui qui fut l'un de ses rivaux, le Russe « Amant de Sion » Ahad Haam. Et pourtant, ce qui reste du sionisme, cent ans après le congrès de Bâle, c'est bien plutôt cette perception par Herzl d'une urgence humanitaire face à une menace qui, au XX^e siècle, prend les traits du meurtre de masse. En cela, et par sa frénésie même, Herzl reste un moderne, quelque appréciation que l'on puisse porter sur son œuvre et sur ses conséquences.

Nicolas Weill

Jean-Claude Buhner

Aujourd'hui chez Carrefour

le Forfait Soleil 2h^{2h} SFR

195^F TTC/mois

1h de communication + 1h de communication «loisirs» + l'option «National» avec souscription d'abonnement jusqu'au 30/09/97



Vos avantages Carrefour

- Frais de mise en service offerts jusqu'au 14 septembre 1997
- En exclusivité le portable Ericsson GA318 à 90 F
- 114 points de vente Carrefour*
- Un seul interlocuteur de l'achat au service après-vente
- Le kit piéton à 390 F (kit mains libres simplifié)
- Choix d'un téléphone parmi la gamme vendue chez Carrefour
- Renseignements 24/24 : Serveur vocal 08 36 68 65 66 (2,23 Fttc/mn), Minitel 3615 Carrefour rubrique Radiotéléphonie (1,29 Fttc/mn)

Avec Carrefour je positive!

radiotéléphonie Carrefour

SFR

Le Monde Sans Fil est à Vous.

Dans la limite des stocks disponibles (2000 pièces). Offre valable pour une première souscription d'abonnement et pour une durée d'un an minimum sous réserve d'acceptation du dossier par la SCS. Offre présentée dans tous les magasins Carrefour à l'exception de Monaco et Valence. Offres tarifaires complètes et disponibles au rayon photo et électro-électronique. Est incluse une réduction immédiate de 1000F TTC correspondant au montant de la Prime de Bienvenue. Réduction sur les services GSM de SFR. Prix de vente sans abonnement : 1099F TTC. * Forfait de 2h d'appels métropolitains depuis toute la France, dont 1h en heures creuses (hors numéros spéciaux et vers certains modèles) et option «National» gratuite dans les zones couvertes. Offres non cumulables.

DROITE Le maire (RPR) de Valence, Patrick Labaune, et Renaud Dutreil, député (UDF-DL) de l'Aisne, ont décidé de réunir, le 3 septembre, une convention nationale pour engager la

fusion de leurs partis respectifs. Les états-majors nationaux désavouent cette initiative, où certains voient la main de proches de Jacques Chirac. Les séguinistes craignent que cette

opération vise à torpiller la rénovation du RPR. ● PHILIPPE DOUSTE-BLAZY, secrétaire général de Force démocrate, redoute, dans un point de vue donné au *Monde* (daté 27 août),

qu'un « congrès d'Epinais de la droite » masque la volonté, chez certains élus de l'opposition, de passer des accords électoraux avec le Front national. ● JEAN-MARIE LE PEN ne

veut pas que son parti serve de « béquilles » à la droite parlementaire, mais une partie de l'extrême droite multiplie les dialogues à la base avec les élus RPR et UDF.

Les dirigeants du RPR et de l'UDF récusent toute fusion de leurs mouvements

Sous la pression des militants, des élus locaux plaident pour la création d'un grand parti de droite, en espérant obtenir le soutien de Jacques Chirac. Mais une partie de leur électorat veut aller au-delà, et réclame un rapprochement avec le Front national

FUSION, c'est le mot de l'été. Depuis que le maire (RPR) de Valence, Patrick Labaune, en a lancé l'idée, le 6 août, « à titre expérimental », pour la Drôme, on ne compte plus les déclarations de personnalités de l'opposition sur une éventuelle fusion du RPR et de l'UDF. Très vite rejoint par Renaud Dutreil, député (UDF-DL) de l'Aisne, l'ancien député de la Drôme, battu de trente-quatre voix, aux élections législatives, par une écologiste soutenue par le Parti socialiste, Michèle Rivasi, a même lancé une pétition, par l'entremise du *Figaro*, afin de faire pression sur les états-majors nationaux.

Huit députés seulement, à ce jour, y ont répondu, parmi lesquels une majorité de rhodanais : Richard Cazenave (RPR, Isère), Francis Delattre (UDF-DL, Val-d'Oise), Dominique Dord (UDF-DL, Savoie), François Goulard (UDF-DL, Morbihan), Michel Meylan (UDF-AD, Haute-Savoie), Charles Millon (UDF-DL, Ain), Alain Moyne-Bressand (UDF-DL, Isère) et Henri Plagnol (UDF-FD, Val-de-Marne). Mais de nombreux élus locaux, préoccupés par l'échéance des élections cantonales et régionales, sont sensibles à « l'appel de Valence ».

Le président du conseil régional Rhône-Alpes, M. Millon, avait lui-même souhaité la constitution d'« une seule grande formation » de la « droite républicaine » dans un entretien publié par *L'Express*

(daté 19-25 juin). « Je suis prêt à prendre toutes les initiatives pour favoriser un rapprochement structurel entre le RPR et l'UDF pour faire émerger un congrès d'Epinais de la droite », a-t-il précisé au *Monde*. Une formation élargie, démocratique et organisée en courants, comparable à la CDU-CSU allemande ou au Parti républicain américain, permettrait, selon lui, de faire revenir les électeurs du Front national vers la droite modérée.

Pour Edouard Balladur,

« la recherche d'une meilleure union est en train de devenir un motif de division supplémentaire »

Tour à tour, Pierre-André Wiltzer, porte-parole de l'UDF, Jean-Claude Gaudin, président (UDF-DL) du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, et Claude Goasguen, secrétaire général de l'UDF, ont jugé cette hypothèse « irréaliste » ou inefficace. « Il n'y a jamais eu en France

une droite, mais des droites », rappelle Philippe Douste-Blazy, secrétaire général de Force démocrate dans un point de vue publié par *Le Monde* du 27 août.

Au RPR, le porte-parole de l'équipe de transition, Nicolas Sarkozy, estime que « ce n'est pas en fusionnant deux organismes affaiblis qu'on fait un organisme bien portant ». Chez les séguinistes, François Fillon affirme que « l'addition du RPR et de l'UDF ne conduit nulle part ». Devant l'ampleur prise par ce débat estival sur la fusion, M. Fillon s'inquiète surtout de sa véritable raison d'être. « Cette affaire prend un peu trop d'importance pour être le fruit d'une personnalité isolée », constate-t-il, avant de se poser à haute voix cette question : « Au travers de cette opération, certains ne sont-ils pas en train de chercher à déstabiliser le RPR au moment où celui-ci change de mains ? » Dans un entretien à *Paris-Match* (daté du 28 août), Edouard Balladur, partisan de longue date d'une confédération RPR-UDF, objecte que « la recherche d'une meilleure union est en train de devenir un motif de division supplémentaire ».

A peine rentré de vacances, le chiraquien de service au sein de la nouvelle direction du mouvement néogaulliste, Eric Raoult, s'est lui-même enquis auprès de M. Labaune de savoir si celui-ci avait agi sur ordre. Sans faire explicitement référence à la déclaration du chef de l'Etat le 14 juillet, selon la-

quelle « l'actuelle opposition a tout intérêt à donner une priorité au renforcement des forces centripètes, de ce qui unit », l'ancien ministre délégué à la ville convient que « l'idée d'une fusion peut être utile à Jacques Chirac ». « Dès lors qu'il n'y a plus qu'une seule formation, il n'y a plus qu'un homme à soutenir », explique M. Raoult. De son côté, Dominique Paillé,

les initiateurs de l'opération-fusion rêvent de savoir ce que pense l'Elysée de leur initiative. « Contrairement à ce que prétendent les séguinistes, personne ne nous a téléphoné. Jacques Toubon, Roger Romani, François Baroin [tous trois proches du chef de l'Etat] sont encore en vacances », explique Renaud Dutreil, avec regret.

La référence à Epinais

Le 11 juin 1971, quelque huit cents délégués socialistes, près de cent membres de la Convention des institutions républicaines – le mouvement de François Mitterrand – et une soixantaine d'inorganisés se réunissent à Epinais-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) pour fonder le Parti socialiste. La réunification de la gauche socialiste n'est pas indépendante des rapports avec le Parti communiste.

Grâce à l'appui des amis de Jean-Pierre Chevènement, la motion de M. Mitterrand l'emporte sur celle d'Alain Savary. Le nouveau premier secrétaire s'est montré plus prudent que ce dernier sur la tactique à adopter vis-à-vis du PCF, qui fait alors figure d'« épouvantail » sur la scène politique. Mais, dès la fin du mois, le PS répond favorablement à la proposition du PCF d'engager des discussions pour aboutir à un programme commun de gouvernement, lequel sera signé le 26 juin 1972.

député (UDF-AD) des Deux-Sèvres, qui avait plaidé, devant le bureau politique de l'UDF, dès le lendemain des élections législatives, pour une fusion, souligne que « le refus d'une telle perspective signifierait que certains continuent de nourrir des arrières-pensées parricides vis-à-vis de Jacques Chirac ».

Tout en se défendant d'être ma-

quelque peu grisés par leur succès médiatique, les « fusionnistes » s'agacent aussi du silence de leurs chefs de file respectifs. « Je veux seulement faire une expérience dans la Drôme, assure M. Labaune. Si, comme je le crois, Philippe Séguin est un rénovateur, un gaulliste, un assembleur, et un homme audacieux, je lui demande d'avoir

l'audace de me laisser faire une expérience sur 1 % du territoire national ».

Vendredi 22 août, afin de pousser les feux, les deux hommes ont pris la décision d'organiser le 3 septembre une convention autour de « l'appel de Valence ». Elle aura pour but de constituer un « comité de l'union », de désigner un délégué par département et de faire adopter une « déclaration des droits et devoirs de l'union ». Celle-ci recommande notamment la constitution d'un groupe unique de l'opposition à l'Assemblée nationale, au Sénat et au Parlement européen, l'obligation de présenter des candidatures uniques aux prochaines élections, au besoin par l'organisation de primaires, et l'exclusion de tout élu qui serait impliqué dans une affaire de corruption.

Voilà qui va singulièrement animer la tournée des fédérations que le nouveau président du RPR, Philippe Séguin, se propose de faire dès le début septembre. Aux assises du 6 juillet, celui-ci avait fait connaître par avance son propre sentiment, en pronant « l'union, mais pas l'uniformité, qui serait meurtrière pour tous, qui ne correspond pas à la réalité politique de notre pays, qui se révélerait vite un facteur d'affaiblissement et d'appauvrissement, et qui ouvrirait un boulevard au Front national ».

Jean-Louis Saux

L'aventure éphémère des rénovateurs de 1989

● Charles Millon a été à l'initiative d'une précédente tentative de rénovation de la droite au printemps de 1989. Ils étaient douze avec lui, parmi lesquels François Bayrou, Philippe Séguin et Philippe de Villiers. Après l'échec de Jacques Chirac à l'élection présidentielle de l'année précédente et alors que Valéry Giscard d'Estaing s'apprêtait à conduire la liste UDF-RPR aux élections européennes, en compagnie d'Alain Juppé et de François Léotard, les « quadras » de l'époque voulaient se débarrasser des « vieux ».

● Michel Noir, élu maire de Lyon quelques semaines plus tôt, met la logistique de sa ville à leur disposition ainsi que ses puissants relais médiatiques. Les rénovateurs de 1989 secouent, pendant plusieurs semaines, les appareils de leurs partis respectifs, jusqu'à la réunion finale, en juin, de plus de trois mille personnes lors d'une convention nationale organisée à Lyon. L'« appel de Valence » est de « la même inspiration », reconnaît aujourd'hui M. Millon.

● François Séguin joue la prudence et se méfie des ambitions personnelles de M. Noir et d'Alain Carignon. Les « douze salopards » de 1989 se sont toutefois séparés rapidement. Dès la fin septembre, M. Millon se fait ainsi élire président du groupe UDF de l'Assemblée nationale. M. Bayrou s'investit dans les structures du CDS, tandis que M. Carignon crée un courant, éphémère, au sein du RPR.

● François Léotard, en mars 1990, s'associe avec Michel Noir pour reprendre le flambeau de la « rénovation ». En compagnie de Gérard Longuet et de Patrick Devedjian, ils lancent un appel pour la constitution d'une « Force unie (...) une grande force d'union à la fois pluraliste, démocratique et décentralisée ». M. Noir, à la fin de cette même année, démissionne de son mandat de député, mais n'est suivi dans cette démarche que par deux de ses collègues, Jean-Michel Dubernard, l'un de ses adjoints à la mairie de Lyon, et Michèle Barzach, qui sera battue, à Paris, aux élections législatives partielles qui suivront par le candidat soutenu par M. Chirac.

La tentation de l'ouverture de la frontière avec l'extrême droite

DE RETOUR, cet été, dans leurs circonscriptions, les responsables du RPR et de l'UDF ont entendu un refrain insistant dans la bouche de leurs électeurs : pourquoi ne pas s'entendre avec le Front national ? Qu'ils soient perméables ou radicalement hostiles à cette hypothèse, les dirigeants de la droite parlementaire constatent une pression croissante en faveur d'un changement de stratégie, le refus de toute alliance avec l'extrême droite étant rendu responsable de la défaite des législatives.

« Sur le terrain, il y a une montée de la demande d'alliance avec le FN », observe Jean-Pierre Raffarin, vice-président de Démocratie libérale. Une partie de notre électorat se refuse à voir l'électorat d'extrême droite comme un électorat coupable. « On ne peut pas rencontrer d'électeurs sans qu'ils nous demandent d'arrêter au moins de critiquer le Front national. Ils reconnaissent que c'est lui qui nous a fait perdre, mais ils disent aussi comprendre ceux qui ont voté pour lui. Ils nous donnent en exemple l'alliance du PS avec le PCF », rapporte Gilles de Robien (UDF-DL), ancien président du groupe UDF de l'Assemblée nationale. La base RPR est à l'unisson. « Les électeurs nous réclament une autre attitude vis-à-vis du FN, ce qui nous pose un problème et ce qui doit nous engager à mener rondement la rénovation du RPR », relève le séguiniste François Fillon, député de la Sarthe.

Ce « problème », présent à tous les es-

prits, l'opposition ne pourra l'esquiver cet automne. D'abord parce que la préparation des élections régionales, où le poids de l'extrême droite devrait être lourd, va commencer très rapidement. Mais aussi parce que, depuis la victoire de la gauche, le débat sur le Front national a largement recommencé dans ses rangs.

« SORTIR DE L'ANATHÈME »

C'est Alain Peyrefitte, sénateur RPR de Seine-et-Marne, qui a, le premier, mis en cause la ligne de refus de tout dialogue avec le Front national observée par le RPR et l'UDF depuis une dizaine d'années. « Pour que la consultation prochaine ne voie pas se répéter le stupide scénario d'hier, il importe de réduire la fracture politique de la droite », écrit-il au lendemain du second tour dans *Le Figaro*. Aussi demande-t-il que la droite parlementaire « n'insulte plus ces électeurs du Front national » (*Le Monde* du 17 juin). Robert Pandraud, qui ne souhaite insulter ni les électeurs ni même les dirigeants du Front national, confirme, pour sa part, avoir dîné avec Jean-Marie Le Pen peu après les élections.

Dans le même temps, Charles Pasqua juge, quelques jours plus tard, sur France 3, le moment venu de « débattre » d'accords électoraux entre l'opposition parlementaire et le Front national, auxquels lui-même n'est pas favorable, afin de « crever l'abcès ». Les assises du RPR du 6 juillet ne

« crèvent pas l'abcès », mais elles permettent de mesurer l'écoute attentive dont bénéficie M. Peyrefitte lorsqu'il dénonce « le mépris de fer » opposé par le RPR et l'UDF au Front national, alors qu'Alain Juppé réitère, pour « une question de morale », son opposition radicale à tout dialogue.

A l'UDF, le centriste Claude Goasguen, secrétaire général de la confédération, qui regrette que les deux partis aient ignoré les électeurs du Front national en s'étant « murés dans un discours idéologique de refus aux dirigeants du Front », appelle ses amis à « sortir de l'anathème », à « suivre attentivement les tensions internes au Front national », à l'affût d'éventuelles évolutions « à l'italienne » qui permettraient d'« ouvrir le dialogue ». Jacques Blanc, qui avait été élu, en 1986, président (UDF-DL) du conseil régional du Languedoc-Roussillon avec l'appui du Front national, récusé par avance tout « diktat parisien » et demande qu'on lui laisse les coudées franches : « Laissons vivre les formations politiques dans les régions. »

UNE DOUBLE LOGIQUE

Les vacances ont mis le débat en veilleuse, même si certains, à droite, en retrouvent la trace dans la polémique sur la fusion du RPR et de l'UDF. « Fusionner le RPR et l'UDF, c'est préparer une alliance avec le Front national. On créerait une force dominante, mais pas capable d'être majoritaire à elle seule », observe ainsi Laurent Dominati,

secrétaire politique national de Démocratie libérale. Et l'« Epinais de droite » qu'appellent de leurs vœux les partisans de la fusion, par référence au congrès fondateur du Parti socialiste en 1971, aurait, comme alors pour la gauche, une double logique : rassembler la droite républicaine pour ensuite dialoguer en position de force avec le Front national.

Les états-majors se préparent donc au débat. Chez les centristes, la prise de position de M. Goasguen, également secrétaire général de Force démocrate, ne pourra rester sans réplique, notamment lors du « campus des jeunes démocrates » qui se tiendra du 28 au 30 août à Perpignan. La direction de Démocratie libérale a prévu quant à elle de tenir, dans les jours qui viennent, un séminaire discret sur ce thème. D'ores et déjà certains, comme Hervé Novelli, délégué général du parti d'Alain Madelin, entendent y plaider contre la « diabolisation du FN ». « Nos critiques à l'égard du FN doivent être faites sur la base de nos idées et non pas à partir des vieilles lunes antifascistes qui viennent de la gauche la plus archaïque », explique l'ancien député d'Indre-et-Loire. Les dirigeants de l'opposition les plus fermes dans leur refus du Front national, tels Alain Juppé, François Léotard et Philippe Séguin, auront fort à faire pour contenir cette pression.

Cécile Chambraud

Le parti de Jean-Marie Le Pen recherche le dialogue à la base

SI AU SEIN de la droite républicaine on s'interroge, à l'extrême droite on fait comme si la question était tranchée, au moins à court terme. Pas question de devenir « la béquille d'une majorité défaillante », martèle Jean-Marie Le Pen.

Le débat interne provoqué par l'interview de Bruno Mégret, délégué général du FN, publiée par *Le Monde* au lendemain des législatives (*Le Monde* du 11 juin) aura été bref. Accusé par ses opposants de vouloir « brader » le mouvement dans un jeu d'alliance avec la droite, le délégué général a dû s'expliquer, et souligner que ses propositions « se limitaient » à l'instauration d'une « discipline nationale de désistements réciproques » face à la gauche, « analogie à la discipline républicaine pratiquée par le PS et le PC même lorsqu'ils étaient ennemis ». Pas de changement de stratégie donc,

mais tout juste un ajustement tactique. Le mot alliance est actuellement proscrit, et celui d'accord ne se comprend qu'à la base. Cela n'empêche pas « les contacts et déjeuners privés » entre droite et extrême droite d'aller bon train. « La porte est fermée mais la chaudière est ouverte », résume Frank Timmermans, le secrétaire général adjoint du parti d'extrême droite chargé des fédérations.

« DÉFAITE STRATÉGIQUE »

Dans le dernier numéro de l'organe du Front national *Français d'abord !* (2^e quinzaine de juillet), Jean-Marie Le Pen rappelle la ligne de son mouvement, qui, fort d'un électorat conforté à 15 % lors des élections législatives, se présente plus que jamais comme une alternative aux partis traditionnels. « Le Front national est aujourd'hui sans conteste le deuxième mouvement

politique en France, devant le RPR en proie à ses rivalités et à ses divisions, littéralement assommé par sa défaite stratégique, devant l'UDF en voie d'atomisation », affirme-t-il, avant de préciser que « son objectif doit être clair : être le premier aux élections prochaines de 1998 ». Selon le président du Front national, « l'homme de la rue attend du concret. Or il n'y en aura pas, ni dans le camp de la vraie gauche, ni dans celui de la fausse droite. Car tous sont adeptes des mêmes dogmes et des mêmes superstitions. Ils vénèrent les critères de convergence, et leur Veau d'or est le traité de Maastricht, leurs Tables de la loi sont le mondialisme et l'ultra-échangeisme. » Dans la même publication, le secrétaire général du FN, Bruno Gollnisch, a donné ses consignes de l'été : « En attendant les déçus de Jospin qui, inéluctablement, ne tarderont pas à être légion,

il est nécessaire d'organiser une démarche individuelle en direction des sympathisants RPR-UDF bien souvent déboussolés, choqués par une défaite dont Chirac est seul responsable. »

IDENTITÉ NATIONALE

L'hebdomadaire d'extrême droite *Minute* se mobilise à sa façon et invite, depuis le 30 juillet, des élus RPR, UDF et FN à répondre à des questions – identiques pour tous – sur des thèmes qui changent chaque semaine. Ainsi, Jacques Myard, député RPR des Yvelines, Pierre Bernard, maire divers droite de Montfermeil, et Jean-Yves Le Gallou, conseiller régional FN d'Ile-de-France, ont donné leur avis sur les questions d'immigration ; Louis de Broissia, député RPR, président du conseil général de Côte-d'Or, Catherine Nicolas, conseiller régional RPR de

Haute-Normandie, et Bruno Gollnisch, sur la famille ; Alain Griotte-ray, ancien député UDF du Val-de-Marne, maire de Charenton, Jean Ueberschlag, député RPR du Haut-Rhin, et Samuel Maréchal, secrétaire général adjoint, directeur du Front national de la jeunesse, sur la préférence nationale, etc.

Le but est clair : montrer que les valeurs défendues par une certaine droite ne sont pas éloignées de celles du parti de Jean-Marie Le Pen. Dans une présentation de cette série d'entretiens, l'hebdomadaire s'explique : « A l'UDF et au RPR, de plus en plus de voix s'élèvent pour réclamer sinon une alliance, du moins un dialogue avec le parti lepéniste. Jospin ne peut que conforter ceux qui rêvent d'une droite réconciliée autour du thème de l'identité nationale. »

Christiane Chombeau

Le Parti socialiste renonce à modifier le mode de scrutin régional avant mars 1998

Lionel Jospin n'a pas voulu diviser sa majorité et fournir un sujet de critique à l'opposition

Le bureau national du Parti socialiste a décidé, mardi 26 août, en présence du premier ministre, de renoncer à modifier, dans l'immédiat, le mode

de scrutin régional. Comme la droite il y a quelques mois, la gauche constate aujourd'hui la difficulté de parvenir à un consensus minimum sur

ce sujet et ne veut pas prendre le risque d'être accusée de manipuler la règle du jeu électoral avant le scrutin régional de mars 1998.

LA RÉFORME du mode de scrutin régional porte décidément la poisse. Alain Juppé s'y était escri-mé pendant dix-huit mois avant de renoncer, au printemps dernier. Avertis par ce précédent, autant que par les tentatives malheureuses qu'ils avaient eux-mêmes effectuées en 1990-1991, les socialistes n'ont pas mis plus de quelques semaines à refermer prudemment ce dossier. Au moins provisoirement.

Le bureau national du PS a tranché, mardi 26 août : les règles du jeu ne seront pas modifiées avant le scrutin régional de mars 1998. Cette décision est conforme au souhait du premier ministre. Comme il l'avait indiqué à deux reprises, le 1^{er} juillet devant le groupe socialiste à l'Assemblée nationale, puis à nouveau à l'occasion du bureau national du 22 juillet (*Le Monde* du 24 juillet), Lionel Jospin est venu le redire, mardi, devant la direction socialiste : une réforme du mode de scrutin régional « *aurait été une bonne chose pour la stabilité des exécutifs régionaux* », et « *il faudra reprendre cette réforme* » au lendemain du scrutin de mars 1998. Mais il n'est pas souhaitable de « *changer la règle de vote pour une élection quelques mois avant cette élection* », a-t-il souligné.

Ces arguments n'avaient pas empêché le PS, au début de l'été, de prolonger la réflexion. Il est vrai que de nombreuses voix s'étaient élevées pour rappeler la nécessité de doter les exécutifs régionaux de majorités de gouvernement stables, que l'actuel scrutin proportionnel rend très aléatoires, et pour souligner les risques de voir le Front national, à l'occasion des prochaines régionales, élargir da-



vantage encore son pouvoir d'influence local. Le conseil national du PS, le 5 juillet, avait été l'occasion d'une vigoureuse offensive des partisans d'une réforme rapide. Jack Lang s'était fait leur porte-drapeau. Pierre Mauroy n'y était pas hostile, ainsi qu'un certain nombre de rocardiens. Le président de l'Assemblée nationale, lui-même, avait soutenu la nécessité d'une telle modification et il est revenu à la charge, dimanche 24 août (*Le Monde* du 26 août). Une majorité du PS semblait susceptible d'être acquise à la cause. Au point que le premier secrétaire délégué, François Hollande, avait accepté de laisser le dossier ouvert pour vérifier si les conditions politiques d'une telle réforme étaient réunies.

Cela supposait à la fois un accord entre les différentes formations de la majorité et un assentiment au moins minimum de l'opposition. Or, comme l'a constaté M. Hollande, mardi, aucune de ces deux conditions n'est remplie. Au terme de consultations engagées, notamment par Jean-Christophe Cambadélis, chargé au secrétariat national des relations extérieures et des fédérations, il apparaît que les communistes et les écologistes, s'ils n'ont pas d'opposition de principe, posent des conditions : les premiers en élargissant le sujet à l'ensemble de la réforme des modes de scrutin, notamment aux législatives, et les seconds en subordonnant leur soutien à la conclusion d'accords sur des listes communes de nature à

leur assurer la présidence de deux régions. Le Mouvement des citoyens et le Parti radical-socialiste, de leur côté, ont clairement exprimé leur hostilité de principe. Quant aux formations de l'opposition parlementaire, elles n'ont pas caché qu'elles n'étaient pas demandeurs, ou qu'elles ne voulaient pas d'une telle réforme.

POMME DE DISCORDE

Dès lors, il était clair qu'il serait hautement périlleux d'engager cette réforme dans l'urgence. Elle risquait de constituer une pomme de discorde au sein de la majorité, sur un sujet secondaire aux yeux du premier ministre. Elle viendrait perturber un calendrier de travail gouvernemental et parlementaire déjà très chargé, durant l'automne, par des projets aussi importants que le budget, l'emploi, l'immigration. Enfin, elle offrirait à l'opposition une occasion pour se dresser à bon compte, engager une guérilla parlementaire et accuser les socialistes de manipuler les règles du jeu électoral à la veille d'un scrutin.

En l'absence de Laurent Fabius, retenu à l'université de la communication de Hourtin, il ne s'est guère trouvé, mardi, rue de Solferino, que Jack Lang et Claude Bartolone pour regretter le report de la réforme. Pour écarter tout risque que ce sujet ne vienne perturber la préparation du congrès socialiste, le bureau national a décidé de reporter les discussions sur la constitution des listes pour les régionales après le congrès de Brest. Une convention nationale du PS y sera consacrée le 20 décembre.

Gérard Courtois

Une réforme voulue par tous, mais impossible à réaliser

LAURENT FABIOUS est le père de l'actuel mode de scrutin régional. C'est en 1985, alors qu'il était premier ministre, que les socialistes ont décidé que les conseils régionaux seraient élus à la proportionnelle intégrale dans le cadre de listes départementales. Le choix fut fait quelques mois avant les premières élections régionales au suffrage universel, qui eurent lieu le 16 mars 1986, le même jour que les élections législatives, elles aussi organisées à la proportionnelle intégrale.

Les conséquences ne se sont pas fait attendre. Sur vingt et une régions, dont vingt dirigées par la droite, neuf se sont retrouvées avec des conseils où aucune force politique ne disposait d'une majorité absolue. Dans cinq régions, le RPR et l'UDF disposaient de moins d'élus que le PS et le PC réunis. Les présidents de région ont dû exercer leur pouvoir au prix de tractations de couloirs permanentes, notamment avec les élus du Front national. Ainsi, en 1988, Edgar Faure lui-même ne parvint à faire voter le budget de la Franche-Comté

que grâce à la bienveillance du FN. Le mode de gestion varie d'une région à l'autre, mais, dès 1987, les socialistes, conscients de la situation qu'ils ont créée, évitent, dans un certain nombre d'assemblées régionales, de trop compliquer la tâche de ceux qui ne tiennent pas à négocier avec le Front national.

Dès novembre 1988, Michel Giraud (RPR), Jacques Chaban-Delmas (RPR) et Jean-Claude Gaudin (UDF) cosignent une proposition de loi visant à transposer à la région le mode de scrutin municipal, soit une proportionnelle à deux tours dans le cadre régional avec forte prime à la liste arrivée en tête. Il faut néanmoins attendre 1991 pour que Michel Rocard, alors premier ministre, décide de passer à l'acte, avec l'accord du PS. Mais François Mitterrand redoutait que les vingt-deux présidents de région n'exploitent contre l'autorité centrale la légitimité d'une élection au suffrage universel direct dans le cadre de leur région. Il s'oppose donc à la création d'une circonscription régionale. La droite sai-

sit ce prétexte, et Michel Rocard est contraint de retirer *in extremis* son projet.

Le renouvellement des conseils régionaux, en 1992, accentue les défauts du système : il n'existe pas de majorité stable dans dix-huit régions sur vingt-deux, et, finalement, en janvier 1997, le budget de l'Île-de-France est rejeté en raison de l'obstruction du FN. Dès son arrivée à Matignon, en 1995, Alain Juppé tente à son tour de trouver un accord dans la majorité pour modifier le mode de scrutin régional. Mais, au terme d'un interminable feuilleton où s'illustrent les intérêts électoraux locaux des uns et les arrière-pensées des autres, il est contraint, lui aussi, de jeter l'éponge. Lionel Jospin vient, à son tour, de faire cette démonstration qu'en matière d'institutions certaines réformes qui recueillent, en principe, l'assentiment général sont quasiment impossibles à mettre en œuvre.

Fabien Roland-Lévy

DÉPÊCHES

■ **SALAIRES** : le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a estimé, le 27 août, sur Europe 1, qu'« *aux yeux de la Banque de France la modération salariale fait partie des meilleurs moyens possibles pour avoir de la croissance et de l'emploi sur le long terme* ». Pour M. Trichet, il faut préserver « *une basse inflation, et 1 %, c'est une basse inflation* ».

■ **TRENTE-CINQ HEURES** : Lucien Rebuffel, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), a dénoncé, le 26 août, toute « *réduction forcée du temps de travail* ». M. Rebuffel juge que « *la réduction forcée par la loi n'est pas de saison dès lors qu'un alourdissement des charges des PME conduira à l'anémie économique, puis à leur disparition* » et « *se révèle impraticable dans une PME du fait de la répartition spécialisée des tâches et des fonctions* ».

■ **PARTI COMMUNISTE** : le secrétaire national du PCF, Robert Hue, et M^{re} Jacques Gaillot, l'un des soutiens des sans-papiers de l'église Saint-Bernard, se sont rencontrés, le 26 août, à Carcassonne (Aude). Les deux hommes, qui ont évoqué les Journées mondiales de la jeunesse (JM), ont décidé de dialoguer régulièrement, notamment sur l'immigration.

La CGT veut rencontrer toutes les confédérations syndicales

INCISIF et pugnace, Louis Vianet n'a pas mis ses revendications dans sa poche, pour sa traditionnelle conférence de presse de rentrée, mardi 26 août. Au contraire. Dosant les critiques à l'égard du gouvernement et du patronat, le secrétaire général de la CGT a rappelé l'« *urgence* » des décisions à prendre en faveur d'une « *nouvelle dynamique de croissance, de développement industriel, de relance de la consommation, afin de dégager les moyens d'une véritable reconquête du plein emploi* ». Favorable à une relance économique, il a plaidé pour que le gouvernement mette fin à « *la politique salariale coercitive* » actuelle et que l'Etat employeur dans la fonction publique donne l'exemple.

Plaçant la rentrée sous le signe de la mobilisation, le secrétaire général de la CGT a estimé que la création des conditions d'un environnement favorable à l'emploi passait par la relance de la consommation. « *Il n'y aura pas de développement de l'emploi s'il n'y a pas en même temps une relance des salaires* », a-t-il averti. Louis Vianet a appelé le gouvernement à ses responsabilités, estimant qu'il devait « *préciser aujourd'hui ses objectifs en matière de politique in-*

dustrielle, de réforme de la fiscalité, du crédit qu'il faut dégager pour faire une politique nouvelle ». « *Cela n'a pas encore été fait* », a-t-il regretté. La CGT propose notamment le lancement d'un grand emprunt pour le financement des mesures sociales.

Face aux échéances économiques et sociales à venir et comme la situation ne peut pas « *se résumer à un face-à-face entre les syndicats et le gouvernement* », car les patrons sont « *biens décidés à barrer la route* » aux propositions syndicales, Louis Vianet a appelé les « *grandes confédérations* » syndicales à se rencontrer. Estimant qu'il serait regrettable que le patronat puisse jouer des divisions syndicales, le secrétaire général de la CGT a donc renouvelé son souhait d'un dialogue avec toutes les autres organisations (CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC) qui seront parties prenantes de la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et la réduction du temps de travail.

Cependant « *consciente des difficultés* » d'une telle rencontre, la CGT s'est contentée pour le moment de multiplier les discussions bilatérales avec les différentes centrales. Louis Vianet a ainsi

profité de la trêve estivale pour rencontrer Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, afin de procéder à un large tour d'horizon sur les questions sociales. En revanche, le secrétaire général de FO, Marc Blondel s'est inscrit aux abonnés absents, pendant la même période. La perspective des élections prud'homales, qui ont lieu en fin d'année, étant de nature à contrarier les rapprochements syndicaux, Louis Vianet a tenu à souligner que tel n'était pas « *l'état d'esprit* » de la CGT.

Se faisant l'apôtre de l'unité d'action, Louis Vianet a non seulement tendu la main aux chefs de file des grandes confédérations mais plus largement à l'ensemble des acteurs sociaux. La CGT a ainsi marqué sa volonté de rencontrer la FSU, l'UNSA, qui regroupe la FEN et d'autres syndicats autonomes, et le groupe des dix, qui comprend notamment les syndicats SUD. Les associations de défense de chômeurs ne sont pas non plus exclues de ces contacts. En pratiquant ainsi, la CGT veut démontrer sa volonté d'un dialogue avec toutes les forces sociales.

Alain Beuve-Méry

Les amis de Lionel Jospin préparent ensemble le congrès du PS

M. Fabius n'est pas associé à leur initiative

LA PRÉPARATION du congrès du Parti socialiste, qui doit se tenir du 21 au 23 novembre à Brest, est désormais bien lancée. Dès le lendemain de la victoire de la gauche aux élections législatives, les dirigeants du PS avaient commencé à débroussailler le terrain et à esquisser leur stratégie.

En juillet, le premier secrétaire délégué, François Hollande, et les principaux responsables de la majorité jospiniste avaient chargé trois secrétaires nationaux - Jean-Christophe Cambadélis, Alain Bergouinioux et Vincent Peillon - de préparer une contribution pour le congrès, susceptible de devenir celle de toute la direction du parti. (*Le Monde* du 29 juillet). De son côté, le président de l'Assemblée nationale se montrait tenté de déposer sa propre contribution afin d'alimenter le débat préparatoire au congrès, mais paraissait beaucoup plus hésitant sur le dépôt ultérieur d'une motion, texte sur lequel les militants votent et à partir duquel se répartissent, à la proportionnelle, les places des courants à la direction du PS. Enfin, d'autres contributions se dessinaient : celle de la Gauche socialiste ou celles, probables, des amis de Jean Poperen, de Louis Mermaz ou d'Edith Cresson associée au maire de Mulhouse, Jean-Marie Bocquel.

A la veille de l'université d'été du PS, qui débute à La Rochelle vendredi 29 août, et alors que la date limite de dépôt des contributions est fixée au 2 septembre, l'on est entré dans le vif du sujet. Mardi 26 août, à l'initiative de deux des plus proches amis de Lionel Jospin - Daniel Vaillant, ministre chargé des relations avec le Parlement, et Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale et de la recherche - un dîner a réuni à Paris plus d'une trentaine de responsables socialistes. Avaient répondu à cette invitation le premier secrétaire délégué, François Hollande, Pierre Mauroy, la plupart des ministres (notamment Martine Aubry, Dominique Strauss-Kahn, Elisabeth Guigou, Pierre Moscovici, Alain Richard, Catherine Trautmann, tandis que Louis Le Penec ou Jean-Pierre Masse-ret, absents de Paris, avaient fait connaître leur accord sur la démarche), les deux présidents de groupes parlementaires, Jean-Marc Ayrault et Claude Estier, ainsi que bon nombre de secrétaires nationaux, comme MM. Cambadélis, Bergouinioux, Peillon.

L'objet de cette réunion était

simple : se mettre d'accord pour déposer une contribution au congrès capable de rassembler tous ceux qui se sont retrouvés, depuis la présidentielle de 1995, en accord sur la démarche engagée par Lionel Jospin pour rénover le parti. L'objectif a été atteint sans difficulté : cette contribution, dont le texte n'est pas définitivement bouclé mais qui pourrait s'intituler « *Avec Lionel Jospin, réussir le changement par la réforme* », sera déposée d'ici au 2 septembre, avec l'assentiment, évidemment, du premier ministre, mais aussi du premier secrétaire délégué.

BATAILLES DE COURANTS

De là à imaginer que cette contribution pourrait dessiner, comme au bon vieux temps, un front aussi large que possible pour isoler Laurent Fabius, il n'y a qu'un pas. Daniel Vaillant s'en défend vigoureusement. Il ne s'agit en aucun cas de revenir aux batailles de courants d'autrefois, assure-t-il. « *Ce n'est pas une initiative contre qui que ce soit, mais bien pour rassembler* ». Le ministre chargé des relations avec le Parlement note que, depuis plusieurs semaines, il a été sollicité par des responsables socialistes qui s'interrogeaient sur la meilleure stratégie possible pour assurer, à la fois au premier ministre et au premier secrétaire délégué, le soutien le plus solide. Dès lors que beaucoup de ces contributeurs éventuels se retrouvaient sur l'essentiel, il a donc jugé plus pertinent de tenter de parvenir à un texte unique, là où il aurait pu y en avoir une dizaine, au risque de brouiller le débat préparatoire du congrès.

De même, assure-t-il, cette contribution n'a pas vocation à se transformer ultérieurement en motion et à servir de base à la reconstitution en bonne et due forme d'un « *courant* » jospiniste, désireux de se compter au congrès. « *La seule contribution qui a vocation à devenir la motion majoritaire sera celle que déposera François Hollande* ». Il s'agit donc bien, explique-t-il, de trouver « *la meilleure façon d'aider le premier secrétaire délégué à réussir son premier congrès et à rassembler le plus largement autour de lui* ». Il n'échappera pourtant à personne, à commencer par l'intéressé, que Laurent Fabius est le grand absent de ce rassemblement voulu par les amis du premier ministre.

G. C.

ABONNEZ-VOUS
et économisez jusqu'à 450 F
soit 60 numéros gratuits

1 AN - 1890 F
au lieu de 2 340 F*



* Prix de vente au numéro - (Tarif en France métropolitaine uniquement)

BULLETIN - RÉPONSE

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

3 MOIS - 536 F au lieu de 585 F 6 MOIS - 1 038 F au lieu de 1 170 F 1 AN - 1 890 F au lieu de 2 340 F

Je joins mon règlement soit : _____ F 701 MQ 006

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N° _____

Date de validité _____ Signature : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Localité : _____ Pays : _____

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2 086 F	2 960 F	« Le Monde » (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year « LE MONDE » 21, bis, rue Claude-Bernard 75542 Paris Cedex 05, France, périodicals postage paid at Channah, plain N.Y. U.S. and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518
6 mois	1 123 F	1 560 F	Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-3003
3 mois	572 F	790 F	

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers.

Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à :
LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc
60646 Chantilly Cedex

ENSEIGNEMENT Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, réunit jeudi 28 août les recteurs pour examiner les conditions de création de 75 000 emplois-

jeunes durant l'année scolaire 1997-98. Si les principales modalités ont été fixées, plusieurs questions restent toutefois en suspens. ● LES JEUNES pourront se porter

candidats dès le 10 septembre auprès des rectorats. Employés à des tâches de surveillance, de soutien scolaire, d'animation, ils pourraient également assister les ensei-

gnants dans les classes, ce qui divise les syndicats d'instituteurs. ● LE CHOIX de M. Allègre de faire financer exclusivement par l'Etat ces emplois est diversement appré-

cié. Il pourrait en effet inciter les collectivités locales, les mairies en particulier, déjà présentes dans la prise en charge d'activités à l'école, à se désengager.

M. Allègre définit les modalités d'emploi de 75 000 jeunes dans les écoles

Le ministre de l'éducation nationale réunit, jeudi 28 août, les recteurs pour organiser le recrutement, d'ici à la fin de l'année, de 40 000 jeunes diplômés, puis de 35 000 en 1998. Ces « aides-éducateurs » pourraient seconder les instituteurs dans les classes

EN BON ÉLÈVE de la classe gouvernementale, le ministère de l'éducation nationale a voulu être le premier sur le dossier des « emplois-jeunes » : annonce la plus rapide, nombre d'emplois le plus élevé, calendrier le plus serré. L'été s'en va avec le temps des promesses. Arrive le moment de la concrétisation et des grandes manœuvres, qui commencent officiellement mercredi 27 août.

En fin d'après-midi, les organisations syndicales sont invitées à rencontrer les recteurs. Le lendemain, ces derniers sont réunis par le ministre Claude Allègre. Ils devraient répartir dans leurs académies avec un mode d'emploi pour embaucher 40 000 jeunes diplômés de 18 à 25 ans entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre et 35 000 autres pendant le reste de l'année scolaire.

Les mois de juillet et d'août ont permis d'affiner le projet, mais ont aussi fait surgir une série de questions complexes, d'oppositions, de choix ambigus. « Un refus pur et simple de ces emplois serait syndicalement suicidaire, et de plus totale-

ment incompréhensible pour l'opinion publique », soulignait une note interne de la FEN (Fédération de l'éducation nationale) cet été. Tout le monde est donc d'accord pour participer à l'effort national en faveur des jeunes, mais aucun syndicat n'entend pour autant abandonner une parcelle de son pouvoir.

Voici les principales questions posées :

● Dans quel secteur ces emplois seront-ils créés prioritairement ?

Claude Allègre a fait le choix de concentrer dans un premier temps les emplois-jeunes dans les écoles primaires. Organisée de façon plus simple que le second degré, l'école élémentaire utilise peu de corps de métiers différents en dehors des instituteurs et des directeurs : il y aurait donc place pour de nouvelles fonctions. De plus, la promesse de réemploi, à la rentrée, de tous les maîtres-auxiliaires qui étaient en fonction depuis 1995-1996 devrait donner un peu de souplesse dans le second degré, rendant moins ur-

gents les besoins en personnels. Une raison pédagogique peut aussi avoir motivé ce choix : la lutte contre l'échec scolaire, dès l'école primaire, par l'amélioration des conditions de travail et de vie des enfants.

● Dans quelles zones géographiques ?

Comme les 800 réouvertures de classes opérées par Ségolène Royal, la ministre déléguée à l'enseignement scolaire (*Le Monde* du 27 août), ces emplois seront créés dans les zones sensibles, difficiles, ou rurales, c'est-à-dire les lieux fragiles du territoire ou du système éducatif. Dans les collèges, quelques emplois seront attribués dans les neuf zones géographiques qui seront retenues par le plan anti-violence. Enfin, des emplois seront créés là où existent des projets bien structurés, sur la base du volontariat.

● Qui recrutera ?

Les recteurs ou les inspecteurs d'académie seraient chargés du recrutement (vérification des aptitudes et du niveau de qualification) dans le cadre de commissions académiques comprenant des enseignants. Pour ce qui est de la signature du contrat - de droit privé - et de la rémunération, les écoles ne peuvent juridiquement pas y procéder. Ce ne sont pas des EPLE (établissements publics locaux

d'enseignement) ordonnateurs de dépenses comme les collèges ou les lycées. Une des solutions envisagées par Claude Allègre consisterait donc à créer des associations *ad hoc* regroupant un ensemble d'établissements, pour gérer les contrats et les salaires.

Les associations complémentaires de l'éducation nationale, membres d'un conseil national, agréées, revendiquent ce rôle, soutenues par le Syndicat des enseignants (SE-FEN), mais le ministre ne semble pas prêt à le leur accorder. La FSU (Fédération syndicale unitaire) marque pour sa part son opposition à « la création d'associations bidon » et plaide pour des contrats de droit public, sur le modèle de ce qui a été retenu pour le ministère de l'intérieur. Elle est réticente à l'idée d'utiliser les associations complémentaires existantes, « qui sont spécialisées dans le parascolaire, ce qui risque de créer une ambiguïté ».

● Quels diplômes et quel salaire ?

Ces emplois devraient concerner les bacheliers et les bac + 2. Contrairement aux autres ministères, qui laisseront les collectivités locales compléter à hauteur de 20 % le salaire de l'Etat pour atteindre le SMIC, l'éducation nationale a décidé de financer à 100 % ses emplois-jeunes. Ce qui se passe

dans l'école doit être maîtrisé par l'éducation nationale et non par les collectivités locales, a fait savoir en substance Claude Allègre à ses partenaires syndicaux. Le ministre n'a pas exclu de moduler légèrement ce salaire en fonction du niveau de diplôme.

● Pour quelles tâches ?

Cette question est délicate entre toutes pour les organisations syndicales. Alors que le ministère s'entend à un vocabulaire très général comme « aide-éducateur », afin de ne fermer aucune porte, chaque organisation y va de sa nomenclature. Le SNU-IPP (FSU) propose ainsi des auxiliaires pour les bibliothèques, l'informatique, les tâches administratives, les sorties, l'accueil pendant le temps de la cantine. Le SE-FEN y ajoute l'accueil des enfants le matin avant la classe, l'intégration des handicapés, le SGEN-CFDT l'aide à l'encadrement des activités physiques dans les piscines ou les gymnases, ou l'aide aux ateliers sur des projets spécifiques.

Une profonde divergence oppose les deux principaux syndicats du premier degré sur la présence des jeunes dans la classe. Pour Hervé Baro, secrétaire général du SE-FEN, cette ouverture de la « boîte noire » que représente la classe est une chance pour le système scolaire, à condition que les emplois-jeunes ne viennent pas en substitu-

tion des instituteurs. Daniel Le Bret, secrétaire général du SNU-IPP, estime au contraire qu'« il ne faut pas laisser grandir l'idée dans l'opinion que le jeune pourrait apprendre à lire à un enfant. C'est un métier et une formation ». Les deux ministres n'ont, semble-t-il, pas fait les mêmes réponses à leurs partenaires, Claude Allègre estimant pour sa part que les emplois-jeunes pourraient franchir la frontière de la classe.

Bien d'autres questions restent en suspens. Quels seront les débouchés de ces jeunes au bout de cinq ans ? Comment s'articulera leur travail, fixé pour l'instant à 39 heures par semaine - la FSU souhaiterait 35 heures -, avec celui des enseignants présents 26 heures ? Et avec celui des MISE (maîtres d'internats, surveillants d'externat, c'est-à-dire les « pions ») ou des CES (contrats emploi-solidarité) lorsque les emplois-jeunes seront affectés au second degré ? Les premiers sont payés légèrement au-dessus du SMIC pour 30 heures par semaine, les seconds au taux horaire du salaire minimum pour 20 heures hebdomadaires. A ces nombreuses questions, le ministre, pressé par le temps, devra trouver des réponses en marchant.

Béatrice Gurrey

Des candidatures reçues à partir du 10 septembre

Le ministère de l'éducation nationale a engagé une véritable course contre la montre. Une fois le dispositif ajusté dans ses grandes lignes avec les recteurs jeudi 28 août, les jeunes pourront déposer leur candidature auprès des rectorats à partir du 10 septembre, comme l'a indiqué Claude Allègre sur France 2.

Les premiers emplois-jeunes (environ 10 000) pourraient être mis en place dès le 1^{er} octobre, alors que le projet de loi ne devrait pas être définitivement adopté avant la mi-octobre. 30 000 autres emplois seront théoriquement affectés tout au long du premier trimestre de l'année scolaire, puis 35 000 autres jusqu'au mois de juin.

Ce calendrier laisse très peu de temps aux écoles, absorbées par la gestion de la rentrée, pour présenter les projets cohérents que souhaite le ministère de l'emploi et de la solidarité. Un tel agenda suppose en tout cas qu'il n'y ait aucun accroc dans ce dossier truffé de difficultés.

Les collectivités locales risquent d'être tentées de se désengager

LA DÉCISION prise par Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de faire financer à 100 % par l'Etat les emplois-jeunes directement affectés à l'école, au lieu de laisser les collectivités locales assurer 20 % de leur salaire, suscite des réactions très mitigées. Ainsi, Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, n'a pas caché à ses interlocuteurs que cette décision pourrait provoquer un changement d'attitude des collectivités locales. Nombre d'entre elles se sont engagées dans les affaires scolaires au-delà de leurs obligations. Ici ou là, elles financent un accueil matinal, une surveillance supplémentaire à la cantine, un atelier d'informatique. Pourquoi continueraient-elles à subventionner des activités qui seraient désormais accomplies par des jeunes payés par l'Etat ?

Pour Hervé Baro (SE-FEN), il s'agit d'une bonne décision républicaine. « Il serait regrettable d'abandonner des pans entiers de l'école aux mairies, comme ce fut le cas dans l'expérience d'aménagement des rythmes scolaires conduite par Guy Druet, et de refuser des emplois aux jeunes alors que ceux-ci seront contrôlés par les enseignants », fait-il valoir. Il reconnaît néanmoins que l'apport financier de certaines mairies rend la vie scolaire plus confort-

table dans les écoles et que ces collectivités pourraient être tentées d'affecter leurs fonds à d'autres emplois de proximité, dans les banlieues par exemple.

Jean-Paul Delevoye, président de l'Association des maires de France (AMF), ne nie pas cette éventualité d'un désengagement des communes. « A partir du moment où l'Etat permettra ainsi aux villes, dont les finances ne sont pas vaillantes, des économies de moyens, elles se laisseront probablement faire. » M. Delevoye, qui préside également le comité d'évaluation des rythmes scolaires mis en place sous le précédent gouvernement, regretterait pourtant que la mise en place des emplois-jeunes aboutisse à une dégradation des relations villes-écoles, resserrées à l'occasion des expériences d'aménagement du temps promues par Guy Druet. « L'ARS [aménagement des rythmes scolaires] a été une formidable possibilité d'osmose, d'ouverture de l'école, dans une approche globale de la vie de l'enfant », observe-t-il.

Roland Ries, maire de Strasbourg, ville engagée dans l'ARS par Catherine Trautmann, considère pour sa part que « le plan Aubry est une bonne occasion de donner un coup d'accélérateur au dispositif ». Ce sont des « métiers émergents, comme le recommande le projet de loi de Martine Aubry » que la ville finance dans cette expérience d'ARS, considère-t-il. En fait, il ne semble pas que la doctrine ministérielle soit clairement fixée sur ce point. Mardi 1^{er} juillet, devant les députés, Claude Allègre avait approuvé l'expérience de l'ARS, soulignant que les emplois-jeunes « pourraient être mis en place en partenariat avec les collectivités sans que ces dernières soient forcément sollicitées pour en assurer la rémunération ». L'exercice peut se révéler délicat.

B. G.

« On pourrait commencer à parler qualité »

L'ÉCOLE PRIMAIRE Rosa-Bonheur, à Magny-les-Hameaux (Yvelines), ne compte que trente-cinq élèves, répartis en deux classes. Le directeur, Didier Bucchi, s'occupe

TÉMOIGNAGES

Deux directeurs d'école énumèrent leurs besoins mais aussi leurs réticences

au soir. « Il y a des besoins en matière de sécurité, d'éducation à la santé », explique-t-il par exemple. Magny, commune de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, compte 8 500 habitants dispersés dans des hameaux distants parfois de cinq kilomètres des écoles. Les parents partent tôt le matin travailler à Paris et rentrent tard le soir.

Un car scolaire fait bien le tour des hameaux, mais les premiers enfants déposés devant l'école Rosa-Bonheur doivent souvent attendre dix bonnes minutes l'ouverture des grilles. Le jeune pourrait ainsi les accueillir avant le début des cours. Un autre aide-éducateur, qui travaillerait pour deux ou trois écoles du village, pourrait, lui, accompagner les enfants dans le car. « Il faut voir les conditions d'embarquement, il y a de vrais problèmes de sécurité. Or les enseignants ne sont pas dans les cars et les chauffeurs ne peuvent s'occuper de cela », dit M. Bucchi.

Le soir, le problème se pose à nouveau. Le directeur assure l'étude jusqu'à 18 heures, mais il avoue rester souvent plus long-

temps car, à cette heure, il n'y a plus de car et les parents ne sont pas encore rentrés. Pour encadrer les enfants, une aide serait la bienvenue, tout comme pour la cantine, fréquentée par la quasi-totalité des écoliers de Rosa-Bonheur. Et Didier Bucchi de citer d'autres missions : soutien scolaire aux élèves en difficulté, accueil de deux enfants handicapés, animations sous le préau, etc.

« LAISSER DU TRAVAIL AUX AUTRES »

L'aide-éducateur soulagerait donc l'instituteur, mais il pourrait aussi lui retirer une partie de ses revenus complémentaires. « L'étude du soir, ça me rapporte 98 francs par jour. Mais s'il faut se pousser pour laisser du travail aux autres, je le ferai », raconte le directeur de Rosa-Bonheur. Autre point contesté par une partie des syndicats : la présence éventuelle du jeune dans les salles de classe. Didier Bucchi y est favorable, pour peu que l'aide travaille sous l'autorité du maître.

Nathalie Boussac, directrice d'école à Vitrolles (Bouches-du-

Rhône), se montre pour sa part beaucoup plus réservée. Disposant exceptionnellement d'un contrat emploi-solidarité (CES, en principe réservé au second degré), affecté à la bibliothèque, elle se félicite chaque jour de la compétence avec laquelle cette employée s'occupe du prêt des livres, du rangement, du classement. « Je ne suis pas sûre qu'avec un employé-jeune, non qualifié, cette tâche serait aussi bien accomplie », dit-elle.

Elle cite en contre-exemple la surveillance de la cantine, pour laquelle la mairie a affecté à l'école des étudiants et qui se révèle une catastrophe. « Ils ont des diplômes, mais ils ne sont pas faits pour cela. Avec les enfants difficiles que nous avons, il faut des compétences bien particulières, la bonne volonté ne suffit pas. » La question des CES la tracasse particulièrement : « Nous passons par l'ANPE et nous trouvons souvent des gens plus diplômés que des instituteurs, payés 2 500 francs pour rester dans l'école à peu près le même temps qu'eux. Ce n'est pas très juste, non ? »

V. H.

A la SNCF, le profil psychiatrique comme ultime obstacle à l'embauche

CHEF D'ÉQUIPE des « gilets rouges » - ces agents d'accueil qui arpentent les gares lors des vacances scolaires - à Lyon Part-Dieu, Sébastien Gillet travaille pour la SNCF depuis deux ans. Employé intérimaire d'une filiale privée de l'entreprise publique, très bien noté par ses supérieurs, il souhaitait, à vingt-six ans, entrer comme titulaire dans la maison mère. Le 1^{er} avril, il commence à Lyon une formation de contrôleur, ACT en langage SNCF.

Avec l'aval de la direction des ressources humaines, l'aspirant contrôleur passe - avec succès - des tests « psycho-techniques » : la psychologue n'émet aucune réserve. Pourtant, après une semaine de stage, il se retrouve sans emploi. Après avis du psychiatre, Pierre Saltel, vacataire à la SNCF, le médecin du travail l'a jugé inapte au métier de contrôleur. Le docteur Saltel a considéré que le « profil de personnalité » du jeune homme « paraît peu en phase avec un emploi ACT ». Joint au téléphone, mercredi 20 août, il confie s'être fondé sur son « feeling » acquis en quinze ans de travail pour la SNCF pour estimer que Sébastien Gillet ne ferait pas un bon contrôleur.

Dans son avis motivé, daté du 3 avril, le psychiatre fait notamment allusion aux engagements de M. Gillet « dans des organisations à caractère humanitaire ou social ». Celui-ci est en effet membre de Droit au logement,

d'Agir ensemble contre le chômage, et syndiqué à SUD-Rail. L'expertise conclut que « la discordance entre un potentiel intellectuel brillant et les mauvais résultats concrets sur le plan de l'insertion sociale participent d'une grande difficulté à persévérer dans ses projets [...] et d'une tendance à se réfugier dans un imaginaire très utopique dont la générosité affichée contient mal un égocentrisme immature ». Le docteur Saltel aborde au passage la situation familiale du candidat contrôleur : « Il est issu d'une famille d'enseignants, ses sœurs font des études brillantes. Il est donc un peu "en échec" dans ce contexte. »

STRICTE APTITUDE MÉDICALE

Pour certains médecins, cet avis n'a rien de médical. C'est également ce que soulignent l'ensemble des syndicats de cheminots de Lyon, qui ont écrit le 16 juillet au président de la SNCF, Louis Gallois, pour s'émouvoir de cette situation. Les syndicats suspectent depuis quelques années la direction de l'entreprise publique d'utiliser les visites médicales d'aptitude pour refuser l'embauche de travailleurs intérimaires. Or le code du travail stipule que « l'examen médical a pour but de rechercher si le salarié n'est pas atteint d'une affection dangereuse pour les autres travailleurs, de s'assurer qu'il est médicalement apte au poste de travail [...] ».

Un médecin du travail n'a donc pas à vérifier les capacités professionnelles d'un candidat à un poste donné. « On a donné des critères de sélection aux médecins, nous a pourtant précisé, mardi 19 août, un porte-parole de la SNCF. Pour être contrôleur, il faut du calme, des qualités de négociation », qualités que le docteur Saltel dénie à Sébastien Gillet. Dans une lettre de recommandation datée du 15 avril, la responsable des ressources humaines de Voyageurs services plus, la société privée filiale de la SNCF qui emploie les « gilets rouges », écrivait pourtant que M. Gillet « a su faire preuve, dans des situations parfois difficiles, d'une capacité de réactivité et d'anticipation, marquée par un grand professionnalisme ».

Sébastien Gillet est aujourd'hui désespéré. Il a essayé de trouver un accord avec la SNCF mais celle-ci se refuse à remettre en cause l'avis des médecins. Début juillet, il a vu un autre psychiatre à Paris, mais ce dernier, qui travaille également pour la SNCF, refuse de déjuger son collègue lyonnais. M. Gillet envisage aujourd'hui de porter l'affaire au pénal, pour discrimination. Entre temps, il a remis son « gilet rouge » : jusqu'en septembre, il mène une enquête de satisfaction auprès de la clientèle du réseau régional.

Vincent Hubé

Le Carnet du Monde

POUR VOS HEUREUX ÉVÉNEMENTS

NAISSANCES, MARIAGES

70 F la ligne hors taxes

☎ 01.42.17.39.80
01.42.17.38.42

Des associations et plusieurs partis de la majorité protestent contre l'avant-projet de loi sur l'immigration

Lionel Jospin défend « une vision réaliste et respectueuse du droit de la personne »

L'avant-projet de loi sur l'immigration préparé par le ministère de l'intérieur provoque la colère des associations et la désapprobation de plu-

sieurs formations de la majorité. Elles reprochent au premier ministre de renoncer à l'abrogation des lois Pasqua et Debré, alors qu'il

s'y était engagé pendant la campagne. Les Verts, qui parlent de « crise de confiance », ont décerné un « carton jaune » au gouvernement.

« On a trop joué avec les symboles en matière d'immigration. Ce qui compte, ce sont les faits », a répliqué Lionel Jospin.

LA PUBLICATION, mardi 26 août, du contenu de l'avant-projet de loi sur l'entrée et le séjour des étrangers préparé par le ministère de l'intérieur a relancé la polémique sur l'immigration. Les associations de défense des droits des étrangers, mais aussi les partenaires du Parti socialiste au sein de la majorité, ont dénoncé, violemment pour les premiers, prudemment pour les seconds, le contenu de ce texte, largement inspiré des propositions du politologue Patrick Weil (*Le Monde* du 27 août). Ils reprochent surtout au gouvernement d'avoir renoncé à « abroger » les lois Pasqua et Debré, comme Lionel Jospin s'y était pourtant engagé.

Les associations ont été les premières à ouvrir le feu des critiques. Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) parle d'« immense déception », en soulignant qu'avec ce projet, M. Jospin « renie ses promesses ». « Il s'inscrit dans la continuité des lois et des logiques habituelles de suspicion qui ont prévalu ces dernières années », ajoute-t-il.

« CONSERVATISME ET FRILOSITÉ »

Même tonalité à la Cimade, pour qui « ce projet est marqué par le conservatisme et la friilosité ». L'Association nationale d'assistance aux frontières (Anafé) estime que « le seuil de l'intolérable est maintenu par le projet Chevènement » tandis que le Syndicat de la magistrature (SM) fustige l'ensemble du texte, et plus particulièrement la

prolongation de dix à quatorze jours de la durée de rétention administrative pour un irrégulier, qui constitue selon lui « un recul considérable du droit des étrangers ». SOS-Racisme, enfin, juge « pas satisfaisante » la version actuelle du texte.

Si ce tir de barrage associatif était attendu – voire souhaité – par le gouvernement, la réaction des formations de la « gauche plurielle » pourrait provoquer des secousses dans la majorité. La réaction la plus violente est venue des Verts, qui qualifient d'« exigence absolue » l'abrogation des lois Pasqua-Debré. Rappelant l'engagement électoral pris par Lionel Jospin, ils estiment que « l'adoption d'une telle loi entraînerait une grave crise de confiance au sein de la majorité plurielle ». Ils infligent donc un « carton jaune au gouvernement ».

Le Parti radical socialiste (PRS) se félicite de voir reprises « les propositions les plus positives » du rapport Weil. Les radicaux socialistes « regrettent cependant que le gouvernement n'ait pas retenu l'idée d'une refonte législative plus globale et audacieuse qui marque une rupture avec les lois Pasqua ».

Les communistes, plus prudents, rappellent, par la voix de leur responsable immigration, Serge Guichard, qu'ils considèrent « comme une condition nécessaire l'abrogation des lois Méhaignerie, Pasqua et Debré ». Le bureau national du PCF, qui s'est tenu mardi 26 août, n'a cependant pas donné lieu à

une déclaration particulière. Selon Pierre Blotin, numéro deux du parti, « il faudra juger le texte définitif sur le contenu ».

Ces réactions n'ont pas eu l'air de beaucoup inquiéter le premier ministre. Au cours du bureau national du PS qui s'est tenu mardi 26 août, le sujet n'a pas été abordé, le parti ne souhaitant pas « discuter sur un avant-projet ». A la sortie, M. Jospin a toutefois défendu la direction adoptée par son gouvernement en estimant qu'il « mettait en œuvre une vision réa-

liste et respectueuse du droit de la personne ».

A ceux qui lui reprochent les promesses non tenues, il a assuré que le PS s'était engagé à « remplacer les lois Pasqua par une législation nouvelle, à la fois rigoureuse dans la maîtrise de l'accueil des étrangers et respectueuse des droits fondamentaux [...] et c'est très exactement ce que nous faisons ». « C'est cette vision réaliste et respectueuse du droit de la personne que nous mettons en œuvre, très tranquillement. Je ne pense pas que les asso-

ciations puissent en être surprises », a-t-il poursuivi. Interrogé enfin sur le symbole que constitue l'abrogation des lois Pasqua et Debré, il a déclaré : « On a trop joué avec les symboles en matière d'immigration. Ce qui compte ce sont les faits. » Un peu plus tôt, François Hollande, le premier secrétaire délégué du Parti socialiste, avait affirmé qu'il ne fallait pas « jouer sur les mots ». « Ce qu'il faut abandonner, ce sont les dispositions des lois Pasqua, Méhaignerie, Debré, qui mettaient en cause les principes et les droits fondamentaux », a-t-il souligné.

Le plus satisfait de cette polémique est sans nul doute Jean-Louis Debré. Interrogé par *France Inter*, l'ancien ministre (RPR) de l'intérieur s'est simplement « réjoui » de voir les socialistes « renier leurs engagements ». « Les critiques socialistes de l'hiver dernier, les manifestations qu'ils avaient organisées n'étaient qu'un leurre, mais tant mieux », a-t-il conclu.

Nathaniel Herzberg

Nouvelle grève de la faim d'étrangers sans papiers

Une quarantaine d'étrangers menacés d'expulsion et placés au centre de rétention administrative du Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne), près de l'aéroport de Roissy, ont entamé, mardi 26 août, une grève de la faim. Certains laisseraient en France, en cas d'expulsion, femme et enfants. La plupart d'entre eux devraient être reconduits dans la semaine.

Par ailleurs, Ababacar Diop, porte-parole des sans-papiers de Saint-Bernard, n'est plus en situation irrégulière. Il a indiqué avoir reçu une carte de séjour d'un an dans le cadre de la procédure de régularisation mise en place par le ministère de l'intérieur. Son épouse avait déjà reçu des papiers il y a une dizaine de jours.

La mise en examen de M. Droitcourt relance les questions sur l'affaire Longuet

LA VILLA TROPÉZIENNE de l'ancien ministre de l'industrie Gérard Longuet, agrémenté toujours les feuilletons judiciaires. Visé par une procédure judiciaire, conduite à Paris entre 1994 et 1996 par le juge Mireille Filippini, sur les conditions dans lesquelles cette résidence avait été construite, l'ancien président du Parti républicain avait obtenu un non-lieu pour l'infraction de « recel d'abus de biens sociaux ».

Devant l'écart de prix, près de deux millions de francs, entre le montant final et le coût réel des travaux, la justice s'était interrogée sur la nature de cette faveur accordée par l'entreprise de la Meuse, Céréda SA, en charge de l'essentiel du chantier. Fort de ces éléments, le parquet de Paris avait demandé au magistrat un supplément d'information qui fut refusé, le 12 juin 1996, par M^{me} Filippini au motif qu'une contre-expertise démontrait que ce manque à gagner n'était imputable qu'à l'impéritie de l'entrepreneur.

Le parquet général décidant de ne pas faire appel, M. Longuet a finalement été renvoyé devant le tribunal pour « recel d'abus de crédit » pour avoir tardé à verser les paiements à l'entreprise Céréda. Le financement même de la villa semblait alors être hors de cause.

PRESTATIONS FICTIVES

La mise en examen, jeudi 21 août, de son bras droit, André Droitcourt, ancien vice-président du conseil général de la Meuse – et non de Meurthe-et-Moselle comme indiqué par erreur dans notre édition du 27 août – et actuel vice-président du conseil régional de Lorraine, présidé par Gérard Longuet, pour « ingérence, prise illégale d'intérêt, trafic d'influence et abus de confiance », fragilise pourtant les conclusions de l'enquête menée à Paris.

Directeur général de la Société d'économie mixte chargée du développement de la Meuse (Semagir) – dirigée par son propre fils, Hervé, mis en examen et incarcéré pendant plusieurs mois pour avoir érigé en système le détournement des règles des marchés publics –, M. Droitcourt semble avoir bénéficié de conditions avantageuses pour la construction de sa propre villa aux Issambres (Var) en contrepartie de l'obtention de marchés

pour des entreprises meusiennes. Les experts ont notamment établi que Céréda SA avait bénéficié du paiement de travaux fictifs à hauteur de 280 000 francs dans le cadre du marché des haras de Vassincourt. Enfin, les enquêteurs ont découvert que la Société meusienne de chauffage (SMC), sous-traitante de Céréda SA, avait reçu 130 000 francs pour des prestations fictives.

Les sociétés Céréda SA et SMC sont justement celles qui sont intervenues pour la villa de M. Longuet à Saint-Tropez et celle d'Hervé Droitcourt à Bazincourt (Meuse). Dans les trois cas, les propriétaires ont obtenu des prix extrêmement bas et des délais de paiement tout à fait inhabituels. Les entrepreneurs entendus par le juge d'instruction ont indiqué que le nombre de commandes diminuait à mesure qu'ils envoyaient les factures des travaux effectués chez les Droitcourt. Ils ont également reconnu avoir bénéficié de favoritisme sur certains marchés publics et avoir surfacturé des prestations pour récupérer le manque à gagner sur l'offre initiale, anormalement basse.

L'hypothèse d'une nouvelle mise en cause de Gérard Longuet par la justice n'est toutefois pas d'actualité. Vice-président du bureau du conseil général entre 1982 et 1992, l'ancien ministre n'a jamais eu de lien direct avec la Semagir, contrairement à André Droitcourt. Son nom n'est nullement cité dans la procédure nancéenne. Enfin, la société Céréda SA, qui fut au centre de l'instruction parisienne, n'apparaît que dans une faible mesure dans l'affaire Semagir.

La mise au jour des ces nouveaux éléments autorise cependant à s'interroger de nouveau sur les relations entre les responsables politiques de la Meuse et les entreprises du département. Ce rapprochement possible n'avait d'ailleurs pas échappé au ministère de la justice du gouvernement d'Alain Juppé. Quelques jours avant de prendre la décision de ne pas faire appel du refus d'enquête supplémentaire du juge Filippini, la chancellerie n'avait pas caché son inquiétude de voir la procédure de Nancy venir contredire l'enquête menée à Paris.

Jacques Follorou

Vous permettre de digérer tous les changements de régime de votre entreprise, c'est votre enjeu... aussi le nôtre.

... c'est aussi le nôtre.

Nous allons vous faire aimer l'an 2000.

Les Solutions Entreprises France Télécom

Nouvelle organisation, nouveaux modes de travail, relations enrichies avec vos clients, absorption des variations d'activité : votre entreprise évolue, ses échanges d'informations avec son environnement interne et externe doivent évoluer en volume et en vitesse. Elle doit donc s'équiper d'outils adaptés, utilisant les technologies les plus performantes et capables de transmettre toujours plus et toujours mieux la voix, les données, les images.

Toutes les bonnes réponses France Télécom, entreprise de services, vous accompagne partout en France et dans le monde, depuis le diagnostic de vos besoins jusqu'à la mise en place et à la maintenance de votre solution

télécom. Voix, données, images : avec les Solutions Entreprises France Télécom, vous accédez à l'expertise la plus complète, au plus haut niveau de fiabilité technologique et d'exigence de service, celui du 4ème opérateur mondial.

L'information toujours mieux transportée Numéris, Frame Relay, ATM. Liaisons Louées à hauts débits, offre SMHD sont quelques-unes des Solutions Entreprises proposées par France Télécom pour assurer la montée en débit de votre entreprise. Notre enjeu, aujourd'hui plus que jamais : vous donner les moyens de faire face aux vôtres !

Pour toute information, contactez votre Ingénieur Commercial France Télécom ou consultez notre site Internet : www.francetelecom.fr

France Telecom

AMÉNAGEMENT Le projet de Centre européen du volcanisme Vulcania est entré dans une phase active depuis que le préfet de la région Auvergne a signé le permis de

construire. Dans la chaîne des Puys, au cœur du parc naturel des volcans, les bulldozers sont à pied d'œuvre. ● LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL, Valéry Giscard d'Estaing, es-

time que cette réalisation attirera chaque année 500 000 touristes. Les partisans de Vulcania espèrent enclencher autour de Clermont-Ferrand une dynamique de type Futuro-

scope. ● LES OPPOSANTS ont déposé plusieurs recours et comptent sur l'appui de la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet. Celle-ci a

demandé une expertise hydrologique avant de décider d'octroyer le financement de l'Etat. ● LE DÉBAT autour de Vulcania concerne le mode de développement touristique.

La construction de Vulcania est suspendue à un arbitrage du gouvernement

Pour Valéry Giscard d'Estaing, le Centre européen du volcanisme, dont le permis de construire vient d'être délivré, est le « seul grand projet culturel de l'an 2000 ». Dominique Voynet a demandé une expertise hydrologique avant d'apporter le financement de l'Etat

CLERMONT-FERRAND de notre envoyé spécial

« Vulcania ! le chantier démarre ! » A Clermont-Ferrand, nul n'est censé ignorer l'événement. A

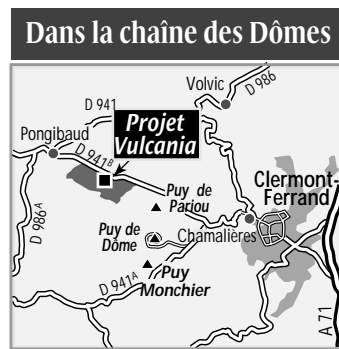
REPORTAGE

Le syndrome du Futuroscope a saisi ce petit bout d'Auvergne

travers la ville, d'immenses affiches de 4 mètres sur 3 proclament la nouvelle : le lancement des travaux du Centre européen du volcanisme (CEV), qui pourrait être, selon le rêve du président du conseil régional d'Auvergne, Valéry Giscard d'Estaing, le « seul grand projet culturel de l'an 2000 » et, partant, « l'événement médiatique de l'année » (Le Monde du 19 octobre 1996).

Pour célébrer ce « démarrage », le conseil régional d'Auvergne s'est également offert des encarts publicitaires pleine page dans les quotidiens *La Montagne* et *Le Figaro*. Avec, chaque fois, un singulier surtitre - « Depuis toujours, l'Auvergne. Depuis peu, une grande idée » -, pas forcément flatteur pour les Auvergnats et leur ascendance.

Cette frénésie de communication illustre bien le soulagement qu'a pu représenter pour les promoteurs de l'ambitieux projet de « parc de loisirs scientifiques et ludiques », conçu par l'architecte autrichien Hans Hollein, la délivrance de la per-



mis de construire, intervenue le 17 juillet, après une série de rebondissements juridico-politiques et une décision du tribunal administratif de Clermont-Ferrand avalisant la révision du POS de Saint-Ours-les-Roches (Puy-de-Dôme), là où doit être construit Vulcania.

Le préfet de région, François Leblond, a délivré l'autorisation de créer une Unité touristique nouvelle (UTN) le 16 juin, alors qu'il avait rendez-vous le 17 avec Dominique Voynet, ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire. Diligence toujours : le préfet a signé le permis de construire quelques heures avant que la ministre de l'environnement n'annonce, par télécopie, qu'elle souhaitait se « saisir de l'étude d'impact » et donner son avis sur le dossier compte tenu du fait « que l'implantation de ce futur centre à l'aplomb de la cheire de Côme [l'une des principales ressources en eau potable d'origine sous-basaltique] et le choix même d'une construction

en souterrain font peser sur la nappe d'eau souterraine des risques de pollution inacceptables pour une ressource exceptionnelle ». Le fax ministériel est daté du 18 juillet à 13 h 29, et, bien que le permis n'ait été affiché à la mairie de Saint-Ours que le 19, il porte la date du 17...

« Le préfet ne pouvait pas attendre pour signer dès lors que tous les avis étaient favorables, argumente aujourd'hui son directeur de cabinet. De toutes façons, dans un délai d'un mois le permis serait devenu tacite. » « Faux ! rétorque Marcel Breugnot, l'un des porte-parole du Comité de liaison pour la sauvegarde des volcans d'Auvergne. Selon le code de l'urbanisme, l'automatisme n'existe pas dès lors qu'il s'agit d'un site classé. »

« GISCARDOSCOPE »

A Clermont et sur le site du CEV, on pavioise par anticipation. Comme pour conjurer un mauvais sort jeté par un carré de réfractaires (qui ont quand même recueilli 18 000 signatures sur leur pétition) contre un projet approuvé par une confortable majorité d'élus (trente-trois sur quarante-sept conseillers régionaux), transcendant les traditionnels clivages. Les élus du Parti communiste mais aussi ceux du Front national (un des leurs a été nommé au comité de suivi) sont favorables au projet, tandis que le groupe socialiste a rejoint le groupe écologiste dans l'opposition.

Si les détracteurs du projet l'ont

baptisé « Giscardoscope », c'est que le syndrome du Futuroscope a saisi ce petit bout d'Auvergne. La plupart des élus locaux et des commerçants du secteur sont impatients de voir démarrer un chantier qui devrait employer « 40 à 250 personnes pendant trois ans » et imaginent déjà le débarquement des 500 000 visiteurs par an (sur

futuriste de 14 000 mètres carrés proposant un « parcours initiatique sur le volcanisme » avec les moyens de communication les plus sophistiqués.

Au-delà d'une volonté de tenir les délais - l'an 2000 et sa charge symbolique -, le « forcing » auquel se livre le conseil régional vise à rendre « irréversible » un projet

Coups bas au-dessous du volcan

Juste en face du chantier de Vulcania, le volcan à ciel ouvert aménagé par Jean-Louis Montel et son fils Philippe dans la carrière qu'ils exploitent au puy de Lemptegy (Le Monde du 19 octobre 1996), est parti pour attirer cette année autant de visiteurs qu'en 1996 : 70 000 ! Pourtant, ce musée « naturel », soutenu par une kyrielle de scientifiques, qui rapporte à la collectivité près de 1 million de francs d'impôts et de taxe professionnelle, sans bénéficier d'un centime de subvention, paraît aujourd'hui menacé.

Non seulement la demande de raccordement au réseau d'eau, présentée depuis trois ans par les Montel, n'a toujours pas été satisfaite, mais les tracasseries se multiplient à leur encontre. Ainsi, sur le nouveau POS, l'emprise réservée pour l'élargissement de la départementale Clermont-Ferrand - Pontgibaud fait un brusque crochet à la hauteur du puy de Lemptegy pour venir frapper d'alignement les bâtiments d'accueil et le parking. Pis encore, sur le même POS, le périmètre du musée à ciel ouvert a été classé en zone agricole !

neuf mois, avec un prix d'entrée d'environ 100 francs) qu'on leur promet, tout en affirmant qu'il n'y a pas lieu de redouter les effets d'un tourisme de masse ni le bétonnage au cœur de la chaîne des Puys.

Curieusement, alors que chacun spéculé sur les retombées économiques, on ignore encore comment et par qui sera géré cet équipement

dont le coût prévisionnel ne cesse de croître, passant de 220 à 360 puis à 420 millions de francs. « Alors que le président avait annoncé en décembre 1996 que l'on maîtriserait les coûts, une rallonge d'autorisation de programme de 60 millions de francs a été présentée en catimini lors du vote du budget rectificatif le 30 juin - trois lignes laconiques noyées au cœur d'un dossier de 10 centimètres d'épaisseur ! », s'enflamme Jean-Michel Duclos, conseiller régional (Verts).

Sur le terrain de 57 hectares racheté à l'armée sur la commune de Saint-Ours-les-Roches, et promptement balisé de panneaux, des engins ont été dépêchés pour débroussailler, araser et accomplir les travaux préparatoires à un chantier pour lequel des précautions exceptionnelles de préservation de la nappe souterraine (décidées sous la pression des opposants) devraient être prises. La haute surveillance déjà mise en place vise sans doute aussi à prévenir d'autres risques. Une occupation des lieux n'a pourtant jamais été envisagée par les associations regroupées au sein du Comité de liaison, qui ont, en revanche, engagé une nouvelle série de recours contre le permis de construire devant le tribunal administratif de Clermont et contre la révision du POS devant la cour administrative d'appel de Lyon.

Robert Belleret

Tourisme de masse contre tourisme « diffus »

PERSONNE ne conteste l'idée de réaliser un centre du volcanisme en Auvergne. C'est son lieu d'implantation et sa dimension qui font problème. Au delà des possibles

ANALYSE

Le parc naturel des volcans d'Auvergne risque de perdre un peu de son âme

risques hydrogéologiques, qu'analysent les experts, l'argument attractif d'un « parc de loisirs scientifiques » situé « au cœur de la chaîne des Puys ! » peut se retourner contre ses promoteurs. Dominique Voynet n'a d'ailleurs pas manqué de pointer la « contradiction » que constitue un tel équipement avec « les objectifs de la charte » du parc naturel régional des volcans d'Auvergne qui « propose de développer un tourisme diffus ». Si, lors du prochain renouvellement de la dite charte, le parc risque de perdre son statut, il risque aussi et surtout de perdre un peu de son âme.

C'est donc l'avenir d'une partie du tourisme auvergnat qui se joue à travers Vulcania et la logique touristique qu'il sous-tend.

Si l'on ajoute les coûts du réseau

d'assainissement et de la voirie - on prévoit de relier par une route Vulcania au Puy-de-Dôme qui, bon an, mal an, draine quelque 400 000 visiteurs vers son sommet - et sans tenir compte des dérives financières susceptibles de se produire en cours de réalisation, c'est autour de 600 millions de francs que se situerait le coût global du CEV. Un tel investissement ne peut se concevoir sans « retours » et, à plus ou moins long terme, c'est donc un tourisme de masse et de consommation qui sera privilégié.

Dès lors, on voit mal comment il pourrait s'appuyer sur les seules structures d'accueil existantes. Lorsque Jean Proriot, vice-président (UDF) du conseil régional, réaffirme qu'il n'y aura pas de création d'hôtels « sur le site », il joue d'une certaine manière sur les mots puisqu'à moins de trois kilomètres de là, au lieu-dit Maisons-Rouges, le POS révisé permet désormais la création d'une zone hôtelière.

Comment ne pas être également dubitatif face à l'assurance que l'afflux de touristes profitera aux professionnels déjà implantés dans les villages environnants ? Devant les membres de la commission spécialisée des Unités touristiques nouvelles (UTN), le préfet a récemment indiqué que « plusieurs grandes chaînes hôtelières » ont effectué des

démarches pour lui « faire savoir qu'elles étaient intéressées par Vulcania ». Si ces chaînes sont « très favorables au projet », c'est qu'il pourrait constituer une « étape significative sur les autoroutes Paris-Barcelone entre Disneyland Paris et les bassins de clientèle touristique espagnole ».

L'ATTRAIT D'ESPACES VIERGES

Mais, pour que les pesetas viennent irriguer la chaîne des Puys, il faudrait en outre que l'autoroute A 89 qui doit relier Bordeaux à Lyon par Clermont-Ferrand - surnommée « l'autoroute des présidents » parce qu'elle traverserait le Puy-de-Dôme, fief de l'ex-président, Valéry Giscard d'Estaing, et la Corrèze, fief de l'actuel président, Jacques Chirac - soit achevée. Or la construction de son tronçon nord a reçu un avis défavorable de la commission d'enquête publique. Ce dossier-là, au moins aussi sensible que celui de Vulcania, est toujours en cours d'examen, par le conseil d'Etat qui doit donner son avis au gouvernement.

Hôtels, restaurants, autoroute, bretelles, routes élargies, tours-opérateurs, promotion, synergie... On voit mieux aujourd'hui les contours d'un pari « futuroscopique » qui n'est d'ailleurs pas gagné d'avance. Car, même si le

thème du volcanisme y débordé sur les « sciences de la terre », le Centre européen du volcanisme est, a priori, davantage ciblé et donc moins aisément évolutif que le Futuroscope poitevin.

Il n'est pas sûr, en outre, que ce type de musée *new-look* corresponde à l'attente des visiteurs de la région. Selon *La Gazette officielle du tourisme*, éditée par le conseil régional qui avait diffusé un questionnaire, 77 % des personnes envisageant un séjour en Auvergne aimeraient pratiquer des activités de plein air. Mais il n'est pas besoin de sondage pour constater qu'entre Pontgibaud et le Puy-de-Dôme, c'est un contact avec une nature préservée, une immersion dans la pureté et la douceur des paysages, une redécouverte des grands espaces (presque) vierges que viennent chercher les randonneurs sportifs, les familles vagabondes et les promeneurs solitaires. Si la « vitrine » hautement technologique de Vulcania serait sans doute capable d'attirer de nouveaux chalandes aux abords de l'agglomération clermontoise, elle pourrait, en brouillant l'image de la région, rebuter les amoureux de cette contrée « naturellement » magique.

R. B.

Les olympiades du duo homme-chien

RODEZ

de notre correspondant

Les yeux d'Houry sont deux éclats de noisette dans un masque noir. De ces yeux-là, elle sait couvrir un troupeau de quatre cents brebis de Lacaune (les plus rebelles, dit-on), les mener de la bergerie aux prairies de bonne herbe et des pâturages à la traite, en empruntant des chemins égarés, et la route, s'il le faut. Et, s'il le faut encore, Houry, de sa dent douce, va piquer au gigot ce mouton égaré par les attrait d'une luzerne trop belle.

A quatre ans et demi, Houry est un border-collie au mieux de sa forme. Jean Bach, heureux berger louant les terres du prieuré de Comberoumal, à quelques kilomètres de Millau, est le propriétaire de cette chienne en livrée noir et blanc qui du parcours des brebis a fait son quotidien. Ce qu'elle exécute chaque jour, obéissant aux mots secs et claquants de son maître, Houry l'a répété le 23 août à l'occasion du concours dé-

signant le meilleur chien de berger de France, « des chiens en activité, pas des bêtes à concours », précise André Dides, le président du comité d'organisation. A Ségur, petit village du Lézérou aveyronnais, une vingtaine d'athlètes à quatre pattes ont participé à ces olympiades rurales et canines. Et 15 000 personnes sont venues assister à leurs exploits.

Au bout des vingt épreuves qui constituaient autant d'exercices de virtuosité, Houry n'a pas gagné, mais son maître, Jean Bach, reste beau joueur : « Si je n'ai pas gagné, ce n'est pas sa faute, c'est la mienne. » Jiang, un autre border-collie, qui officie dans la Loire pour le berger Dominique Roux, l'a emporté. Mais Houry a fait mieux que participer.

Dresser un chien est un chemin pavé de contradictions ; il faut l'aimer, s'effacer derrière sa personnalité. Le berger doit se montrer humble et tout à la fois prouver sa maîtrise, jouer de cette fameuse poigne de fer dans un gant de

velours, apprendre à l'élève une trentaine de mots - en patois le plus souvent - pour n'être plus obligé de les dire parce que, entre le berger et son chien, un regard, un geste, suffisent.

Et voici le chien ou la chienne, à vif, extraordinairement rapide à la course, ondulant dans les herbes, puis soudain freinant son pas et se coulant derrière les bêtes, ramenant deux ou trois étourdis au sein du troupeau sans en effrayer aucune, capable aussi de scinder la foule bêlante si le maître ordonne « Coupe, coupe ! ». Alors, voilà l'animal qui fonce entre les dos de laine et range autant de brebis d'un côté que de l'autre.

C'est le résultat de trois ou quatre ans d'apprentissage, de travail, et, peut-on dire, de dialogue homme-chien. Jean Bach couronne cette connivence d'une phrase : « Il faut que le chien soit heureux de vivre et qu'il se sente bien avec son maître. »

Elian Da Silva

Les élus responsables de transport soutiennent le plan Voynet

LE GROUPEMENT des autorités responsables de transport (GART), qui représente les élus responsables des transports publics de 187 collectivités territoriales, se déclare satisfait, dans un communiqué, des orientations du plan de Dominique Voynet pour lutter contre la pollution. « Ces propositions interviennent enfin sur le fond en agissant sur l'ensemble des dispositions, notamment fiscales, qui incitent clairement à l'usage de l'automobile », se réjouit Jacques Auxiette, président du GART, qui retourne avec plaisir dans le plan la proposition de création d'une « éco-taxe » sur les carburants - un prélèvement de 10 centimes sur la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), qui rapporterait 4,5 milliards de francs, à investir dans le développement des transports publics - préconisée depuis 1992 et soutenue par les maires des grandes villes.

Un ours perdu sans collier dans les Pyrénées

UN COLLIER ÉMETTEUR, provenant d'un des ours réintroduits récemment dans les Pyrénées, a été retrouvé, dimanche 24 août, dans un bois de Bordères-Louron (Hautes-Pyrénées). Alertée par l'absence de déplacements de l'animal depuis deux jours, l'équipe de suivi a récupéré le collier de Pyros, un mâle relâché le 2 mai dans le massif montagneux. L'ours a sans doute réussi à se débarrasser lui-même de son collier. Des traces fraîches relevées le 26 août indiquent que l'animal est toujours vivant. La perte de cet émetteur va rendre la surveillance de ses déplacements plus difficile. La télémétrie permettait d'informer les bergers et les chasseurs de la présence de l'ours sur une zone. La durée de vie des émetteurs posés sur les ours des Pyrénées reste cependant limitée. Les colliers des deux femelles réintroduites l'an dernier cesseront d'émettre l'an prochain. - (Corresp.)

HORIZONS

REPORTAGE



RETOUR SUR IMAGES

GEORGES MERILLON / SYGMA

Le martyr du Kosovo

9

28 JANVIER 1990

Aferdita Elshani

« L'autre soir, mon frère est rentré très tard d'une réunion. J'étais inquiète, mais je savais combien la cause du Kosovo lui tenait à cœur. Alors, au petit matin, je lui ai demandé : " On va l'avoir cette liberté ou pas ? " Il m'a souri gentiment : " Bientôt ! " »

Je l'ai accompagné jusqu'au portail. Il courait une fois de plus à une manifestation. Et je me suis dit que j'avais un frère formidable !

Je me rappelle que lorsque j'avais sept ans, la famille s'était réunie à l'occasion de son départ au service militaire. Et soudain, la police serbe avait encerclé la maison et s'était mise à fouiller partout, à la recherche de matériel de propagande. Nasimi avait craint qu'elle ne casse tout. " Arrêtez ! ", avait-il crié. Et il lui avait remis des cassettes, des tracts, et une banderole sur laquelle était écrit : " Kosovo-République ". Ils l'ont arrêté aussitôt. Mais je n'avais pas peur. J'étais tellement fière d'avoir un tel frère ! Et voilà qu'on l'a tué. Pourquoi ? Oui, pourquoi ? Il était juste, courageux, il défendait son peuple.

Et le voilà devant sa famille, inerte, livide, avec son beau visage et là, sous le menton, le petit drapeau du Kosovo qu'a déposé sa femme. Il ne peut pas y avoir de meilleur frère. Il n'y a pas non plus de plus belle mort que celle pour la liberté. »



Août 1997 - Celina

courant. La coutume aurait voulu qu'on l'enterre le jour même. Mais elle n'a pas voulu d'un enterrement à la sauvette. Les hommes ont pris le relais des femmes pour le veiller la nuit, et, le lendemain matin, dans une lumière d'hiver, les femmes, de nouveau, l'ont pleuré.

Près de la tête du mort, sa mère, Sabrie, qui voudrait l'enlacer. Tout autour, ses quatre sœurs : Aferdita, la plus jeune (à droite de la photo), qui avait juste seize ans ; Ryvije, l'aînée (au centre), que ses tantes et belle-mère cherchent à apaiser ; les deux autres leur font face. Au pied du lit, sa femme, absente de la photo. « Elle n'avait pas vingt ans, on connaissait bien sa famille, mais elle vivait chez nous et devait continuer à le faire après la mort de mon fils. Elle s'est bien occupée de moi. Mais ce n'est pas facile pour une si jeune femme de dépendre de ses beaux-frères. Elle s'est donc remariée, vit aujourd'hui en Suisse et revient chaque année en vacances où elle peut voir son fils... Bien sûr que c'est moi qui l'éleve ! Un petit doit grandir dans la famille de son père. »

C'est dans une autre maison que je rencontrerai les sœurs. Ryvije d'abord, qui a les cheveux blancs, pleure devant la photo, se dit « brûlée à vie ». Elle a cinq grands enfants, un mari qui gagne un salaire correct « en travaillant en Suisse sur un marteau-piqueur », mais ne trouve plus aucun intérêt à la vie. « J'ai marié mon fils sans plaisir. Je n'ai de goût à rien. La situation du Kosovo se détériore sans cesse, la police continue d'abattre des gens et le monde nous oublie. Ma douleur s'arrêtera le jour où je serai près de Nasimi. » Ses larmes silencieuses coulent sur la photo. Je voudrais arrêter ; pardon, pardon de vous importuner. Elle pose sur moi son regard humide. « Je souhaite que mes fils aient le courage de leur oncle. C'est le peuple tout entier qui devrait défendre la liberté du Kosovo. » Alors est arrivée la jeune Aferdita. Oh, comme elle a changé ! L'adolescente a maintenant vingt-trois ans et porte un fichu noir, comme sa jupe, comme ses yeux. Mais quelle force dans son visage, quel feu dans son regard ! Elle occupe tout l'espace, les invités ne voient plus qu'elle. « Elle tient de Nasimi », murmure un voisin. Elle entretient assurément la flamme. « Je ne suis pas de ces femmes qui aiment rester à la maison. J'aime très fort la liberté. Un jour, je foncerai... » Je n'en saurais pas plus. Elle sait être prudente et elle a des devoirs. Elle s'occupe de Nantor, parfois elle dit « mon fils ». Elle gardera le deuil et le célibat jusqu'à ce qu'il soit grand. Alors ce sera lui qui reprendra le flambeau.

Annick Cojean

PROCHAIN ARTICLE
L'inconnu de Tiananmen

LES champs de maïs défilent sous une lumière soyeuse, et puis des herbes sauvages, des parcelles biscornues, des plantations de poivrons, des vignes à l'abandon, et à nouveau des friches. La route est lisse et vide et file vers l'intérieur. Des collines. Des mamelons doux et ras, des villages minuscules agrippés sur le flanc. L'horizon est pastel, des filaments de nuages cannellent un ciel laiteux. Derrière la montagne, au loin, et son halo bleu-vert, l'Albanie est cachée.

La route se fait piste, et la voiture s'ébroue sur les rythmes orientaux d'une chanson populaire. Prière de s'accrocher. C'est le prix à payer pour s'infiltrer doucement dans une photo immense qui, à force d'être tableau, a perdu ses racines, son histoire, son contexte politique et même de sa violence. Une photo hors du temps, hors du siècle, où dit la tragédie, mais pas la vérité, et dont le réalisme s'est mué en beauté. Se peut-il que ces femmes aient un jour existé ?

Un nuage de poussière, mieux vaudrait ralentir, le chemin est bloqué. Un motoculteur tirant une carriole remplie de poivrons jaunes vient de croiser un cheval tractant une charrette pleine de femmes et d'enfants. L'animal, c'est normal, a la priorité, et passe en majesté, aussi indifférent que ses passagers silencieux aux regards de charbon. Ma vitre est grande ouverte, mais personne ne consent ne serait-ce qu'un regard. Et le cheval s'éloigne avec son équipage. Longtemps je me retourne. Ces fichus, ces couleurs, ces visages mats, cuivrés, ces jupes longues et drapées dans des étoffes diverses... La direction est sûre. J'aborde le continent où fut prise la photo.

Elles sont là quelque part, ces femmes qui pleurent un mort. Dans un de ces villages ombragés, tassés près de leur vieille mosquée. Elles sont forcées là, dans ce Kosovo au destin si cruel, sur cette terre si pauvre, peuplée essentiellement d'Albanais, que Tito avait rendue autonome, mais que Milosevic, dans son délire nationaliste, a annexée à la République de Serbie et maintient sous son joug. C'est d'ailleurs la raison de leur deuil : le jeune homme fut tué par la police serbe lors d'une manifestation pour l'indépendance du Kosovo. C'est là tout ce que je sais.

Nous traversons Rahovec, petite ville poussiéreuse. Tout à l'heure, à la terrasse d'un café, des hommes à moustache sombre ont regardé la photo. Elle est passée de main en main dans un silence épais. Et puis, elle a refait un tour. Ils ne s'en détachaient pas. Ils ne l'avaient jamais vue qu'à la télévision, incluse dans le générique d'une émission d'infor-

mation albanaise. Ils ont hoché la tête et l'ont rendue sans rien dire. Je crois qu'ils auraient bien aimé en garder une copie. La voie devient chaotique. C'est celle qu'a empruntée le jeune homme, ce 27 janvier 1990, pour se rendre à pied, avec un groupe d'amis, au rassemblement de Rahovec. Et c'est dans ce virage que la police a organisé l'embuscade.

« J'ai bien vu, moi, tout ce qui s'est passé ! Les garçons qui arrivaient de différents villages, mains dans les poches, très calmes. Et les policiers, cachés dans les buissons et sur les bas-côtés. Ils n'ont même pas fait de sommation, ils ont tiré dans les tas. Quatre morts, trente-deux blessés. Les gaz lacrymogènes ont intoxiqué ma famille pendant plusieurs jours. » Le vieillard n'a plus de dents mais une bonne langue et toute sa tête. Sa maison domine le chemin. Depuis, il a construit un mur mais offert un bout de terre pour ériger un oratoire en souvenir des « martyrs ». « La police interdit tout rassemblement sur le lieu et a même ordonné que je retire la plaque. Vous pouvez m'arracher la tête, ai-je dit, je continuerai de respecter les morts ! » Je lui montre la photo. Bien sûr, il la connaît : « Nasimi Elshani, né le 25 mars 1962. Les femmes de sa famille viennent en voiture à cheval allumer des bougies. »

Les femmes de sa famille... C'est qu'elles ne doivent plus être très loin maintenant, éparpillées tout juste sur trois à quatre villages et un périmètre grand comme un mouchoir de poche. Travaillent-elles aux champs ? Préparent-elles la cuisine ? Grondent-elles leurs enfants ? Font-elles de la politique ? Je m'aperçois que je n'ai rien imaginé. Comme si, en captant un instant de leur vie que le flux normal du temps aurait dû emporter, la photo les avait piégées dans une pose éternelle, presque désincarnées. Imagine-t-on frapper chez la Joconde ou trouver dans son salon la Dentellière de Vermeer ?

POURTANT, la maison est là, juste derrière les arbres. Des amis sont allés prévenir la maman, cette femme à fichu clair, à droite de la photo. C'est que le père, depuis la mort de son fils, a un peu disjoncté, voit la police partout, fait de la paranoïa. Et pleure. Pleure pendant des journées. Mieux vaut donc, en attendant, entrer dans la maison voisine, des cousins à ce qu'on dit. Se déchausser, parler avec les femmes qui jugent nécessaire d'assister à l'entretien, boire un café turc, puis un soda, accepter quelques chocolats. Jusqu'à ce qu'arrive la mère, à l'allure de gitane, tenant par la main un petit garçon blond. « Le fils de Nasimi », chuchote-t-on à mon adresse. L'enfant salue, très raide, et rejoint le coin des hommes, assis en tailleur au fond de la pièce. « Va jouer dehors ! », commande la grand-mère. Et, se tournant vers moi : « Je ne lui parle pas encore de

son père. Il n'avait que trois mois quand Nasimi est mort. Mais il s'appelle Nantor (Novembre) en l'honneur de grandes manifestations qui eurent lieu ce mois-là et d'une fête nationale du Kosovo. »

Elle soulève la photo que je n'osais lui montrer. La beauté du cliché en adoucit le réalisme. Mais se peut-il qu'elle anesthésie également l'émotion ? Elle sait que l'image a voyagé de par le monde, remporté un grand prix (le World Press) et fait de son fils un héros. C'est bien, dit-elle, que la presse internationale donne un nom au jeune mort et parle du Kosovo. Car ce fils, voyez-vous, n'était pas ordinaire. « Dans tout le village, il n'y en avait pas un comme le mien. » C'était un généreux, un doux, un idéaliste, « qui n'avait d'autres buts que d'arranger la situation du Kosovo ». C'était un poète, un être joyeux, sociable, qui avait « des centaines d'amis » et ne s'est jamais battu. Un courageux, curieux de tout, qui, tout petit, « ignorait la peur, et courait seul, nuit et jour, dans les forêts et dans les champs ». Et puis, ajoute la mère, « il était très beau, très costaud... »

Et Nasimi prend corps, et Nasimi, quelques instants, revit. Il emplit toute la pièce, les hommes, les femmes parlent de lui. Des voisins arrivent qui allaient avec lui à l'école et confirment : oui, le garçon rayonnait. Un jeune homme l'aimait tant qu'il a écrit sur lui un poème de quatre-vingts strophes, à lire sur sa tombe une fois l'an. Nasimi le conseillait sur ses études et lui passait des livres de littérature albanaise, interdits par le régime. C'est qu'il lisait tout le temps, Nasimi, dans une maison où personne n'avait appris à lire. Il écrivait des poèmes sur la nature, la mort, la patrie, les lisait à sa mère qui ne comprenait pas toujours mais les gardait jalousement.

De ses mains, il savait apparemment tout faire et « faisait sensation » dès qu'il s'attelait à la moindre construction. Il cultivait fruits et légumes dans la petite ferme de ses parents et refusait farouchement de partir en Suisse, comme ses deux frères et de nombreux gars du village, pour trouver un travail plus ré-

munérateur. Il rêvait d'enseigner l'anglais, qu'il avait étudié, mais il était exclu de trouver un travail et « la prison avait compromis ses études ». La prison ? « Oui, par deux fois il fut emprisonné en Serbie. Près de trois ans en tout. » Mais qu'avait-il donc fait ? « Il avait écrit dans le village : " Kosovo-République ". »

L'assistance se recueille. Y a-t-il parmi elle une seule personne dont un proche n'ait été interpellé, emprisonné ou torturé par la police serbe ? Y en a-t-il une seule qui n'ait été personnellement humiliée, harcelée, menacée pour avoir écouté une cassette de musique populaire, esquissé un « V » de la victoire, prêté un local pour l'école parallèle albanaise ou distribué ostensiblement des exemplaires de Bujku, ce journal provincial qui reprend glorieusement le flambeau d'un titre fermé autoritairement en 1990 ? « Peuple interdit », clame l'écrivain Qosja...

Nasimi Elshani ne l'acceptait pas. Il se tenait informé, suivait ardemment les réunions de la Ligue démocratique du Kosovo, participait aux manifestations. « La veille de son mariage, se souvient sa mère, alors que les invités et l'orchestre étaient déjà arrivés, il manifestait à Pristina ! On félicitait la mère, mais je disais : " A quoi bon ? Mon fils est en guerre ! Comment savoir s'il reviendra ? " J'avais peur à chaque fois ! » Alors, quand, ce jour glacé de 1990, elle a aperçu, devant le porche de sa cour, un groupe d'hommes au regard fou, à l'allure hésitante, elle a tout de suite compris que la mort avait fauché Nasimi. Et elle a hurlé. « Malheureuse mère qui voit la mort de son enfant ! Comment, mon fils, peux-tu rentrer comme ça ? » Elle a ouvert la porte de sa maison, indiqué la chambre du garçon, dégagé les livres éparpillés sur le lit et laissé son neveu installer le jeune homme tandis que les voisins, les cousins et ses sœurs arrivaient en

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

La conjuration du silence

LA lumière ne sera sans doute jamais faite sur les massacres commis depuis l'automne 1996 contre les réfugiés hutus dans l'ex-Zaïre, lors de la longue marche de Laurent-Désiré Kabila vers le pouvoir. Une équipe de l'ONU vient d'arriver à Kinshasa, avec pour mission d'enquêter sur les crimes dénoncés par les organisations humanitaires. Mais il ne faut pas trop en attendre. Après avoir assisté passivement à la dernière en date des gigantesques tragédies humaines africaines, la communauté internationale est tenue à ce minimum : l'intervention post mortem, un simulacre de recherche de la vérité. Mais la lumière ne sera pas faite, pas plus que la justice ne sera rendue, car aucun Etat ne le souhaite.

Le nouveau Congo n'en veut pas car il serait mis en cause. Le régime de M. Kabila n'a cessé depuis des mois d'entraver la mission de l'ONU et les experts qui viennent de s'installer à Kinshasa n'auront pas la tâche facile. Le régime rwandais, principal allié de M. Kabila, en veut encore moins. Selon les témoins, c'est son armée qui a encadré les tueries de réfugiés hutus au Zaïre et l'organisation de leur « extermination lente », par famine et extermination. Les organisations humanitaires ont toutes le même sentiment : dès lors qu'avait eu lieu le retour massif de réfugiés au Rwanda en novembre 1996, l'armée de Paul Kagamé, alliée des forces de Kabila, se comporta comme si elle avait reçu consigne d'éliminer le plus grand nombre possible de ceux qui restaient en-

core au Zaïre. Washington affirmait alors que la question des réfugiés était réglée, tandis que le HCR était chargé du rapatriement des retardataires. Un problème « résiduel » qui concernait des centaines de milliers de personnes. Deux à trois cents mille d'entre elles ont disparu.

Alors que l'aide active apportée par Washington à l'armée rwandaise est désormais avérée, les Américains n'ont évidemment pas intérêt à ce que soit instruit le procès de ladite armée. Nul ne leur en voudra dans la région des Grands Lacs, ni même en Afrique du Sud, où Nelson Mandela ne ménage pas son soutien à M. Kabila au point de mettre publiquement en doute la réalité des massacres allégués. Nul ne les incriminera non plus en Europe, pas même la France... On ne peut pas tout contrôler, dit-on aujourd'hui à Paris, en ajoutant avec mansuétude que les Etats-Unis n'ont pas plus souhaité les massacres de réfugiés au Zaïre que la France n'avait souhaité, quelques années plus tôt, quand elle appuyait le précédent régime de Kigali, le génocide contre les Tutsis.

Face à la *Realpolitik*, qui incite chacun aujourd'hui à faire sa cour au nouveau maître de Kinshasa, la justice, la morale, la vérité n'ont pas leurs chances. A d'éventuels accusateurs, M. Kabila et M. Kagamé auraient beau jeu de demander ce qu'ils ont fait contre les turpitudes de Mobutu et contre les organisateurs du génocide de 1994 au Rwanda. L'impunité appelle l'impunité : l'ONU aura bien du mal à briser la conjuration du silence.

Le pari risqué des 35 heures

COMME Lionel Jospin s'y était engagé durant sa campagne, la durée hebdomadaire légale pourrait être ramenée à 35 heures avant la fin du siècle. Cette réforme est, dans l'esprit de ses concepteurs, le seul moyen de réduire significativement le chômage, en l'absence d'une croissance suffisante. Originale, l'opération s'annonce difficile. Chacun garde à l'esprit l'échec de 1982 : le passage à 39 heures sans perte de salaire n'a, selon les estimations, créé qu'entre 70 000 et 140 000 emplois. Une deuxième tentative, menée en 1996 au travers de négociations par branches, n'a pas non plus donné de résultats concluants.

Comment procéder ? Jacques Rigaudiat, aujourd'hui conseiller social de Lionel Jospin, estimait dans *Le Monde* (24 novembre 1993) qu'il faut éviter deux écueils : « Abandonner l'idée d'une action centrée sur la diminution de la durée légale : à l'usage (1936 et 1982), ce type d'intervention s'est révélé inefficace pour créer durablement des emplois (...). A l'inverse, la seule négociation entre partenaires sociaux voue, sauf circonstances particulières, à l'immobilisme. » Auteur de l'ouvrage *Réduire le temps de travail* (paru chez Syros en 1993), l'ancien conseiller social de Michel Rocard propose trois mesures : « Réformer le régime juridique de la durée du travail, sans modification de la durée légale (...), moduler les cotisations sociales en fonction de la durée du travail (...),

subventionner la réduction du temps de travail. » Mais, au printemps dernier, le Parti socialiste, contre l'avis de Michel Rocard et de Jacques Rigaudiat, a fait sienne la réduction de la durée légale du travail.

De son côté, Mireille Elbaum, chargée par Martine Aubry de préparer la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et le temps de travail, reconnaissait, dans la revue *Espirit*, en novembre 1996, qu'« un objectif supposé être fédérateur, comme celui des 35 ou des 32 heures, n'a pas, pour un certain nombre de salariés, de signification évidente. C'est le cas, par exemple, pour les salariés à temps partiel, qui désirent conserver leurs horaires, ou, a fortiori, travailler davantage ». Observant l'éclatement des horaires de travail depuis dix ans, cette économiste en tirait une conclusion essentielle : « Il ne faut pas se cacher ni tenter de cacher à la collectivité que les évolutions intervenues ces dernières années renforcent les incertitudes et la complexité du débat et limitent l'impact à attendre d'une mesure générale de réduction du temps de travail. » Pourtant, estimait-elle, « elle reste l'élément indispensable d'une stratégie collective pour l'emploi car il n'est guère réaliste d'attendre des autres mesures de politique économique des effets à la hauteur du problème actuel du chômage. »

Dans quelles conditions ? Selon Mireille Elbaum, un « encadrement centralisé et maîtrisé des négociations (...) est sans doute incontournable

nable (...). Il devrait s'appuyer sur un objectif affiché et programmé de réduction des horaires, qui devrait être d'au moins 10 % à l'horizon de trois à cinq ans, afin que les entreprises soient incitées à se réorganiser et intègrent cette donnée dans leurs prévisions d'emploi et de salaires. (...) Les possibilités d'annualisation, qu'il importe d'unifier et de simplifier, devraient être réservées aux entreprises qui procèdent à ces réductions d'horaires négociées ».

Enfin, n'hésitant pas à ouvrir la boîte de Pandore, Mireille Elbaum pensait qu'il est « nécessaire de s'interroger, de façon plus globale, sur la remise à plat dont la législation française sur le temps de travail a besoin ».

CHÔMAGE ACCRU ?

Sur un seul point, le patronat pourrait être d'accord avec elle : elle préconisait de rendre l'annualisation du temps de travail possible si une majorité de salariés y consentent et si la réduction du temps de travail est d'au moins 10 %. Le CNPF, toujours très opposé à la réduction de la durée du travail, s'apprête à argumenter au fond. D'ores et déjà, dans sa revue *Actualité* (25 juillet-24 septembre), l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) explique, dans un article au vitriol, que « la réduction de la durée du travail créerait des emplois ... chez nos concurrents ». Denis Gautier-Sauvagnac, délégué général de

l'UIMM, ayant été chargé par le président du CNPF, Jean Gandois, de présenter prochainement un rapport sur ce thème, nul doute que l'analyse parue dans *Actualité* constitue l'ossature de la pensée patronale en la matière.

L'UIMM estime que « la réduction de la durée du travail, autoritaire, généralisée, sans perte de salaire, ne crée pas d'emplois, car elle augmente les coûts de production. Pire, elle risque d'accroître le chômage. Un aménagement du temps de travail ne peut être négocié qu'au plus près des entreprises, en contrepartie d'une flexibilité adaptée aux contraintes de leur marché ». L'organisation patronale se risque à une prévision chiffrée : « On peut considérer qu'une diminution de la durée du travail de 4 heures par semaine, soit environ 180 heures par an, conduirait à une augmentation du taux de chômage d'environ 3,1 points. »

De part et d'autre, chacun affûte donc ses arguments. Le gouvernement dispose de quelques semaines pour convaincre les chefs d'entreprise du bien-fondé de sa politique tout en expliquant aux syndicats que les 35 heures ne sauraient être payées 39. Tant la leçon de 1982 est évidente : la réduction du temps de travail ne peut être créatrice d'emplois que si les chefs d'entreprise et les salariés l'organisent en commun pour qu'il en soit ainsi.

Frédéric Lemaître

Europe : la fin d'une histoire

Suite de la première page

L'investissement étant le moyen de l'introduction de nouvelles technologies, une faible croissance a forcément des conséquences structurelles. Voilà pourquoi la recherche à courte vue d'une amélioration de la compétitivité présente – notamment par la baisse des coûts salariaux – peut se solder, si elle est couronnée de succès, par une détérioration structurelle de la compétitivité future. C'est ce que signifie l'existence d'un retard technologique. Pour dire les choses autrement, un défaut d'investissement est un défaut de préparation de l'avenir.

Comment en est-on arrivé là ? Le moyen privilégié de la recherche d'une meilleure compétitivité utilisé par l'Europe, dans la première moitié des années 90, fut la restriction de sa demande interne par la médiation d'une politique monétaire anormalement restrictive. On conçoit que l'investissement s'en est trouvé doublement pénalisé : par le manque de débouchés qu'impliquait la faiblesse de la demande interne et par le niveau extraordinairement élevé des taux d'intérêt. On a aujourd'hui peine à le croire, tant ce chiffre apparaît exorbitant : mais se souvient-on qu'en moyenne, pour l'Europe des Quinze, le taux d'intérêt réel à court terme fut, de 1991 à 1995, de près de 6 % ? On comprend dès lors que, pour les entreprises, le désendettement était paré d'un charme irrésistible en comparaison de l'investissement.

Il s'ensuivit ce qui devait s'ensuivre : la purge infligée au secteur privé ne pouvant que tarir les recettes fiscales, et, parce que les dépenses sociales croissaient en raison directe de l'aggravation du chômage, la montée du déficit budgétaire devenait inéluctable. La politique économique est un art difficile, et il est trop aisé d'en dénoncer les erreurs passées. Cet exercice ne vaut que s'il permet en même temps de déceler des erreurs présentes que l'on peut alors corriger. Quelles sont les évolutions en cours ? Au lieu de revenir à un cours normal des choses pour donner une respiration à la société, en s'empressant de ramener sur terre les taux d'intérêt, on a accusé les déficits budgétaires d'être responsables de leur niveau élevé. Et l'on a exigé des gouvernements qu'ils commencent par réduire leurs déficits avant que ne soit adoucie la rigueur monétaire. C'est ainsi que l'on a imposé à un secteur privé déjà au bord de l'asphyxie une forte augmentation des prélèvements obligatoires.

La seconde erreur fut donc de chronologiquement plutôt que de conception, avec pour résultat un nouvel effondrement de la croissance, et une réduction des déficits budgétaires

bien moindre que celle qu'impliquait l'augmentation des prélèvements. Certes, les taux d'intérêt ont baissé ensuite, mais sans que l'on sache très bien la part qui dans cette baisse était « spontanée » – en raison de la baisse de la demande de crédit due à la rechute de l'activité – et celle qui relevait de l'action délibérée promise par les autorités monétaires. Nous sommes toujours dans cette phase. Parce que l'effort de rigueur budgétaire s'est en partie soldé par une perte de croissance, de nouvelles restrictions sont exigées pour satisfaire aux critères purement formels de la construction européenne. Encore un effort, messieurs les Européens, et l'avenir vous récompensera de votre manque d'investissement. Pendant ce temps, le chômage atteint des niveaux inconnus depuis la crise des années 30, les inégalités croissent, le travail devient toujours plus précaire. Sur le chemin escarpé qui conduit vers la monnaie unique,

préciation du dollar trouve son origine dans la perspective d'un euro faible parce qu'incluant les pays du sud de l'Europe ? Quand les Européens finiront-ils par comprendre que seul un véritable retour de la croissance est susceptible de donner d'avantage d'éclat à leur monnaie ?

On sait que toutes ces contradictions viennent de ce que, depuis longtemps déjà, la tutelle de la politique économique de l'Europe est exercée par l'Allemagne – il faut bien appeler un chat un chat – et de ce que l'unification de ce pays lui confère, depuis la fin des années 80, un destin singulier. Aujourd'hui, il faut jouer cartes sur table. Si les exigences allemandes se font en matière de critères si pointillistes, au point de faire penser parfois à des attermoiments, c'est que la monnaie unique fera disparaître d'autant plus sûrement cette tutelle que l'euro comprendra davantage de pays. Tous les pays européens (à l'exception de la Grande-Bretagne)

Si les exigences allemandes se font en matière de critères si pointillistes, au point de faire penser parfois à des attermoiments, c'est que la monnaie unique fera disparaître d'autant plus sûrement la tutelle de Bonn que l'euro comprendra davantage de pays

personne ne semble avoir prévu d'aire de repos.

Mais voilà que le ciel s'éclaircit, en raison d'un glissement du cours des monnaies. Le dollar s'apprécie jusqu'à des niveaux que personne n'osait ouvertement espérer. Un bon vent devrait souffler sur les exportations européennes. Même si l'attente fut longue, la croissance en 1998 sera peut-être finalement au rendez-vous. Il serait cruel de souligner les contradictions de ceux qui, ayant fait de la « force » de la monnaie leur seul credo, se réjouissent de pareille situation. Pourquoi d'ailleurs ont-ils tant retardé son avènement, en différant trop longtemps la baisse des taux d'intérêt ? En principe, la monnaie du pays qui croît le plus vite doit s'apprécier relativement aux autres, car les coureurs ont besoin de plus d'oxygène (de crédit) que les marcheurs. Ce mouvement fut contrarié par une évolution anormale des taux d'intérêt, déjà soulignée.

Aujourd'hui, le dollar retrouve son cours de 1993 : que de temps perdu pour la croissance européenne ! Hélas, on voit déjà poindre la nostalgie des adeptes d'une force artificielle de la monnaie : ne pense-t-on pas que la Bundesbank devrait augmenter ses taux d'intérêt pour redonner au mark une vigueur qu'il a perdue ? Hélas encore, on voit resurgir des interprétations malveillantes du mouvement récent du cours des monnaies : ne dit-on pas que l'ap-

ont, depuis longtemps, renoncé volontairement à leur souveraineté monétaire. Seule l'Allemagne reste libre de sa politique. Si elle décidait d'en adoucir la rigueur, qui doute encore que c'est avec bonheur que les autres pays lui emboîteraient le pas ? Tout se passe aujourd'hui comme si ce pays cumulait les avantages de la monnaie unique et ceux de l'autonomie de sa politique économique.

La construction européenne ne peut longtemps s'accommoder d'une telle asymétrie de situation. Les autres pays européens doivent le faire savoir haut et fort. Ils ne manquent pas d'armes dans la négociation. Du fait même de l'unification, l'Allemagne est beaucoup plus vulnérable à un désordre monétaire en Europe que ne le sont les autres pays. C'est en Allemagne que le chômage a le plus augmenté ces dernières années, alors même que le pays ne dispose plus d'avantages comparatifs en matière de stabilité des prix. Sait-on qu'en 1997 les taux d'inflation français et italien seront plus faibles que celui d'outre-Rhin ?

Plus que sur des réalités, la construction européenne semble fondée sur des symboles à la signification économique douteuse. La figure du déficit – le chiffre magique de 3 % – s'est progressivement substituée à celle de la monnaie forte. Or, un chiffre de déficit n'a guère de signification en dehors de son contexte. Trois pour cent, ce peut être considérable en période de croissance rapide et de plein-

emploi ; et ce peut être insuffisant en période de marasme des affaires et de chômage de masse. Faire dépendre la construction européenne d'un chiffre après la virgule a un côté franchement incongru. Dans quel état serait l'Europe de la monnaie unique si la croissance économique en 1998 n'était pas au rendez-vous et si les gouvernements étaient contraints, du fait de moindres rentrées fiscales, d'augmenter impôts et charges sociales ?

Mais apparemment il est trop tard pour que les Européens puissent avoir de sérieuses discussions fondées sur des réalités plutôt que des symboles. Le vin est tiré, il faut le boire. Quel gouvernement, à huit mois de l'échéance, prendra le risque de porter devant l'Histoire la responsabilité de l'échec de l'Europe ? Aucun ne peut, ne doit se le permettre. La préférence française pour le nominal et la préférence allemande pour la vertu, à force d'avoir été martelées, ont accompli leur œuvre : si vous êtes pour une interprétation souple des critères, c'est donc que vous êtes contre l'Europe ! A quoi bon alors rétorquer que l'on peut être pour l'Europe et néanmoins contre le chômage ?

Vouloir une Europe de la croissance – de l'investissement et de l'élevation des niveaux de vie – est perçu, au mieux comme une attitude naïve, au pire comme une attitude hostile à la monnaie unique. Mieux vaut construire l'Europe des équilibres financiers et de la guerre civile larvée que représenter la montée des inégalités et le chômage de masse. Les Européens ont la mémoire sélective : ils se souviennent des inflations passées, mais non de la crise des années 30 et de ce qui s'ensuivit.

Admettons : ce n'est pas dans les derniers mois qu'il faut faire la fine bouche. Trop de souffrances passées ont témoigné de la réelle volonté des peuples de l'Europe de s'unir, et peut-être qu'au fond ce supplément de rigueur qui leur est demandé n'a pour objet que de tester cette volonté. Il vaut mieux s'assurer que le comportement des futurs conjoints n'est pas velléitaire, en leur imposant, si besoin est, des épreuves, avant de les déclarer unis par les liens indissolubles du mariage. Après, la monnaie unique pourra vraiment être mise au service de la société, c'est-à-dire de l'emploi et de la croissance.

Jean-Paul Fitoussi

PROCHAIN ARTICLE

Le commencement d'une aventure

RECTIFICATIF JULIETTE GRÉCO

Juliette Gréco perdait l'association SOS Saint-Germain-des-Prés et non, comme nous l'avons écrit par erreur (*Le Monde* daté 17-18 août), l'association Les amis des commerces du faubourg Saint-Germain, présidée, elle, par Henri Dobler.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomet, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilissamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre

Directeur artistique : Dominique Royette

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pillaouix ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».

Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,

Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,

Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Une moisson catastrophique

TOUS LES FRANÇAIS ont appris à connaître le robuste optimisme et la pondération de M. Ramadier. Aucun d'entre eux ne saurait donc prendre à la légère les avertissements sévères que le président du conseil vient de nous adresser de Mende et de Rodez. La situation est grave, et cette impression pessimiste est partagée par toutes les personnalités qui ont la responsabilité d'un des secteurs de notre économie.

Une moisson catastrophique ne nous permettra de commercialiser, dans les meilleures conditions, que 15 millions de quintaux contre 43 pour la campagne dernière, qui cependant s'acheva si mal. Et déjà la collecte de ces maigres disponibilités s'annonce difficile, les agriculteurs voulant être assurés de ne pas manquer de blé et de pain. Déjà, au mar-

ché noir, le blé se vend 4 000 francs le quintal et l'orge de brasserie près de 5 000 francs.

Cependant, notre déficit ne pourra être compensé par des importations. Les stocks mondiaux sont insuffisants et, au cas même où nous ne nous heurterions pas à cette première impossibilité, nous manquerions de devises pour effectuer nos achats. Aussi notre ration quotidienne de pain doit-elle être ramenée de 250 à 200 grammes à partir du 1^{er} septembre.

Comme les consommateurs devront bien manger pour ne pas mourir de faim, ils devront accroître leurs autres achats alimentaires. Ce sont donc de nouvelles hausses en perspective sur un marché déjà en pleine folie.

René Courtin
(28 août 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

DISPARITIONS

Piero Camporesi

Un anthropologue des sens

L'HISTORIEN et anthropologue italien Piero Camporesi, dont l'œuvre a été largement traduite en français, est mort dimanche 24 août à Bologne à l'âge de soixante et onze ans.

Né à Forlì en 1926, Piero Camporesi s'est fait connaître au début des années 60 par l'édition commentée des récits dialectaux d'un auteur bolognais du XVI^e siècle, Giulio Cesare Croce. Influencé par les essais de Mikhaïl Bakhtine, notamment par *L'Œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Âge et sous la Renaissance*, il devait imposer progressivement un style tout à fait nouveau d'enquête historique et anthropologique autour de thèmes dominants : le lait, le sang (*La Sève et la Vie*, Gallimard « Le Promeneur », 1990), le plaisir sexuel (*Les Baumes de l'amour*, Hachette, 1990), le chocolat (*Le Goût du chocolat*, Grasset, 1992).

Il avait également consacré de nombreuses analyses subtiles aux argots et aux dialectes, sujet particulièrement délicat dans la culture italienne, ce qui lui avait valu l'admiration de Pier Paolo Pasolini, notamment lors de la parution d'une anthologie sur les « marginaux » de la Renaissance et leurs langages : *Le Livre des vagabonds*. Pasolini souligna le ton inhabituel de Camporesi et son originalité : « Une optique nouvelle pour contempler le monde du passé et ce qu'il en reste dans le présent. Une espèce d'histoire de la société pauvre, comme parodie de la société dominante et constituée, sa contradiction permanente et irréductible aux termes inhabituels. »

Son style raffiné, son extrême érudition, centrée sur des textes rares du XVI^e siècle mais avec de nombreuses incursions dans des périodes récentes, son humour pince-sans-rire, la virulence de ses attaques contre une vie quotidienne moderne qu'il détestait ont singularisé ce savant qui enseignait à la prestigieuse université de Bologne. Il intervenait très régulièrement dans les quotidiens sur des sujets pointus et ne dédaignait pas de mettre son savoir d'historien et d'observateur des mœurs au service d'implacables commentaires de l'actualité.

Dans la préface d'un recueil

récent, *Il Governo del corpo* (Le Gouvernement du corps, Garzanti, 1995), Camporesi s'interrogeait avec désabusement sur son propre travail dans le paysage contemporain de la recherche : « *Je m'aperçois que j'ai perdu ma carte d'identité. Comme un voyageur qui, dans un pays étranger, se rend compte qu'il a perdu son passeport. Ce n'est pas après tout un grand mal. D'ailleurs, à bien y réfléchir, je n'ai jamais possédé de carte d'identité : je ne peux pas me considérer comme un historien (du moins au sens traditionnel du terme), je ne suis pas un critique littéraire (du moins au sens strict et limitatif), je ne suis pas un sociologue de la littérature (même si j'estime que j'ai offert quelques instruments et un matériau non négligeables aux professionnels de cette – appelons-la ainsi – discipline), je ne me sens pas universitaire (même si depuis de longues années j'enseigne dans une université italienne sans avoir jamais été assistant ni porte-serviette de personne) : je peux seulement déclarer que je ne suis l'académicien d'aucune académie.* »

LES MÉTAMORPHOSES DU GOÛT

Tout en revendiquant cette originalité, cet écrivain au public beaucoup plus vaste que les spécialistes auxquels ses centres d'intérêt auraient pu le limiter faisait montre d'une extrême rigueur dans sa documentation et ses analyses. Attentif aux mutations de sensibilité à travers les gestes de la vie quotidienne et souvent à travers l'alimentation, il élargissait, grâce à une intuition remarquable et à de grandes facultés de synthèse, ses points de vue sur tel ou tel comportement, telle ou telle pratique médicale, telle ou telle superstition, pour esquisser des tableaux historiques en mouvement.

Proche, par certains aspects de ses analyses, de Roger Caillois, Mircea Eliade, Levi-Strauss ou Gaston Bachelard (notamment dans l'étude des croyances populaires et dans les amalgames d'une science encore obscurantiste en pleine Renaissance), c'était également un admirateur de Roland Barthes, dont il avait le brio et la culture multiforme.

Il écrivit des essais brillants sur

« *le triangle liquide, eau, lait et vin* », cherchant à travers les pratiques alimentaires le reflet et parfois la cause de croyances, de rites, de techniques, de gestes médicaux. « *Les mutations de modèles alimentaires et les métamorphoses du goût peuvent être lentes, diluées dans d'interminables cycles, ou soudaines, rapides, tumultueuses. A de longues époques de stagnation succèdent d'instables et imprévisibles périodes de changement, de temps accéléré. A la vieille grammaire se substitue un discours nouveau, une logique alimentaire nouvelle et parfois inédite* », écrivait-il dans *Le Vie del latte* (Les Voies du lait, Garzanti, 1993).

Spécialiste de la Contre-Réforme, il proposa également une lecture des obsessions sexuelles que trahissaient les vies imaginaires de saints et de bienheureux et la hantise de la putréfaction (*La Chair impassible*, Flammarion, 1986). Outre des ouvrages consacrés à l'enfer, à la faim, aux parfums, il étudia dans *Les Belles Contrées* (Gallimard, le « Promeneur », 1995) le paysage, l'arrière-pays, le décor dans les tableaux de la Renaissance, afin de comprendre les transformations du sentiment de la nature et les contradictions du sauvage et de l'artifice.

René de Ceccatty

■ **MAURICE BRUGNON**, ancien député socialiste de l'Aisne, est mort jeudi 21 août. Né le 7 mai 1909 à Saint-Michel (Aisne), Maurice Brugnon a d'abord mené une carrière d'instituteur puis de directeur d'école, jusqu'en 1964. Cette année-là, il devient conseiller général du canton d'Hirson (Aisne). Il le restera jusqu'en 1988. Sous les étiquettes SFIO, puis FGDS et PS, il est élu maire de Saint-Michel de 1965 à 1991 et, surtout, député de l'Aisne, de 1967 à 1981. Au Parlement, il se spécialisera dans les questions d'enseignement, d'industrie agroalimentaire et de transport fluvial. Il ne s'était pas représenté lors des élections législatives de 1981.

Clément Lépidis

Le plus belleillois des Grecs de Paris

LE ROMANCIER Clément Lépidis, grand amoureux du Paris populaire, « piéton de Belleville », ami de Robert Doisneau et de l'accordéoniste Jo Privat, est mort mardi 26 août à Paris, à l'hôpital Broussais. Il était âgé de soixante-dix-sept ans et souffrait d'insuffisance cardiaque depuis plusieurs années.

Si l'écrivain des *Dimanches à Belleville* – dont le nom à lui seul évoquait la nostalgie des bals musette de « Paname », des « jolies mômes », du Balajo – était né à Paris, le 2 avril 1920, c'était pourtant un Méditerranéen. Peut-être est-ce l'alliance de son amour pour la ville et de son goût du soleil, de la flânerie, qui a fait de lui ce promeneur magnifique, ce guide délicieux dans la mélancolie douce d'un Paris perdu, à l'accent d'Arletty, aux échos de rengaines réalistes... Berthe Sylva, Fréhel et, bien sûr, Edith Piaf.

L'enfance belleilloise de Clément Lépidis s'était passée auprès d'un père grec, originaire d'Anatolie et devenu cordonnier dans ce quartier de Paris, « très grand, sur quatre arrondissements », ce Belleville que le petit Clément a connu quand « *l'accordéon n'était pas étouffé par le bruit du juke-box et que l'oppression bétonnière n'avait pas encore définitivement chassé le parfum des lilas et des roses mêlé aux odeurs de cuir et de bois de l'artisanat local* ». Avant de devenir écrivain, vers l'âge de quarante ans,

Josyane Savigneau

1932 à Ilford (Grande-Bretagne), Robert Spencer commence l'étude du luth en 1955 avec Julian Bream et il est parmi les premiers membres du Julian Bream Consort en 1961. En 1960, il épouse la mezzo-soprano Jill Nott-Bower, avec laquelle il forme un duo. Robert Spencer devient alors un des meilleurs spécialistes britanniques des musiques de la Renaissance et donne de très nombreux récitals, seul ou accompagnant d'autres chanteurs comme les contre-ténors Alfred Deller et James Bowman. Il donne aussi des cours, de luth et de chant, en particulier à la Royal Academy of Music de Londres pendant vingt-trois ans.

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Cécile et Stéphane Lauer ont la joie d'annoncer la naissance de

Louis

samedi 23 août, à Suresnes.

28, rue Michel-Ange, 75016 Paris.

Décès

– Keraras, Saint-Cloud, Paris. Cœur, Bichou, Oiseau,

M^{me} Renée BAOT

est décédée, le 14 août 1997.

– Catherine Binet, Les docteurs Olivier et Dominique Binet, Le docteur Sophie Binet et Jacques Marigaux, Claire Binet, Frédéric Binet et Elizabeth Leray, Valentine et Jacques Geffré, Antoine et Florence Binet, ses enfants et leurs conjoints, Emmanuelle, Guillaume, Julie, Pauline, Camille et Pierre, ses petits-enfants, Madeleine et Gaston Rouleau, Renée et Michel Vêret, ses cousins, tous les membres de la famille Binet, ses amis, ses proches, ses alliés, ont le chagrin de faire part du décès de

Antoinette BINET

née MOCHON, médecin à la maternité de Bressuire,

survenu le 20 août 1997, dans sa soixante-dix-septième année.

Elle a été ensevelie aux côtés de son époux

Michel BINET,

chirurgien à l'hôpital de Bressuire, au cimetière de Chambrouet (Deux-Sèvres).

« *Antoinette, nous ne devrions pas tant fumer !* »

Georges Pêrec, qui l'aimait tendrement et qui fut filialement accueilli dans la maison.

Le Chatelier, 79300 Chambrouet.

– Le président, Les membres du conseil d'orientation et de perfectionnement Et toute l'équipe du centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information (Clemi) ont appris avec une profonde tristesse le décès de

Monique CHICHET.

Ils présentent à sa famille leurs sincères condoléances. Ils n'oublieront pas son dynamisme et sa générosité au service de l'école.

– M. et M^{me} Paul et Joëlle Czernichow et leurs enfants, M. et M^{me} Jean et Yolande Czernichow et leurs enfants, M. et M^{me} Emile et Martine Papiernik, leurs enfants et petits-enfants M. et M^{me} Louis et Viviane Lerner, leurs enfants et petits-enfants M. et M^{me} Henri et José Cimerman, leurs enfants et petits-enfants M^{me} Germaine Lobel, ses enfants et petits-enfants, M^{me} Jeanine Czernichow, ses enfants et sa petite-fille, ont la profonde tristesse de faire part de la mort de leur mère, sœur et belle-sœur.

M^{me} Emma Solange CZERNICHOW,

née MANDEL,

le 17 août 1997, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Elle a été inhumée le 21 août, au cimetière du Montparnasse.

– Le président de la Ligue des droits de l'homme, Ainsi que les membres du comité central, ont le grand regret de faire part du décès de

Jean DARROY,

militant de longue date, délégué régional de la LDH pour la Lorraine. Ligue des droits de l'homme, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris.

Un tarif dégressif de 50 % est accordé sur une deuxième parution (Texte identique)

– Arlette Furet-Alphaize, son épouse, Juliette et François Berges, Pierre-Jean Furet, Adrienne et Gilles Furet-Langlois, ses enfants, Nicolas, Marguerite, Valentin et Angèle, ses petits-enfants, Marcel et Denise Furet, son frère et sa belle-sœur, Noële Furet-Richet, ont le regret de faire part du décès de

Jean FURET

survenu à Paris, le mardi 26 août 1997.

L'inhumation aura lieu le vendredi 29 août, à 15 heures, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

19, rue de la Pierre-Levée, 75011 Paris.

– Le président de l'université Paris-X-Nanterre, l'UFR de langues et le département études germaniques ont la tristesse de faire part du décès de

Jacqueline MAGNOU,

professeur de littérature allemande, survenu le 5 août 1997 après une cruelle maladie.

A sa famille et à ses proches, ils expriment leur profonde sympathie.

– M^{me} Serge Marlier, son épouse, M. et M^{me} Alain Marlier, ses enfants, Denis et Nicolas, ses petits-fils, M. et M^{me} Marcel Nicolas, ses beau-frère et belle-sœur, Ses nombreux cousins, Les familles Marlier et Nicolas ont la douleur de faire part du décès de

M. Serge MARLIER

survenu à Sartrouville, le 26 août 1997, à l'âge de soixante-douze ans.

La cérémonie religieuse, célébrée le vendredi 29 août, à 15 h 45, en l'église Saint-Nicolas de Houilles, sa paroisse, sera suivie de l'inhumation au cimetière, rue Nouvelle, dans le caveau de famille.

On se réunira à l'église.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

40, rue de Champagne, 78800 Houilles.

– Véronique Ben Jacob, Léon et Germaine Poliakov, Stéphane, Anne, Antoine et Michel Hessel, Et leurs familles, ont la douleur de faire part du décès de

Tania METZEL,

pasteur de l'Eglise réformée de France, ancien aumônier général des prisons de la Fédération protestante de France, chevalier de la Légion d'honneur.

Elle s'est éteinte à son domicile, le 13 août 1997, dans sa soixante-quinzième année.

Une action de grâce sera rendue le 11 septembre, à 11 heures, au temple de Vincennes, 15, rue de la Fraternité.

– M^{me} José Richard-Palou, son épouse, Le docteur et M^{me} Jacques Battais, Myrto Palou et Laurent Baraud, ses filles et gendres, Guillaume, Robin et Léna, ses petits-enfants, M^{me} Anne-Marie, Marie-José et Pierre Palou, ses neveu et nièces, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Marc PALOU,

ancien d'Indochine,

survenu le 22 août 1997, à Combs-la-Ville (Seine-et-Marne), dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

20, rue Sommeville, 77380 Combs-la-Ville.

– Aurélie et Adrien Pichon, Pierre Perdigon, Roseline Ponceau, Mireille Pochat, Vincent Perdigon, leurs conjoints et leurs enfants, Bernard Pichon, M. et M^{me} Pichon et leurs enfants ont la douleur de faire part du décès de

Bernadette (Nadou) PERDIGON

survenu le lundi 4 août 1997, à Saint-Rambert-en-Bugey (Ain) dans sa quarante-cinquième année.

L'inhumation a eu lieu le jeudi 7 août, dans l'intimité familiale, au cimetière Rabiac à Antibes (06).

– Tours. Luzillé.

M. et M^{me} Giuseppe Borella-Pinget, leurs enfants et petits-enfants, M. et M^{me} André Schnyder-Pinget, leurs enfants et petits-enfants, M. et M^{me} Jacques Pinget-Koechlin, leurs enfants et petits-enfants, M. Claude Chaillat, les familles parentes et alliées ont la très grande tristesse de faire part du décès de

M. Robert PINGET

écrivain, chevalier de la Légion d'honneur,

leur cher frère, oncle, grand-oncle, cousin et ami,

survenu à Tours, le 25 août 1997, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La messe de sépulture aura lieu en la collégiale de Loches, le jeudi 28 août, à 10 h 30.

La crémation aura lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue de l'Université, 75007 Paris, 12, chemin du Port, CH 1246 Corsier-Genève. (*Le Monde* du 27 août.)

– Le président de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, Les enseignants, Le personnel administratif, Les étudiants, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean POPEREN

maître de conférences honoraire.

– Le directeur de l'UFR d'histoire de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, Ses collègues enseignants, Le personnel administratif, Les étudiants, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean POPEREN

maître de conférences honoraire. (*Le Monde* du 26 août.)

Sir Eric Gairy

Premier ministre de la Grenade de 1967 à 1979

PERSONNAGE autoritaire et excentrique, Sir Eric Gairy, ancien premier ministre de la Grenade, est mort samedi 23 août à l'âge de soixante-quinze ans.

Pendant plus de trente ans, Eric Gairy a dominé la vie politique de cette petite île caraïbe, dont il a négocié l'indépendance avec Londres en 1974. Ancien enseignant, il fait ses classes dans le syndicalisme et crée en 1951 le Parti travailliste unifié de la Grenade. Devenu premier ministre en 1967, il est accusé de gérer le pays de manière autocratique et de violer les droits de l'homme. Affirmant qu'il a été choisi par Dieu, il s'appuie sur une milice de voyous, le Mongoose Gang, qui terrorise ses adversaires. Contrôlant personnellement les dépenses publiques, il récompense ses partisans par des prébendes et des contrats.

En mars 1979, alors qu'il tente de convaincre l'Assemblée générale des Nations unies à New York de l'urgence d'enquêter sur les soupçons volants, son gouvernement est renversé par le mouvement New Jewel, de l'opposant de gauche Maurice Bishop, qui devient premier ministre du nouveau « gouvernement révolutionnaire populaire ». Sir Eric Gairy obtient l'asile aux Etats-Unis.

En 1983, le gouvernement révolutionnaire se divise, et Bishop est assassiné par une faction radicale, qui l'accuse de vouloir se rapprocher des Etats-Unis. Le président Ronald Reagan, préoccupé par les relations nouées par Bishop avec La Havane, qui aide à la construction d'un nouvel aéroport, et Moscou, envoie dans l'île un corps expéditionnaire de 7 000 « marines ». Officiellement, le but de l'opération « Furie urgente » est de protéger quelques centaines d'étudiants en médecine nord-américains qui suivent des cours à l'université de Saint George's. Après l'intervention américaine et la liquidation du régime révolutionnaire, Sir Eric Gairy rentre à la Grenade, mais son parti est battu aux trois dernières élections.

Jean-Michel Caroît

– Le docteur et M^{me} Alain Tugayé, ses parents, Christine et François Flabeau, Isabelle et Guy Blin, Laurence Tugayé, ses sœurs et beaux-frères, Olivier, Audrey, Marine et Camille, ses neveu et nièces, ses oncles et tantes, Tous ses amis, ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Philippe TUGAYÉ

le 24 août 1997, dans l'île d'Oléron.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 29 août, à 9 heures, à Paris, en l'église Saint-François-Xavier.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Boutigny-sur-Opton (Eure-et-Loir).

Anniversaires de décès

– Le 12 août 1994,

Gilbert SUDRES

nous a quittés.

« *Was it not Fate whose name is also Sorrow.* »

Blaye-les-Mines (Tarn).

Concerts

– L'Orchestre régional des jeunes de Haute-Normandie et l'Association du Grenier de la Mothe se produiront le samedi 30 août, à 20 h 30, et le dimanche 31 août, à 17 heures, au Théâtre du Casino de Dieppe, dans le célèbre opéra-bouffe de J. Offenbach : « La Vie parisienne »

Mise en scène : Jack Gervais Direction : Philippe Hui. A cette occasion, l'Orchestre régional des jeunes de Haute-Normandie et le Grenier de la Mothe remercient :

Le conseil régional de Haute-Normandie, L'ADCEM, La DRAC, La Fondation France Télécom, Le Crédit agricole de Londinières (76).

CARNET DU MONDE

Téléphones : 01-42-17-39-80 01-42-17-38-42 01-42-17-29-96 Fax : 01-42-17-21-36

INDUSTRIE Le gouvernement de Lionel Jospin veut que les industriels français redeviennent le moteur de l'intégration de l'aéronautique européenne. La puissance

américaine renforcée par la fusion de Boeing et McDonnell Douglas et l'impitoyable légisme du britannique BAe et de l'allemand Dasa imposent de reprendre sans tarder les dis-

cussions sur la transformation du statut d'airbus. ● LA FUSION entre Aerospatiale et Dassault n'est plus un préalable comme c'était le cas sous le gouvernement Juppé. Pour

faire pression sur l'avionneur privé, l'Etat pourrait transférer les parts qu'il détient dans son capital à Aerospatiale. ● LA PRIVATISATION d'Aerospatiale au travers de cette fusion

est laissée de côté. L'Etat pourrait néanmoins réduire sa part dans le groupe public en échange de la constitution d'un grand groupe européen civil et militaire.

Le gouvernement veut accélérer la restructuration aéronautique européenne

Aerospatiale pourrait hériter de la participation publique dans Dassault. Les négociations sur le statut d'Airbus vont être relancées. L'Etat pourrait réduire progressivement sa participation en échange de la constitution d'un « Boeing européen » civil et militaire

LA FRANCE ne bloquera plus la restructuration européenne de l'aéronautique. Au contraire. Le gouvernement de Lionel Jospin veut que les industriels français redeviennent le moteur de cette intégration. Pour ce faire, il va inverser les priorités. Le rapprochement entre le groupe public Aerospatiale et l'avionneur privé Dassault n'est plus le préalable à la constitution, autour d'Airbus transformé, d'une grande société aéronautique européenne. La discussion avec les partenaires, l'allemand Daimler-Benz Aerospace (Dasa), le britannique British Aerospace (BAe) et l'espagnol Casa, sur la transformation du consortium Airbus en société européenne de plein exercice va être relancée.

Premier intéressé, Yves Michot, le président d'Aerospatiale (avions Airbus, hélicoptères Eurocopter, fusées Ariane, missiles Exocet, satellites...), devrait recevoir dans quelques jours une nouvelle feuille de route de son actionnaire à 100%. M. Jospin devrait lui demander de ne plus freiner les discussions en cours avec ses partenaires européens. Le gouvernement estime que l'attitude frileuse d'Aerospa-

tiale ces derniers mois relevait d'un réflexe de conservation. La firme française hésite à apporter 60% de son chiffre d'affaires et ses bureaux d'études - sa fierté - à la nouvelle société Airbus, tandis que les Britanniques n'abandonneraient qu'une moindre part de leurs actifs. Elle estime que le rapprochement préalable avec Dassault lui donnerait davantage de poids dans les discussions avec les Européens. BAe et Dasa n'ont-ils pas déjà rassemblé leur aviation civile et militaire? Cette stratégie servait aussi, tactiquement, à donner le temps au gouvernement de M. Juppé de faire pression sur Serge Dassault pour qu'il accepte de fusionner avec Aerospatiale.

Désormais, cette fusion, lancée par le président de la République en février 1996, est reléguée au second rang. Sans abandonner cet objectif, le gouvernement a choisi de ne pas contraindre Serge Dassault. Ce dernier avait fait de la privatisation du futur groupe commun, qu'il aurait contrôlé à hauteur de 20%, une condition *sine qua non*. Le nouveau gouvernement exclut cette solution. M. Jospin n'a guère envie d'agiter le

spectre d'une nationalisation de l'avionneur privé ou de le menacer d'une baisse des commandes publiques. « C'est l'emploi qui serait perdant à ce petit jeu », indique-t-on dans son entourage.

SOUS SURVEILLANCE DIRECTE

En dépit du renfort d'importantes campagnes publicitaires, Matignon préfère faire sentir à M. Dassault, fort d'une trésorerie florissante grâce au contrat des Mirage à Taïwan et de perspectives relativement balisées grâce au programme Rafale, que l'occasion de rentrer la tête haute dans l'actionnariat d'Aerospatiale ne se reproduira peut-être pas de sitôt et que, isolé, le constructeur français d'avions de combat sera en position de faiblesse dans une négociation européenne future avec British Aerospace et Dasa, déjà unis pour le programme Eurofighter.

En cas de refus de M. Dassault, le gouvernement transférerait sa participation de 45,9% dans Dassault Aviation au groupe Aerospatiale. Une manière de mettre l'avionneur privé sous surveillance directe du groupe public et d'afficher politiquement, notamment à l'attention

du président de la République, une étape vers la fusion. En rachetant quelques titres de Dassault Aviation sur le marché financier (la part détenue par le public en Bourse représenterait 5 à 6% du capital), l'entreprise publique pourrait même faire monter la pression en se rapprochant de la barre fatidique des 50%.

Mais ces manœuvres hexagonales seront secondaires. La religion du gouvernement est faite sur ce point : la puissance américaine,

renforcée par la fusion de Boeing et de McDonnell Douglas, et l'impitoyable légisme de BAe et de Dasa imposent un rapprochement européen rapide. « L'intérêt national doit primer sur l'intérêt de l'entreprise Aerospatiale », explique-t-on au gouvernement.

Les discussions entre les industriels vont donc rapidement reprendre pour transformer le GIE Airbus, établi en 1970, en société de plein exercice. L'objectif est que son management puisse prendre en

toute indépendance les décisions non seulement commerciales, comme aujourd'hui, mais aussi stratégiques, industrielles et sociales. Pour cela, les Européens vont devoir mettre en commun leurs actifs industriels et leurs bureaux d'études.

L'activité d'aéronautique civile d'Aerospatiale, transférée à Airbus, serait dans cette solution également privatisée, puisque la part de l'Etat français dans la société européenne sera de toute façon minoritaire (la part de la France dans le GIE Airbus est actuellement de 37,9%). Mais cette dénationalisation est le passage obligé pour avancer dans la constitution, voulu par le gouvernement Jospin, d'une société européenne englobant l'ensemble des composantes de l'aéronautique et non pas limitée aux seuls avions civils. Il promet aux industriels européens, réticents à accueillir l'Etat français dans le capital d'une société européenne privée, de « s'effacer progressivement » au fur et à mesure de la constitution du pôle aéronautique européen.

Christophe Jakubyszyn

Un avion supersonique pour le Japon

Le gouvernement japonais et le secteur privé envisagent de lancer un projet d'avion de transport supersonique, a affirmé mercredi 27 août le quotidien *Nihon Keizai Shimbun*. Le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI) souhaite en faire un « projet national » et recherchera un feu vert de l'industrie aéronautique japonaise lors d'une rencontre prévue le 3 septembre, selon le quotidien.

Le futur avion, dont un prototype devrait être prêt dans cinq ans, sera capable de relier le Japon et les Etats-Unis en cinq à six heures, à une vitesse en vol de Mach 2,4 (près de 2 600 km/h), supérieure à la vitesse, de Mach 2,04, du Concorde. Il pourra transporter 300 passagers, soit trois fois plus que le Concorde, sur une distance de 11 100 km (contre 6 600 km pour le Concorde). Sa construction fera appel à de nouveaux matériaux pour le fuselage. Les travaux seraient entamés pendant l'année fiscale, qui commence le 1^{er} avril 1998.

Le dollar retombe au niveau des 6 francs

L'OPTIMISME du ministre français de l'économie et des finances concernant la reprise économique et la réduction des déficits publics serait-il prématuré? Le billet vert, dont l'envolée des derniers mois justifie pour une grande partie les prévisions encourageantes de Dominique Strauss-Kahn, s'est brutalement replié, mardi 26 août. Il est revenu de 1,8250 mark et 6,15 francs à 1,7925 mark et 6,04 francs. Ce repli brutal a provoqué un net recul des Bourses européennes, les investisseurs révisant à la baisse les perspectives d'exportations et de profits des entreprises du Vieux Continent. Paris a cédé 1,01% et Francfort 2,76%. Mercredi matin 27 août, le dollar restait faible, à 1,7980 mark et 6,05 francs.

Le plongeon de la monnaie américaine a d'autant plus surpris les opérateurs que, en début de matinée, la Bundesbank avait choisi de reconduire, à 3%, le niveau de ses prises en pension hebdomadaires (REPO). Cette décision aurait dû en théorie affaiblir le deutschemark, ainsi privé d'un surplus de rémunération. C'est l'inverse qui s'est produit.

Certains analystes ont attribué ce mouvement mystérieux à des interventions de la Bundesbank, mais les professionnels n'ont pas décelé la présence de la banque centrale allemande sur les marchés. D'autres y voyaient une conséquence de la crise monétaire en Asie du Sud-Est et le résultat des interventions des banques cen-

trales de la région destinées à freiner le recul de leurs devises face au dollar. De façon plus vraisemblable, la chute de la monnaie américaine s'explique avant tout par les craintes persistantes d'une hausse des taux en Allemagne, en dépit du *statu quo* décidé mardi par la Bundesbank sur son REPO.

La banque centrale allemande peut pourtant s'estimer satisfaite. Sa stratégie de dissuasion pour mettre un terme à l'affaiblissement du deutschemark, qui avait pris la forme de menaces précises et répétées d'un resserrement de sa politique monétaire, a réussi au-delà même de ses espérances. Par rapport à ses sommets, atteints mercredi 6 août (1,89 mark et 6,38 francs), le billet vert a cédé plus de 5%. La monnaie américaine est revenue à des niveaux jugés acceptables à Francfort.

HAUSSE DES PRIX

Si elle se trouve - au moins provisoirement - débarrassée du souci de change, la Bundesbank est en revanche confrontée à une autre difficulté, largement inattendue : l'apparition de tensions inflationnistes en Allemagne. Les derniers indicateurs publiés outre-Rhin ont tous reflété une accélération du rythme de hausse des prix.

Les prix à l'importation ont progressé de 4,2%, sur un an, en juillet, soit le niveau le plus élevé depuis huit ans. Plus grave, ce dérapage se transmet aux prix à la consommation. Ils se sont inscrits

Une correction brutale



Le billet vert a perdu plus de 30 centimes en trois semaines.

en hausse de 2%, sur un an, dans la partie ouest, contre 1,5% au mois d'avril. Ce chiffre de 2% constitue la limite officiellement fixée par l'institut d'émission.

Cette poussée des prix, qui fait de l'Allemagne l'un des mauvais élèves de l'Union européenne et qui pourrait même la mettre en difficulté pour respecter le critère d'inflation fixé par Maastricht, est prise très au sérieux par les milieux économiques et financiers allemands. Le chef économiste de la

fédération des chambres de commerce et d'industrie (DIHT), Günter Albrecht, a estimé que la hausse des prix mettrait la Bundesbank en « état d'alerte ». « Une chose est claire : la phrase "l'inflation est morte" n'est plus valable », a ajouté M. Albrecht.

La Bundesbank est aujourd'hui face à des choix délicats. Si les tensions inflationnistes militent pour un resserrement monétaire, la situation économique très difficile de l'Allemagne, marquée par un taux de chômage record et une demande intérieure faible, plaide en revanche pour un *statu quo*. La banque centrale allemande doit aussi tenir compte de ses partenaires européens et notamment de la France, où l'inflation est totalement absente (1% sur un an). Elle sait qu'une hausse de ses taux risquerait de se propager dans le reste de l'Europe : il ne fait guère de doute, par exemple, que la Banque de France choisirait de suivre la Bundesbank si le relèvement des taux allemands entraînait une glissade du franc face au mark. Un resserrement monétaire en Allemagne, à moins d'un an et demi de la naissance de l'euro et pour des raisons purement intérieures, serait inévitablement perçu, à Paris, comme une nouvelle preuve d'égoïsme de la part de la Bundesbank, et il pourrait provoquer une crise dans les relations franco-allemandes.

Pierre-Antoine Delhommais

Un litige oppose le fisc à M. Lagardère

LE CANARD ENCHAÎNÉ affirme, dans son édition datée du 27 août, que Jean-Luc Lagardère fait l'objet d'un redressement d'impôts de l'ordre de 10 millions de francs. A l'occasion d'une vérification fiscale lancée au printemps 1996, l'administration aurait découvert que le PDG avait artificiellement réduit les bénéfices de Lagardère SA, société dont il est propriétaire à 80% et dont son fils Arnaud possède 20%. Vingt millions de francs de bénéfices auraient ainsi échappé à l'imposition entre 1993 et 1995.

La vocation de Lagardère SA est de regrouper les biens personnels de Jean-Luc Lagardère et de son fils. Elle coiffe les sociétés Lagardère élevage (chevaux), Cibexi (hôtel particulier) et Artijl (mobilier et œuvres d'art). Elle détient surtout la participation de 4,5% du PDG dans le groupe Lagardère, société cotée en Bourse qui est la maison-mère de Matra et de Hachette. Le groupe Lagardère verse à Lagardère SA une contribution annuelle représentant 0,2% de son chiffre d'affaires, en contrepartie de prestations diverses.

Si le ministère de l'économie et

des finances, invoquant le secret fiscal, n'a pas souhaité commenter cette information, un porte-parole du groupe Lagardère l'a partiellement confirmée au Monde, tout en la nuancant. Il y a bien, indique-t-on au siège du groupe, un « litige » avec le fisc mais celui-ci est « en pleine évolution » et le montant indiqué par le journal satirique est « fantaisiste ».

Le groupe Lagardère estime que cette affaire « se situe dans le cadre de la privatisation de Thomson-CSF » qui battait son plein au moment où les vérifications fiscales ont commencé. Matra était alors candidat au rachat du groupe d'électronique militaire en concurrence avec Alcatel Alsthom. Un ministre opposé à l'offre de Matra aurait-il introduit à dessein cette petite bombe? Toujours est-il que le résultat de cette enquête fiscale est révélée au moment où le gouvernement Jospin s'apprête à lancer une nouvelle procédure pour adosser Thomson-CSF à Matra ou à Alcatel.

A-M-R.

Michelin retrouve sa place de numéro un mondial du pneu

LE GROUPE français a recouvré sa suprématie dans l'industrie du pneumatique, un an après avoir été détrôné par le japonais Bridgestone, affirme l'*European Rubber Journal* (ERJ).

Le retour de Michelin à la première place mondiale - un classement calculé sur la valeur des ventes réalisées - a été favorisé par la faiblesse du yen et par une augmentation substantielle du montant de ses ventes de pneus au cours de l'année 1996-1997 qui sont passées de 73 milliards à près de 79 milliards de francs d'une année sur l'autre, selon l'ERJ. Bridgestone ne se laisse devancer que d'une courte tête avec des ventes d'une valeur de 77 milliards de francs, talonné par l'américain Goodyear (70 milliards). Ensemble, les trois compagnies contrôlent plus de 53% du marché mondial estimé à plus de 420 milliards de francs.

■ MOULINEX : le fabricant d'électroménager veut transférer la production de fours à micro-ondes actuellement réalisée dans l'usine de Carpiquet dans celle de Cornelles, dans le Calvados. Les 330 salariés de Carpiquet doivent être reclassés.

■ AGIP : la société pétrolière italienne a signé, mardi 26 août, un accord d'exploration pétrolière avec le gouvernement maltais, portant sur une zone de 9 000 km² adjacente à un champ pétrolier marin déjà en production situé au sud est de la Sicile.

■ HOECHST : le groupe chimique allemand a vendu sa filiale américaine de médicaments génériques, Rugby, au groupe américain Watson.

■ UNION DE BANQUES SUISSES : la banque suisse a annoncé mardi 26 août le rachat, auprès du groupe britannique Lloyd's TSB de la banque privée allemande Schroeder Munchmeyer Hengst (SMH) pour 100 millions de livres sterling, payés cash, soit près d'un milliard de francs.

■ AERONAUTIQUE : la compagnie aérienne sud-coréenne Asiana Airlines a ratifié avec Airbus-industries un contrat d'achat ferme de six gros-porteurs A330, auxquels s'ajoutent douze engagements d'achats supplémentaires et dix options.

Dans le hangar de la CMR, l'espoir s'en va, mais la lutte continue

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Sept heures du matin. Les voitures se garent sur l'espace encombré qui entoure le grand hangar de la Compagnie marseillaise de réparation (CMR), devant les formes de radoub. Les ouvriers en short ou blue-jean, chemises ouvertes sur leurs médailles d'enfant ou T-shirt de plage, gagnent leur assemblée générale quotidienne et retrouvent les occupants de la nuit. Ils s'installent sous les ponts roulants. A 8 heures, les délégués soumettent au vote leur proposition : accepter le plan gouvernemental, qui prévoit d'apporter 75 millions de travaux supplémentaires et six chantiers de navires afin que la société italienne Marininvest, reprenneur désigné, embauche dans l'année 40 ouvriers de plus que les 110 qu'il a déjà promis de garder.

La veille au soir, à la préfecture, le représentant de l'armateur a confirmé qu'il s'en tenait à son plan de reprise de 110 salariés. Et il compte le redire au tribunal de commerce, qui se réunit à sa demande l'après-midi même : ayant constaté l'occupation des ateliers, Marininvest se désistait si elle se poursuit, ce qui entraînerait la liquidation de la CMR. On vote à main levée la

poursuite, comme à quitte ou double. Quatorze heures, devant le palais. Le cortège des grévistes prend position devant des CRS, les cinq délégués entrent pour rejoindre leur avocat. Commence une première attente au milieu d'un bataillon de journalistes, d'avocats et de représentants patronaux de la métallurgie locale qui se sont engagés à reprendre 50 ouvriers sur deux ans.

POURSUITE DE L'OCCUPATION

A 15 heures, les juges invitent les avocats à prendre place dans le salon d'honneur du tribunal. A 16 h 30, les portes s'ouvrent à nouveau. M^e Guasco, avocat de la CGT, est le premier à sortir : « Marininvest refuse les propositions de l'Etat. Le tribunal a déclaré que, si l'occupation n'est pas levée d'ici à jeudi, il prononcera la liquidation. » M^e Lestournele, avocat de Marininvest, lui succède : « Marininvest maintient ses propositions. Si l'activité reprend, il embauchera 20 salariés de plus l'année prochaine, 20 autres ensuite. Mon client n'a pas demandé d'aide de l'Etat et ne se liera pas les mains. Une entreprise n'est pas transmissible si elle est occupée, il faudra prononcer la liquidation si elle se poursuit. »

Les délégués sont déjà redescendus, le cortège retourne vers le port. A 17 h 15, Patrick Costello, secrétaire du comité d'entreprise, reprend le micro : « Approchez, les gars, approchez, je vais redire fort ce que j'ai dit devant le tribunal. » L'auditoire réagit : « Appointe (patron de Marininvest, NDLR) se moque de la France », « Ils nous mènent tous en bateau ». Michel Guardiola, autre délégué : « Si Marininvest n'a pas signé malgré les 75 millions de l'Etat, c'est qu'il ne veut pas de réparation navale lourde à Marseille », résumant ainsi le sentiment général. Ces hommes, dont la moyenne d'âge est de quarante-huit ans, ont connu les licenciements depuis 1978 et vu les effectifs passer de 10 000 salariés à 300. Ils n'ont plus confiance. Une centaine de bras se lèvent pour voter la poursuite de l'occupation, quatre se tendent pour s'abstenir. Les délégués regagnent leur QG. Leur objectif est désormais de faire pression sur le gouvernement pour que celui-ci arrache un accord à Marininvest. « Ou alors qu'il fasse appliquer à d'autres les promesses qu'il a faites », explique M. Guardiola. La combativité demeure, même si perce la résignation.

Michel Samson

■ LA BOURSE DE TOKYO a terminé la séance du mercredi 27 août en nette baisse. L'indice Nikkei des valeurs vendues a perdu 1,98 %, pour s'inscrire à 18 441,94 points.

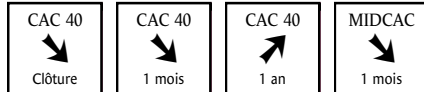
■ LE DOLLAR s'inscrivait en baisse, mercredi matin, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,7980 mark et 6,05 francs.

■ L'OR a ouvert en hausse, mercredi, sur le marché international de Hongkong. L'once s'inscrivait à 325,40-325,70 dollars, contre 324,45-324,65 dollars mardi en clôture.

■ WALL STREET a cédé du terrain, mardi 26 août, affectée par le recul du dollar. L'indice Dow Jones des principales valeurs a reculé de 77,35 points (-0,98 %), à 7 822,22 points.

■ LES PRIX DU PÉTROLE ont légèrement progressé, mardi, sur le marché de New York. Le cours du baril light sweet crude, livraison octobre, a gagné 2 centièmes, à 19,28 dollars

LES PLACES BOURSIÈRES



Nouveau recul à Paris

LA BOURSE de Paris a ouvert en baisse, mercredi 27 août. Après quelques minutes d'échanges, l'indice CAC 40 des principales valeurs a reculé de 0,60 %, à 2 852,03 points.

La veille, à l'image des autres places financières, la Bourse de Paris s'était affaiblie dans le sillage du dollar, qui subit le contrecoup des anticipations de hausse des taux d'intérêt allemands.

En hausse de 0,14 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 était tombé à 2 836,20 points une heure plus tard, soit une perte supérieure à 2 %. A la clôture il reculait de 1,01 %, à 2 869,26 points.

Le marché était calme, avec un chiffre d'affaires de 6,5 milliards de francs sur le règlement mensuel. La brutale chute du dollar expliquait en grande partie le recul des valeurs françaises.

Les fonds d'investissement américains ont vendu du dollar sur tous les marchés financiers, expliquaient les opérateurs, selon lesquels des propos du chef écono-



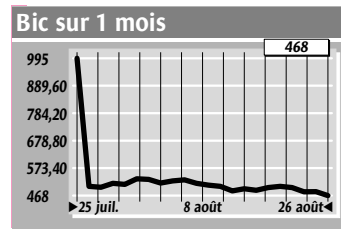
miste de la fédération allemande des chambres de commerce et d'industrie (DIHT) ont donné le coup d'envoi de ces ventes. M. Günter Albrecht a estimé que

la hausse des prix mettait la Bundesbank en « état d'alerte ». Les échanges avaient été importants sur Metaleurop, portant sur 0,95 % du capital. Le titre avait cédé 1,7 %.

Bic, valeur du jour

LE TITRE Bic a cédé 3,1 %, mardi 26 août, à la Bourse de Paris, à 468 francs, en raison des difficultés intervenues dans son projet de rachat de la société américaine Sheaffer. Le groupe français a déposé plainte contre le fabricant américain de stylos pour rupture d'une promesse de vente de ce dernier (Le Monde du 27 août). La Cour d'Appel, saisie par Bic, a suspendu la vente de Sheaffer à ses dirigeants, avant examen sur le fond.

Le titre, considéré comme une valeur dollar, a également souffert du repli du billet vert sur le marché des changes.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÉGLEMENT MENSUEL

	Cours au 27/08	Var. %	26/08	31/12
HAUSSES, 10h15				
BIS	510	+2,40	-4,31	
Saupiquet (Ns)	639	+1,75	-12,46	
Legris indust.	229	+1,73	+4,80	
Primagaz	518	+1,56	-15,22	
Locindus	769	+1,45	+0,39	
Hachette Fili.Med.	1298	+1,32	+12,38	
Nordon (Ny)	385	+1,31	+4,90	
Havas Advertising	699	+1,30	+21,56	
Promodes	2196	+1,19	+49,89	
Klepierre	769	+1,18	+10,80	
BAISSES, 10h15				
Intertechnique	1380	-3,49	+78,06	
Renault	161,50	-3	+44,84	
Sommer-Allibert	208,10	-2,71	+34,25	
Selectibanque	65,10	-2,54	-10,82	
GAN	140,20	-2,29	+33,52	
Dexia France	544	-2,15	+20,35	
Sefimeg CA	401	-1,93	+6,64	
Salomon (Ly)	412	-1,90	-7,41	
Labinal	1540	-1,84	+55,39	
Marine Wendel	614	-1,76	+28,99	

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

	Cours au 27/08	Var. %	26/08	31/12
HAUSSES, 10h15				
Guy Degrenne #	204	+2	
Reynolds	366,80	+1,88	+4,80	
Sasa Industrie #	398	+1,76	+24,37	
Com 1(B)#	202	+1,50	-32,21	
Arkopharma#	304	+1,33	-7,59	
BAISSES, 10h15				
C.A.du Nord (Li)	531	-3,45	+7,27	
Viel et Cie #	121	-3,20	-5,39	
Dauphin OTA	413	-2,82	+28,26	
Sediver	165,20	-2,76	+69,43	
Assystem #	312	-2,50	-21,21	

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	26/08	25/08	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1968,28	1986,61	-0,92
Ind. gén. SBF 250	1885,95	1904,04	-0,95
Ind. Second Marché	1890,13	1901,49	-0,60
Indice MidCac	1612,07	1621,52	-0,58

VALEURS LES PLUS ACTIVES

	27/08 Titres échangés	Capitalisation en F
SÉANCE, 10h15		
Elf Aquitaine	68119	47264922
Axa	74942	29681893,40
Carrefour	6625	25037580
Socle Generale	25790	19923368
Promodes	8485	18616777
L'Oreal	7997	17742048
Total	18750	11134025
Alcatel Alsthom	13477	10353401
Air Liquide	9873	9262877
Rhone Poulenc A	38381	9005834

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

	Cours au 27/08	Var. %	26/08	31/12
HAUSSES, 10h15				
Guy Degrenne #	204	+2	
Reynolds	366,80	+1,88	+4,80	
Sasa Industrie #	398	+1,76	+24,37	
Com 1(B)#	202	+1,50	-32,21	
Arkopharma#	304	+1,33	-7,59	
BAISSES, 10h15				
C.A.du Nord (Li)	531	-3,45	+7,27	
Viel et Cie #	121	-3,20	-5,39	
Dauphin OTA	413	-2,82	+28,26	
Sediver	165,20	-2,76	+69,43	
Assystem #	312	-2,50	-21,21	

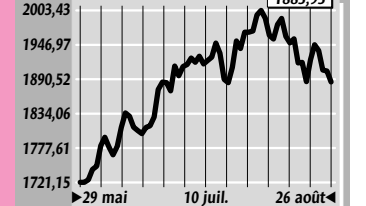
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	26/08	25/08	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1968,28	1986,61	-0,92
Ind. gén. SBF 250	1885,95	1904,04	-0,95
Ind. Second Marché	1890,13	1901,49	-0,60
Indice MidCac	1612,07	1621,52	-0,58

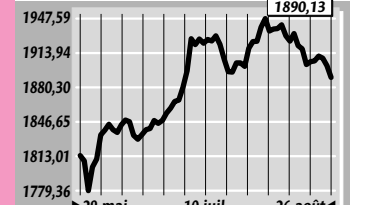
VALEURS INDUS.

	2192,90	2213,43	-0,93
1 - Energie	2653,64	2666,29	-0,47
2 - Produits de base	2152,53	2138,03	+0,68
3 - Construction	1844,95	1866,66	-1,16
4 - Biens d'équip.	1611,31	1622,86	-0,71
5 - Automobile	2301,78	2321,29	-0,84
6 - Biens consom.	3559,92	3613,74	-1,49
7 - Indus. agro-alim.	1648,78	1675,20	-1,58
Services	2041,37	2065,71	-1,18
8 - Distribution	3982,74	4025,55	-1,06
9 - Autres services	1292,29	1308,79	-1,26
Sociétés financières	1374,33	1384,65	-0,75
10 - Immobilier	765,87	766,62	-0,10
11 - Services financ.	1367,67	1378,34	-0,77
12 - Sociétés invest.	1843,39	1859,84	-0,88

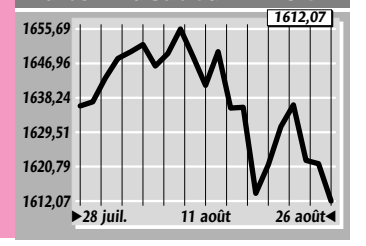
Indice SBF 250 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois



Indice MidCac sur 1 mois



Tokyo faiblit

LA BOURSE de Tokyo a fini sous la barre des 18 500 points mercredi 27 août, pour la première fois depuis quatre mois, affectée par les inquiétudes sur la solidité de la reprise au Japon.

L'indice Nikkei a terminé la séance en baisse de 373,04 points (1,98 %), à 18 441,94, sa clôture la plus faible depuis celle de 18 352,14 le 19 avril. Dans un entretien au Financial Times, l'influent vice-ministre des finances, Eisuke Sakakibara, a reconnu que l'économie nipponne avait été touchée plus durement que prévu par la majoration de 2 points de la TVA, à 5 %, le 1er avril dernier.

La veille, Wall Street avait continué à reculer dans un marché peu étoffé, déprimée par l'affaiblissement du dollar, la crainte persistante d'un relèvement des taux directeurs allemands et la

publication de statistiques meilleures que prévu aux Etats-Unis, qui font craindre une reprise de l'inflation. L'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles a perdu 77,35 points (0,98 %), à 7 822,22, après avoir fluctué entre 7 770,61 et 7 860,73. Les investisseurs continuent à se demander si la correction récente de la cote est bel et bien terminée.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 26/08	Cours au 25/08	Var. en %
Paris CAC 40	2869,26	2898,57	-1,02
New-York/DJ Indus.	7837,97	7859,57	-0,28
Tokyo/Nikkei	18815	18656,20	+0,84
Londres/FT100	4886,30	4901,10	-0,30
Francfort/Dax 30	3959,33	4071,79	-2,84
Francfort/Commer.	1334,80	1369,42	-2,59
Bruxelles/Bel 20	2861,40	2884,63	-0,81
Bruxelles/Général	2341,82	2360,84	-0,81
Milan/MIB 30	1161	1167	-0,52
Amsterdam/Gé. Cbs	617,60	629,10	-1,86
Madrid/Ibex 35	580,11	585,94	-1
Stockholm/Affarsal	2477,60	2498,62	-0,85
Londres FT30	3123,50	3139,20	-0,50
Hong Kong/Hang S.	15547,20	15598,90	-0,33
Singapour/Strait t	1925,20	1913,55	+0,61

NEW YORK Les valeurs du Dow-Jones

	26/08	25/08
Alcoa	85,75	86,43
Allied Signal	84,62	85,31
American Express	79,81	81,06
AT & T	40	40,25
Boeing Co	54,43	55,50
Caterpillar Inc.	58,62	59,81
Chevron Corp.	78,25	78,56
Coca-Cola Co	59,06	59,62
Disney Corp.	77,50	78,31
Du Pont Nemours&Co	65,18	65,50
Eastman Kodak Co	65,56	66,31
Exxon Corp.	61,87	62,37
Gén. Motors Corp.H	65,06	66,25
Gén. Electric Co	63,43	64,12
Goodyear T & Rubbe	62,93	62,93
Hewlett-Packard	62,43	62,62
IBM	103,31	104,87
Intl Paper	54,43	54,62
J.P. Morgan Co	110,37	111,50
Johnson & Johnson	57,18	57,62
Mc Donalds Corp.	48,43	49,37
Merck & Co.Inc.	91,62	93,50
Minnesota Mng.&Mfg	91,75	92,68
Philip Morris	45,50	44,93
Procter & Gamble C	137,18	135,81
Sears Roebuck & Co	57,43	59,56
Travelers	64,87	66,25
Union Carb.	52,87	53
Utd Technol	78,43	79,37
Wal-Mart Stores	36,06	36,75

LONDRES Sélection de valeurs du FT 100

	26/08	25/08
Allied Lyons	4,62	4,61
Barclays Bank	14,04	14,08
B.A.T. Industries	5,33	5,08
British Aerospace	14,37	14,41
British Airways	6,44	6,54
British Petroleum	8,67	8,78
British Telecom	4,13	4,35
B.T.R.	2,11	2,14
Cadbury Schweppes	5,83	5,82
Eurotunnel	0,69	0,70
Forde
Glaxo Wellcome	12,23	12,29
Granada Group Plc	8,24	8,07
Grand Metropolitan	5,80	5,78
Guinness	5,68	5,75
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,37	6,38
H.S.B.C.	20,30	20,32
Imperial Chemical	10,13	10,10
Legal & Gen. Grp	4,49	4,48
Lloyds TSB	7,24	7,24
Marks and Spencer	5,77	5,87
National Westminster	7,91	7,94
Peninsular Orienta	6,44	6,46
Reuters	6,25	6,24
Saatchi and Saatch	1,19	1,17
Shell Transport	4,25	4,22
Tate and Lyle	4,18	4,25
Unilever Ltd	17,98	17,95
Zeneca	19,41	19,39

FRANCFORT Les valeurs du DAX 30

	26/08	25/08
Allianz Holding N	402	415,50
Basf AG	63,10	64,65
Bayer AG	67,30	69,30
Bay hyp&Wechselbk	66,55	68,30
Bayer Vereinsbank	95	95,60
BMW	1281,50	1328
Commerzbank	65,60	67,20
Daimler-Benz AG	134,40	137
Degussa	94	96,50
Deutsche Bank AG	108,80	112,35
Deutsche Telekom	38,40	38,70
Dresdner BK AG FR	72,10	73,60
Henkel VZ	95	100,50
Hochst AG	69,15	72,60
Karstadt AG	653	652
Linde AG	1212	1235
DT. Lufthansa AG	36,80	36,50
Man AG	516,50	525
Mannesmann AG	840,50	877
Metro	91,50	93,30
Muench Rue N	532	564
Preussag AG	512	536
Rwe	79	81,65
Sap VZ	424	429,50
Schering AG	180,60	189
Siemens AG	112,95	117,60

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 27 AOUT Liquidation : 23 septembre Cours de report : 3,50 Taux relevés à 10h 15



-0,38% CAC 40 : 2858,29

VALEURS FRANÇAISES

Table of French stock values with columns for Cours précéd., Derniers cours, % +/-, and Paiement dernier coup. (1). Includes entries like B.N.P. (T.P.), Cr. Lyonnais(T.P.), Renault (T.P.), etc.

VALEURS ÉTRANGÈRES

Table of foreign stock values with columns for Cours précéd., Derniers cours, % +/-, and Paiement dernier coup. (1). Includes entries like ABN Amro Hol., Adecco S.A., Adidas AG, etc.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 Mardi daté mercredi : montant du coupon Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon Jeudi daté vendredi : compensation Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10h 15 MERCREDI 27 AOUT

Table of commodity prices (OBLIGATIONS) with columns for % du nom., % du coupon, and prices.

Table of commodity prices (ACTIONS FRANÇAISES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and prices.

Table of commodity prices (ACTIONS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and prices.

Table of commodity prices (ACTIONS FRANÇAISES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and prices.

Table of commodity prices (ACTIONS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and prices.

Table of commodity prices (ACTIONS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and prices.

Table of commodity prices (ACTIONS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and prices.

Table of commodity prices (ACTIONS ÉTRANGÈRES) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and prices.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10h 15 MERCREDI 27 AOUT

Table of second market values (VALEURS) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and prices.

Table of second market values (VALEURS) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and prices.

Table of second market values (VALEURS) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and prices.

Table of second market values (VALEURS) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and prices.

Table of second market values (VALEURS) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and prices.

Table of second market values (VALEURS) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and prices.

Table of second market values (VALEURS) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and prices.

Table of second market values (VALEURS) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and prices.

SICAV et FCP

Une sélection Cours de clôture le 26 août

Table of SICAV and FCP values (VALEURS) with columns for Émission Frais incl., Rachat net, and prices.

Table of SICAV and FCP values (VALEURS) with columns for Émission Frais incl., Rachat net, and prices.

Table of SICAV and FCP values (VALEURS) with columns for Émission Frais incl., Rachat net, and prices.

Table of SICAV and FCP values (VALEURS) with columns for Émission Frais incl., Rachat net, and prices.

Table of SICAV and FCP values (VALEURS) with columns for Émission Frais incl., Rachat net, and prices.

Table of SICAV and FCP values (VALEURS) with columns for Émission Frais incl., Rachat net, and prices.

Table of SICAV and FCP values (VALEURS) with columns for Émission Frais incl., Rachat net, and prices.

Table of SICAV and FCP values (VALEURS) with columns for Émission Frais incl., Rachat net, and prices.

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10h 15 MERCREDI 27 AOUT

Table of new market values (VALEURS) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and prices.

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 10h 15 MERCREDI 27 AOUT

Table of off-market values (VALEURS) with columns for Cours précéd., Derniers cours, and prices.

BREX BANQUE POPULAIRE

Une sélection Cours de clôture le 26 août

Table of Brex Banque Populaire values (VALEURS) with columns for Émission Frais incl., Rachat net, and prices.

Table of Brex Banque Populaire values (VALEURS) with columns for Émission Frais incl., Rachat net, and prices.

Table of Brex Banque Populaire values (VALEURS) with columns for Émission Frais incl., Rachat net, and prices.

Table of Brex Banque Populaire values (VALEURS) with columns for Émission Frais incl., Rachat net, and prices.

Table of Brex Banque Populaire values (VALEURS) with columns for Émission Frais incl., Rachat net, and prices.

Table of Brex Banque Populaire values (VALEURS) with columns for Émission Frais incl., Rachat net, and prices.

Table of Brex Banque Populaire values (VALEURS) with columns for Émission Frais incl., Rachat net, and prices.

Table of Brex Banque Populaire values (VALEURS) with columns for Émission Frais incl., Rachat net, and prices.

COMMUNICATION Lors de l'Université de la communication réunie à Hourtin (Gironde), Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, a

déclaré, mardi 26 août, vouloir aider la presse écrite, notamment quotidienne, à résoudre ses difficultés, tant sur le plan de l'érosion du lectorat, de la chute des recettes publici-

taires que du manque de fonds propres. ● LA MINISTRE a annoncé une « grande consultation » à l'automne, qui devrait aboutir à « un plan d'action sur trois ou quatre

ans » en faveur des journaux. Elle a souligné le rôle « citoyen » de la presse et souhaité que celle-ci participe, avec l'édition, « à une nouvelle politique de la lecture ». ● L'AUDIO-

VISUEL public devrait recevoir un coup de pouce financier grâce à l'augmentation de la redevance de 5 %, mesure annoncée le même jour par Catherine Trautmann.

Le gouvernement songe à un plan d'action pour aider la presse écrite

Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, souhaite étudier avec les éditeurs de journaux la meilleure façon de surmonter leurs difficultés, qui vont de la baisse de la publicité au manque de fonds propres

HOURTIN (Gironde)
de notre envoyé spécial

La santé de la presse quotidienne, si elle « préoccupe » la nouvelle ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann, ne nécessite visiblement pas qu'on se précipite à son chevet. Les remèdes d'urgence que réclament les dirigeants de la presse écrite d'information politique et générale ne figuraient pas au discours prononcé par M^{me} Trautmann, mardi 26 août, à l'université d'été de la communication d'Hourtin (Gironde).

La ministre a plutôt prescrit un traitement de fond pour « accompagner la reconquête par la presse quotidienne de ses lecteurs ». En l'occurrence, elle lancera, cet automne, une consultation de l'ensemble du secteur « dans l'objectif de proposer un plan d'action sur trois à quatre ans ».

Aucune mesure ne devrait être prise avant la fin de l'année, des « initiatives significatives » étant seulement annoncées pour 1998. Il s'agit essentiellement des aides évoquées par le premier ministre, Lionel Jospin, pour le développement de l'usage des nouveaux réseaux comme Internet, d'aides

dans le domaine du portage, mais aussi dans ceux de la formation des journalistes ou de la situation des pigistes.

Si Catherine Trautmann souhaite s'accorder le temps de la réflexion, c'est sans doute qu'elle a fait sien le diagnostic de Jacques Saint-Cricq, président du directoire de *La Nouvelle République du Centre-Ouest* (Tours) et vice-président du Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR) : « la presse écrite quotidienne n'est pas en crise, mais en situation de maladie chronique », assurait-il, lundi 25 août à Hourtin, au cours d'un débat sur « Les devoirs de l'Etat en matière de financement de la presse ».

UNE PERTE DE 4 MILLIARDS

Les difficultés des journaux ne datent pas d'hier. Gravement touchée par l'effondrement de ses recettes publicitaires – une perte de ressources estimée à 4 milliards de francs entre 1990 et 1995 –, la presse quotidienne nationale et régionale connaît de surcroît une érosion de sa diffusion et de son lectorat.

Voilà les journaux contraints d'investir pour améliorer leur contenu rédactionnel et la qualité

de leurs équipements, alors qu'ils sont affaiblis par la crise économique. De l'avis de l'ensemble de la profession, cette situation justifierait une remise à plat et un renforcement des aides publiques.

Mais une telle analyse n'est pas forcément partagée par les représentants de l'Etat. Pour Francis Brun-Buisson, chef du service juridique et technique de l'information et de la communication (SJT), qui dépend de Matignon, le

soutien direct et indirect de l'Etat aux entreprises de presse atteindrait près de 10 milliards de francs, soit 10 % à 15 % du chiffre d'affaires global.

« C'est le secteur le plus aidé par rapport aux autres secteurs et par rapport aux autres pays », souligne-t-il. De plus, cette aide n'a pas rempli son objectif puisque le média n'a cessé de voir sa diffusion décliner. Il suggère donc que les entreprises de presse aient aussi

Des puces au Palais-Bourbon

Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, a annoncé, mardi 26 août à Hourtin, que « les chaînes publiques s'enrichiront bientôt d'une nouvelle venue » : la chaîne parlementaire et civique. Bien que les concertations ne soient pas terminées avec le Sénat, Laurent Fabius s'est engagé à « rendre publiques dans les prochains mois les grandes options de la future chaîne, son organisation, ses partenaires, son financement, sa ligne éditoriale, afin qu'elle soit en mesure d'émettre à l'automne 1998 ».

Le président de l'Assemblée nationale veut également faire « entrer vigoureusement les nouvelles technologies au Palais-Bourbon » : accès libre au contenu des débats et des textes parlementaires sur le serveur Internet de l'Assemblée, création d'une messagerie parlementaire et adresse électronique pour chaque député, possibilité pour les groupes politiques représentés de dialoguer avec les citoyens sur le site de l'Assemblée. Enfin, pour sensibiliser et former les parlementaires aux nouvelles technologies, une salle multimédia sera installée à la jonction de l'Hôtel de Lassay et du Palais-Bourbon.

La redevance au secours d'un audiovisuel public de référence

HOURTIN

de notre envoyé spécial

La « rallonge » que Xavier Gouyou Beauchamps, le président de France Télévision, appelait de ses vœux dès cette année pour boucler un exercice rendu difficile par les réductions budgétaires imposées par l'ancien gouvernement aux sociétés de l'audiovisuel public prendra finalement la forme, l'an prochain, d'une augmentation de la redevance. Celle-ci sera de 5 %, soit un bond de 700 à 735 francs. Une telle hausse, annoncée par Catherine Trautmann lors de son passage à l'université d'été de la communication, mardi 26 août à Hourtin, devrait dégager entre 350 et 500 millions de francs. De quoi assurer, a précisé la ministre, « un rééquilibrage de la situation des entreprises publiques ».

M^{me} Trautmann s'est engagée à ce que l'effort demandé au contribuable-télé spectateur « corresponde à une amélioration du service rendu au public ». Affirmant sa volonté de « garantir un service public de référence », elle a rappelé la triple mission d'éducation, d'information et de distraction qui fait la spécificité de l'audiovisuel public. « Cela doit se voir

et cela doit s'entendre », a-t-elle lancé à l'intention des responsables des chaînes.

Dans le domaine de l'éducation, la ministre a insisté sur la nécessité d'innover : elle a annoncé que la Banque de programmes et de services (BPS) de La Cinquième, une base de données interactive jusque-là expérimentale, équipera 200 sites sociaux au printemps 1998 et 200 sites scolaires à la rentrée 1998-1999.

CAHIERS DES CHARGES À REVOIR

Après avoir rappelé « les règles d'or » que sont pour le service public « la qualité et la déontologie » de l'information, M^{me} Trautmann a évoqué « la ligne de crête étroite » que devait suivre le secteur public dans sa fonction de distraction : il est invité à jouer la complémentarité avec les chaînes commerciales et à « marquer sa différence ». L'Etat actionnaire souhaite d'ailleurs revoir très vite les cahiers des charges des chaînes publiques.

Le renouvellement de la nature du contrat qui lie l'Etat à l'audiovisuel public devrait être l'occasion de donner aux gestionnaires de ces entreprises soumises à l'annualité des budgets « une vision à moyen terme ».

Dans son souci d'« assurer des règles simples, stables et transparentes de concurrence », la ministre de la culture et de la communication a stigmatisé la « logique d'affrontement fratricide » qui oppose les opérateurs des bouquets numériques TPS et Canal-Satellite « au moment où les grands groupes de communication français doivent prendre toute leur place sur les marchés internationaux ». Le service public devant, selon elle, donner l'exemple du respect de la concurrence, M^{me} Trautmann a confirmé qu'« il sera mis fin à l'exclusivité de diffusion de France 2 et France 3 sur TPS ».

Enfin, garantir le bon fonctionnement de la concurrence, c'est aussi « lutter contre la concentration excessive », a déclaré la ministre, précisant qu'elle n'avait pas sur le sujet « de doctrine définitive », mais que « le respect du pluralisme et la moralisation des rapports entre les groupes détenteurs du capital des grands médias et les acteurs de la vie publique seront l'un des points forts du projet de loi » qu'elle déposera avant la fin de l'année.

J.-J. B.

Les fournisseurs de services réclament la modernisation du Minitel

Lionel Jospin, en souhaitant favoriser Internet, a inquiété les professionnels de la télématique

LOUIS RONCIN, président du Syndicat national de la télématique (SNT) et PDG d'AGL, l'un des plus gros fournisseurs français de services, n'a guère apprécié la déclaration de Lionel Jospin à l'université d'été de la communication d'Hourtin. Lundi 25 août, le premier ministre a souhaité que France Télécom favorise la migration des services Minitel vers Internet (*Le Monde* du 26 août). « Je suis choqué par l'intervention du gouvernement sur un choix technique aussi complexe », a déclaré Louis Roncin au *Monde*.

« Ce n'est pas à un premier ministre de donner des conseils de stratégie industrielle », estime-t-il. Le président du SNT estime que le problème ne réside pas dans la migration vers Internet mais dans le perfectionnement du Minitel.

« UN TERMINAL DÉPASSÉ »

« Le seul défaut du système, c'est son terminal, qui est dépassé », juge-t-il. D'où la pression exercée, selon lui, par les éditeurs sur France Télécom pour moderniser un appareil qui n'a guère évolué depuis 15 ans.

« Nous avons fait onze propositions à France Télécom pour que les services du Minitel deviennent

accessibles avec une présentation identique à celle d'Internet. » Il s'agit donc de traduire le contenu des 25 000 services Télétel en langage Html (*Hypertext mark up language*, en anglais). Tout en conservant la tarification à la durée, le système Kiosque, élaboré et géré par France Télécom, et qui a fait la fortune de la télématique française. Cette dernière rassemble aujourd'hui des milliers d'éditeurs qui génèrent un chiffre d'affaires annuel d'environ 11 milliards de francs avec le Minitel et l'Audiotel.

Cette évolution rendrait le système français compatible avec Internet tout en évitant les écueils du réseau mondial. Louis Roncin prône ainsi la création d'une galerie marchande « à côté d'Internet ». Les clients y bénéficieraient des mêmes garanties que sur le Minitel actuel. « Tous les acteurs sont identifiés sur Télétel et ils sont surveillés par des organismes comme le Conseil supérieur de la télématique. Sur Internet, en revanche, on ne peut pas retrouver les responsables en cas de litige. » Le SNT ne réclame rien d'autre qu'une pérennisation du système Minitel. « Il ne faut pas migrer sur Internet mais mettre à niveau les services Télétel. »

Pour atteindre cet objectif, le syndicat mise sur le projet de kiosque Internet de France Télécom. L'entreprise publique devrait lancer au mois de septembre un logiciel d'accès aux services Minitel sur Internet. Un éditeur français, Jet Multimédia, a pris les devants en janvier avec un système de ce type baptisé France Explorer.

SANS ABONNEMENT

Ce logiciel offre une connexion à Internet à partir d'un micro-ordinateur et d'un modem et donne également accès aux services Minitel. Le tout sans abonnement mais avec un paiement à la durée par l'intermédiaire de la facture France Télécom.

Jet Multimédia annonce ce mois-ci avoir franchi le cap des 100 000 utilisateurs de France Explorer. Un résultat qui révèle un fort appétit pour Internet de ces Français prêts à payer l'accès au réseau mondial au prix fort.

Mais le logiciel de Jet Multimédia ne satisfait pas le SNT, qui lui reproche son manque de standardisation. Celui qui doit lancer France Télécom, en revanche, devrait devenir une norme utilisée par tous les éditeurs français.

En marge de la performance des terminaux, le débat se concentre donc sur le mode de paiement. Pour les acteurs français, l'enjeu réside, à l'évidence, dans la pérennisation de la facturation à la durée.

C'est elle qui, grâce à l'engouement des minitélistes pour les messageries roses, a financé les développements de la télématique française. Mais réussiront-ils à préserver cette bulle lucrative dans un univers fondé sur une culture diamétralement opposée ?

Louis Roncin ne cache pas ses réticences à l'égard du caractère « autogéré et libertaire » d'Internet. Face aux déclarations de Lionel Jospin, il estime même que « l'utilité sociale de la Toile est exagérée ». « Elle est réservée à une élite disposant d'un niveau élevé de formation et de revenus et ne propose pas aujourd'hui de services à valeur ajoutée de masse. »

Le président du SNT estime qu'Internet s'adresse « à ceux qui aiment la lecture, les introvertis, alors que les extravertis, comme les sportifs, qui préfèrent les contacts, ne passent pas dix heures devant un écran ».

Michel Alberganti

Des stars du petit écran changent de chaînes

ALORS que les grilles de rentrée des télévisions et radios sont sur le point d'être dévoilées, les chaînes procèdent à leurs derniers ajustements en s'échangeant les stars. Ainsi, Florence Dauchez, actuelle présentatrice du journal de la nuit de France 2, quitte la chaîne publique pour rejoindre M 6, où elle présentera à partir du 7 septembre le magazine « Zone Interdite », en remplacement de Patrick de Carolis, parti sur France 3. Le départ de Patrick de Carolis permet en outre à Emmanuel Chain, producteur et présentateur de « Capital », de devenir directeur de l'information et des magazines d'information de M 6.

Du côté des radios, Ladislav de Hoyos, qui fut notamment présentateur du journal télévisé de TF 1, passe à France-Inter où il animera l'émission quotidienne, « Les jours du siècle ». Il remplace Patrice Gélinet, devenu directeur de France Culture. Enfin, après un an passé loin d'un micro (à France-Inter), Ivan Levaï retrouve une revue de presse quotidienne sur RMC, à partir du 1^{er} septembre. Il est, par ailleurs, nommé directeur délégué du quotidien économique *La Tribune*, dont il était déjà directeur de l'information. Fabrice Larue, président de Desfossés International (société éditrice du quotidien économique), souhaite « associer davantage Ivan Levaï à la réflexion stratégique de développement du quotidien et l'impliquer dans toutes les opérations événementielles » du journal.

DÉPÊCHES

■ **MULTIMÉDIA** : Sony, Philips et Canal Plus, associés au sein de « Sophi Plus », ont annoncé, avant le salon professionnel IFA de Berlin qui a lieu du 30 août au 7 septembre, la mise au point d'équipements numériques à usage domestique permettant la compatibilité et la connexion aisée de produits numériques multimedia. L'interface présentée permet de relier les magnétoscopes numériques de Sony et Philips au terminal Mediahighway de Canal Plus, et d'enregistrer puis relire avec la qualité numérique les images captées. Cet équipement ouvre aussi la voie à l'enregistrement et à la lecture simultanée de plusieurs programmes sur une même cassette. Hitachi, JVC et Matsushita ont annoncé leur intention de recourir aux mêmes spécificités techniques d'interface numérique.

■ **RADIO** : l'association des auditeurs de Radio-France en région toulousaine a engagé une action judiciaire contre Radio-France, pour « annuler la décision par laquelle la société Radio-France a supprimé la diffusion des programmes de Radio-France Toulouse et créé la station dite *Le Mouf* sur l'agglomération toulousaine ». La requête devait être déposée devant le tribunal administratif de Paris, mercredi 27 août.

■ **PROGRAMMES** : en attendant sa fusion avec La Sept-ARTE, qui devrait être maintenue dans le prochain projet de loi sur l'audiovisuel, la Cinquième a introduit quelques synergies dans sa grille de rentrée. Elle diffusera, notamment le documentaire de Marcel Teulade « Aragon, le pouvoir magique des mots » coproduit par La Sept-ARTE. Par ailleurs, « Le Dessous des cartes », une émission de géopolitique, sera à l'antenne à quelques jours d'intervalle sur les deux chaînes.

■ **GRANDE-BRETAGNE** : dans le cadre de la réforme des organismes de régulation, le ministère de l'industrie britannique projette de fusionner l'autorité régulatrice des télécommunications, l'OfTel, et celle chargée de l'audiovisuel, l'Independent Television Commission (ITC), selon *Les Echos* du 27 août. Les deux organismes sont hostiles au projet, mais le gouvernement les encourage à cette fusion. Elle permettrait de gérer plus aisément des dossiers comme la télévision numérique. Dès cet automne, un Livre blanc, qui sera soumis aux diverses parties, pourrait créer un nouveau comité de régulation selon le modèle de la Federal communication commission (FCC) américaine.

■ **NOUVELLE-ZÉLANDE** : une filiale néo-zélandaise du groupe News Corp de Rupert Murdoch, Independent Newspaper Ltd (INL), va prendre une participation majoritaire dans la télévision à péage du pays, Sky Network Television. L'achat est estimé à 1,2 milliard de francs.

FLÂNERIES EN FRANCE

Un week-end chez les pelotaris

Dans un décor d'opérette, un peuple bondissant cultive ses traditions, au premier rang desquelles figure la pelote basque. Aux pieds des frontons, il suffit, dit-on, de « tendre l'oreille pour entendre monter la voix des générations »

BAYONNE

de notre envoyé spécial

Le Pays basque « version bucolique » (celui où les maisons tournent le dos à la mer), c'est très simple. Un schéma reproduit à l'infini, au fil des petites routes qui serpentent entre maïs et herbe verte. En haut : des croupes dénudées, couvertes de fougères. En bas : hêtres, chênes et châtaigniers.

Accrochées aux flancs des collines, des fermes blanches aux volets rouges et des brebis qu'on dirait punaisées tant sont abruptes les pentes de ces bosses qui capturent les nuages. Pas de berger à l'horizon, mais, dans les magasins, la panoplie « *made in Euskadi* » (béret, makila - le bâton traditionnel - et gourde en peau de bouc) fait de l'œil aux touristes qui déambulent dans les villages pimpants posés au sommet des collines.

Façades chaulées, colombages sang-de-bœuf et vastes portes d'entrée surmontées de linteaux gravés. Ici, plus qu'ailleurs, la maison, inaliénable, est sacrée. L'église, elle, est trapue et surmontée d'un clocher carré. La nef, rectangulaire et sans transept, est

chapeauté de bois. En bois également, sur deux ou trois étages, des galeries aux balustrades ouvragées. Dans la pénombre, un opulent retable baroque. Dehors, blotties contre l'église, d'étranges stèles discoïdales ornent les plus anciennes tombes. Jamais très loin, la mairie est baptisée *Herriko Etxea*, c'est-à-dire « maison du peuple ».

Et puis, lovée dans un écrin de maisons ou de marronniers, une place, plus ou moins spacieuse, où la *cancha* (l'aire de jeu) se déploie devant la silhouette familière du fronton. Frontons des villes ou frontons des champs, perdus, tels des temples, dans la montagne ou, plus souvent, trônant sur une place rustique. Plus ou moins grands, plus ou moins hauts mais toujours incrustés dans la chair des villages.

Comme à Arcangues, où, à deux pas de la tombe de Luis Mariano (« *A toi, Luis, à toi, mon prince. Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon* »), la mairie lui prête un de ses murs. Ou, plus symboliquement encore, comme à Ainhoa, où le fronton s'adosse au cimetière jouxtant l'église. De quoi faire vi-



brer les caveaux des familles Yribarren, Zamora, Iturbide ou Etcheverry, installées aux premières loges. Pour l'éternité.

Ici, comme dans tout le Pays basque, bat le cœur du peuple. Ici résonne l'*euskara* (la langue enseignée dans des écoles basques) et la *tiac*, claquement de la pelote basque. Ici, à en croire un connaisseur, il suffit de « *tendre l'oreille pour entendre monter la voix des générations* ». Comme si, autour du fronton, se rassemblaient « *l'invisible cortège des aïeux et ceux qui savourent l'honneur de se sentir les fils d'hommes au corps sain et au cœur droit* ».

Et à l'esprit un tantinet tordu, serait tenté d'ajouter le visiteur confronté à un univers dont la complexité, revendiquée par ce

de vérité. Celui où on arbore ses doigts déformés comme les anciens combattants leurs blessures. De quoi comprendre le mépris affiché par les puristes à l'égard des as du chîstera, virtuoses casqués dont les affrontements spectaculaires font, sous d'autres cieux, notamment en Floride, la joie des flambeurs et des Basques en quête de dollars.

Aux projecteurs des frontons-casinos, les « intégristes » préfèrent l'atmosphère intimiste des trinquets traditionnels où, sous l'œil expert des parieurs clandestins, des artistes en rouge et blanc font assaut d'adresse et de ruse pour imposer leur volonté à une balle fantasque. Éléphants gladiateurs virevoltant dans une fosse en béton sur laquelle se penche un

Sous l'œil expert des parieurs clandestins, des artistes en rouge et blanc font assaut d'adresse et de ruse pour imposer leur volonté à une balle fantasque

public spartiate entassé dans les balcons ou, à hauteur d'homme, derrière les filets de l'étroite galerie sur le toit de laquelle la pelote tambourine.

Un vrai cérémonial qui fait de chaque *cancha* le creuset de l'âme basque. Diction : « *Un Basque, un béret ; deux Basques, une partie de pelote* ». A croire que les quelque soixante-dix trinquets des Pyrénées-Atlantiques sont autant de machines à fabriquer des Basques. A l'instar du vénérable trinquet Saint-André, le royaume de « *Fre-do* », niché, depuis le XVII^e siècle, dans une ruelle du Petit Bayonne. Un lieu de mémoire. Surtout quand Louis Etcheto, dit « *Chipitey* », quatre-vingt-huit ans, évoque, « *avec ses tripes* », l'irrésistible appel du fronton et, la larme à l'œil, la démolition du Trinquet moderne.

A des années-lumière, dans les hauts quartiers, le nouveau Trinquet moderne de Bayonne, inauguré le 26 juillet, se proclame fièrement « le trinquet de l'an 2000 ». Avec une configuration unique au monde : trois parois de verre transparentes en lieu et place de traditionnels murs de pierre. Grâce à l'architecte José Maria Moraiz (Basque et joueur de pelote), le caveau aveugle et narcissique s'est fait aquarium extraverti. Pour le bonheur des 1 500 spectateurs qui, assis confortablement dans l'obscurité, découvrent, sur la « scène » fortement éclairée, un vrai sport-spectacle. Initiative audacieuse d'une fédération conquérante (18 000 licenciés, 50 000 pratiquants) qui, née en 1921, a d'abord réussi à discipliner un jeu plutôt anarchique avant de décider, en 1993, avec l'aide des collectivités locales et de l'Etat, de faire entrer, coûte que coûte (la facture s'élève à 11 millions de francs) la pelote dans l'ère de l'image.

Pas question, pour autant, de vendre son âme et de trahir une tradition multiséculaire. Certes, le nouveau trinquet a pris la place de l'ancien, qui datait de 1913, mais, insistent les gardiens du temple, l'éthique et les valeurs de la pelote restent inchangées. Une météorologie menée de main de maître par le patron de la fédération, Dominique Boutineau, et le maire de la ville, Jean Grenet. Deux hommes convaincus qu'« *une tradition, un sport ou une langue qui n'évoluent pas meurent* ». Etcheto, lui, campe sur ses positions : « *Un pays qui perd ses racines, c'est un pays foutu* ».

Patrick Francès

Des cures toniques

Entre Adour et Bidassoa, d'Anglet à Hendaye, le long des 35 kilomètres du littoral basque, se sont installés cinq mousquetaires de la remise en forme. Cinq poids lourds du tourisme local avec, en 1996, quelque 40 000 curistes. Cinq fleurons pour conforter l'image haut de gamme de la région. Un pionnier - l'Institut de thalassothérapie Louison-Bobet (tél. : 05-59-24-20-80), ouvert en 1972 à Biarritz - et quatre outsiders, implantés sur la côte depuis 1989 : Atlanthal, à Anglet (05-59-52-75-75), les Thermes marins de Biarritz (05-59-23-01-22), Hélianthal, à Saint-Jean-de-Luz (05-59-51-51-51) et le Complexe hôtelier et thalassothérapie Serge-Blanco (05-59-51-35-35), installé depuis 1991 à Hendaye.

Concurrents certes, mais, pour quatre d'entre eux, alliés au sein d'une association, Thalasso Côte basque, lancée à la conquête de nouveaux marchés, en France et à l'étranger. Sous la bannière d'un Pays basque que les curistes sont invités à découvrir avec de multiples activités annexes. Compter entre 2 000 F et 3 000 F pour une cure de six jours (quatre soins quotidiens), hors hébergement.

L'insolite château d'un amoureux d'Orient

L'ENDROIT baigne dans une odeur de mimosas. Mais l'œil a beau scruter les diverses essences qui font la réputation du lieu : pas de petites boules jaunes à l'horizon. A moins que d'Espagne, une brise parfumée n'ait franchi la Bidassoa pour venir balayer la lande du domaine d'Abbadia, entre Hendaye et Saint-Jean-de-Luz.

Un lieu à respirer à pleins poumons. En feuilletant les mémoires d'outre-tombe de l'étonnant château néo-gothique qui domine les falaises de ce sanctuaire naturel, prisé des oiseaux migrateurs. Un pseudo-manoir écossais qui, en plein Pays basque, ose murailles crénelées, mâchicoulis, donjon, tourelles et fenêtres gothiques. Autour, un vaste parc, dont une partie appartient au Conservatoire du littoral, domine l'océan Atlantique.

En regardant l'insolite construction, on pense immédiatement à Viollet-le-Duc. Et c'est bien de l'architecte amoureux du Moyen Age qu'il s'agit. Assisté, pour la circonstance, de son disciple, Edmond Duthoit, et, surtout, inspiré par celui qui hante encore ces lieux : Antoine d'Abbadia.

Fils d'une famille basque allergique à la Révolution et émigrée en Irlande, il est né à Dublin en 1810. De retour en France, cet écologiste doué pour les sciences a des fourmis dans les jambes.

A vingt-sept ans, il rejoint son frère au Caire et les voilà partis jusqu'à Gondar, capitale de l'Abyssinie. Dix années durant, ils vont sillonner ce royaume convoité par des factions rivales.

Arnaud joue à la guerre. Antoine, lui, engrange connaissances linguistiques, ethnologiques et géographiques. En 1849, il quitte l'Egypte avec, dans ses bagages, divers souvenirs qui décoreront le château qu'en 1864 il décide de faire construire sur la côte basque. Avec Virginie, qu'il épouse à quarante-neuf ans, il parcourt le monde en quête d'éclipses de soleil. Entre deux missions, il coule des jours heureux et studieux à Abbadia où, maire d'Hendaye, il va œuvrer sans compter pour la défense de la langue et de la culture basques.

L'AFRIQUE DÉPLOIE SES BOUCLERS

Passionné de géographie, ce membre de l'Institut et du Bureau des longitudes fera de son château la carte illustrée d'une vie consacrée à la science, à la foi et à l'intimité. Trois raisons de vivre inscrites dans la géométrie d'un château déployé en trois ailes avec, chacune, une fonction dominante. Trois couloirs sombres mènent ainsi respectivement à l'observatoire (où trône la lunette méridienne avec laquelle il traquait les étoiles), à la chapelle et au grand salon flanqué d'un fumoir arabe. A l'étage, la bibliothèque, la

chambre conjugale et les chambres d'hôtes. Au centre de ce triangle, appuyé à la rambarde d'un escalier d'honneur éclairé par une verrière ouvrant sur l'océan, une statue en bois inspirée d'un jeune esclave, offert par un roi éthiopien à Antoine, qui le ramènera avec lui.

Partout, sur les murs polychromes, l'Afrique déploie ses boucliers, ses animaux sauvages et ses fresques naïves, sous-titrées en ahmarina, cet idiome dont Antoine codifiera l'alphabet. Légendes délicatement calligraphiées à l'instar des multiples inscriptions (en irlandais, souvenir de son enfance, en basque, en latin, en arabe) qui, des murs aux cheminées, diffusent les leçons de sagesse que le châtelain adresse au visiteur de passage.

Lieu magique, à la fois exotique et familier, ésotérique et cartésien, austère et néanmoins attachant. A l'image du maître de maison, dont la devise - « Plus être que paraître » - ne l'empêchera pas de léguer à la postérité, par l'intermédiaire de l'Académie des sciences dont il était membre, un cocon de pierre qui, depuis, dévide les fils secrets d'une vie aventureuse achevée à Paris, le 19 mars 1897. Quatre ans plus tard, Virginie rejoindra Antoine dans le tombeau situé dans la crypte, sous la chapelle.

P. F.

EVA SION
Publicités

DÉGRIFTOUR
SEJOUR A MALTE / GOLDEN BAY
7 nuits - Hôtel-club** Pension complète
Vois A/R. Départ de Paris 2 720 F
DÉGRIFTOUR ECO
Séj. AFRIQUE DU SUD / CAPE TOWN
3 nuits - Hôtel 3* - Petits déjeuners
+ 3 jours location voiture + séj. libre.
Vois réguliers A/R. Départ de Paris
5 300 F au lieu de 7 462 F
PARIS - BANGKOK
Vois A/R 2 720 F au lieu de 4 200 F
3615 DT - (de 1,01 à 2,23 F/mn.)
Audiotel : 08.36.68.28.27 (2,23 F/mn.)

Directours.
U.S.A. autotours 9 jours. (jours sup. possibles). Vol régulier + voiture + motels ou hôtels. Départs quotidiens Paris et province.
CALIFORNIE : 3 400 F
FLORIDE : 3 400 F
LOUISIANE : 3 600 F
prix base 4 en 1 chambre à 2 gds lits.
Base 4 en 2 chambres ++ 500 F env.
Base 2 ++ 735 F
Autres offres sur le 3615 DIRECTOURS
1,29 F/mn. ou www.directours.fr
Brochures gratuites sur demande 01 45 62 62 62
90 avenue des Champs-Élysées, PARIS 8e
Membre SNAV. Garantie financière totale de l'AFPS

Réservez les plus belles chambres d'Angleterre (hôtels, B&B, demeures...) au prix le plus attractif
Dormez Bien
2,23 F la min LIC 075 960 210
Forfaits spéciaux avec le train EUROSTAR

AUTRICHE
PROMOTION D'AUTOMNE
1.9 - 20.10.97. Une semaine en demi-pension, en double avec douche/WC, vélo à disposition, promenade en bateau au lac "Achensee", visite du musée régional
FFR 1280,-/pers. AUBERGE ZILLERTAL, Fam. Penz, A-6215 Achenkirch 104, tél. 1943-5246-6396

3615 TRAVELTOUR
(2,23 F/mn) - Tél. 08 36 69 66 99
EGYPTE (Croisières) 4 520 F
15j./14n. Louxor / Assouan / Caire
Vol + Bateau 5* en Pens. compl.
EGYPTE (Croisières) 2 875 F
8j./7n. Louxor / Assouan / Louxor
Vol + Bateau 4* en Pens. compl.
RUSSIE (Croisière) 4 935 F
St Pétersbourg / Moscou - 12j./11n.
Vol + Croisière + Visites.
Sous réserve de disponibilité Lic. 075 95 0480

PROMOTION SICILE
Hôtel Club PLAIA D'HIMERA***
Région de Cefalù
1 semaine en demi - complète
Au départ de Paris
13, 20 et 27 septembre
3 265 F. Prix par personne
Départs de Lyon -150 F, de Marseille -200 F.
Minitel 3615 CIT EVASION
Tél. 01 44 51 39 27 ou 39 51

Parcs d'attractions
Expositions
Musées
Monuments
Sortez informés !
(Thèmes, moyens d'accès, tarifs, horaires...)
3615 LEMONDE

Soleil et fraîcheur

LA PERTURBATION qui a traversé le pays s'évacuera par l'est dans la matinée de jeudi, donnant encore des pluies orageuses de l'Alsace à la Méditerranée. A l'arrière, le soleil reviendra mais le temps sera plus frais et les belles éclaircies seront entrecoupées d'averses ou d'orages.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le ciel sera très nuageux le matin, avec parfois des orages. Le vent à dominante ouest soufflera fort. Puis, le ciel deviendra variable. Il fera de 18 à 21 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Les nuages épais pourront donner des orages, avec un risque de vent fort. L'après-midi, les éclaircies seront plus généreuses. La température restera inférieure à 20 ou 22 degrés.

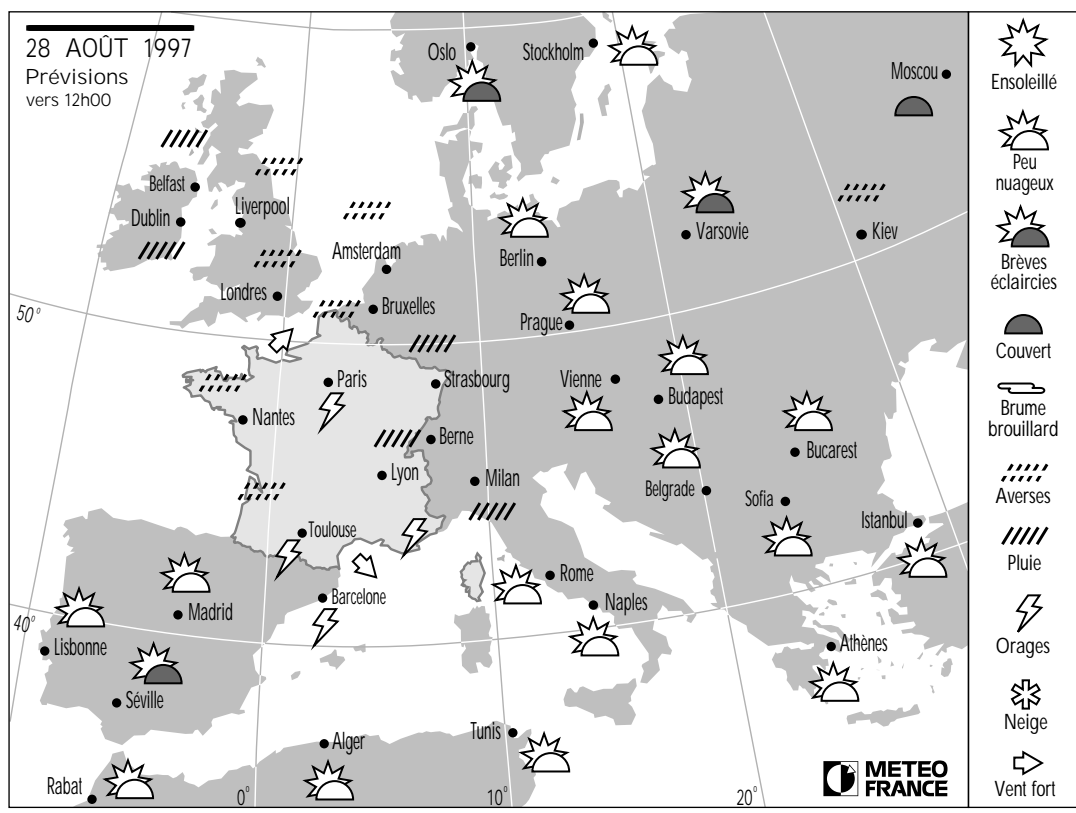
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Les pluies, localement orageuses, seront encore fréquentes le matin. Puis, le soleil fera de belles apparitions, mais on risque une averse

orageuse, avec des rafales de vent fortes. Il ne fera pas plus de 19 à 21 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le soleil sera contrarié par des passages nuageux. Les averses qui se déclencheront çà et là seront parfois orageuses. Le vent d'ouest soufflera jusqu'à 60 km/h en rafales près des côtes. Le rafraîchissement est net, avec moins de 19 à 22 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Journée variable. Les averses et les orages pourront se déclencher à tout moment. Le mercure ne dépassera pas 20 à 23 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le ciel sera couvert et pluvieux le matin avec une possibilité d'orages violents accompagnés de fortes rafales de la Provence à la frontière italienne. L'après-midi, le ciel se dégagera, sauf en Corse et près de l'Italie. Le vent d'ouest soufflera jusqu'à 60 km/h sur le Golfe du Lion. Il fera 24 à 27 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

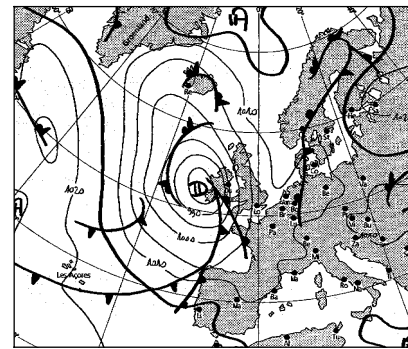
PARIS. Copié sur le système américain, le Airport Shuttle est un service de navettes privées desservant les aéroports d'Orly et de Roissy-Charles-de-Gaulle. Sur réservation (tél. : 01-45-38-55-72), 7 jours sur 7, de 6 à 18 heures, le voyageur commande le minibus qui viendra le chercher à son domicile ou à l'hôtel, dans Paris et en proche banlieue, pour le déposer devant le terminal d'embarquement. Coût : 120 F pour une personne avec ses bagages, 89 F si on voyage à 2 ou 3. Réservation à l'avance conseillée (4 ou 5 jours minimum). A l'aéroport, un numéro gratuit (0800-505-610) est à la disposition des passagers.

ÉTATS-UNIS. En septembre, un numéro d'appel gratuit (1-800-227-62-77) informe les visiteurs, au jour le jour, de l'évolution de la couleur du feuillage d'automne flamboyant des arbres de Nouvelle-Angleterre.

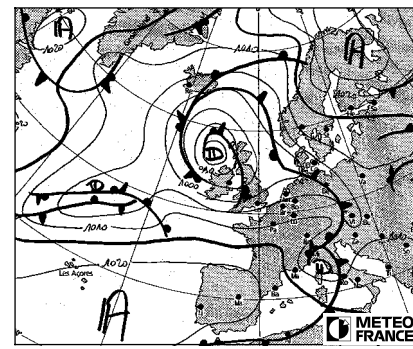
PRÉVISIONS POUR LE 28 AOÛT 1997

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	15/19 N
AJACCIO	18/27 P	
BIARRITZ	16/21 P	
BORDEAUX	16/22 P	
BOURGES	16/20 P	
BREST	14/18 P	
CAEN	16/19 P	
CHERBOURG	12/20 P	
CLERMONT-F.	16/21 P	
DIJON	16/20 P	
GRENOBLE	16/23 N	
LILLE	16/21 P	
LIMOGES	16/19 P	
LYON	18/23 P	
MARSEILLE	20/25 P	
NANTES	14/20 P	
NICE	21/26 P	
PARIS	16/21 P	
PAU	15/20 P	
PERPIGNAN	20/25 N	
RENNES	15/20 P	
ST-ETIENNE	16/21 P	
STRASBOURG	15/20 P	
TOULOUSE	17/21 P	
TOURS	15/20 P	
FRANCE outre-mer	FRANCFORT	14/25 P
GENEVE	13/21 P	
HELSINKI	18/27 N	
ISTANBUL	21/29 N	
ATHENES	23/31 N	
BARCELONE	20/27 P	
BELFAST	11/17 P	
BELGRADE	19/28 N	
BERNE	18/31 N	
BERN	12/19 P	
BRUXELLES	13/18 P	
BUCAREST	15/26 S	
BUDAPEST	19/28 N	
COPENHAGUE	20/27 S	
DUBLIN	9/17 P	
MADRID	14/25 P	
MILAN	14/25 P	
MUNICH	11/17 P	
NAPLES	18/31 N	
OSLO	12/19 P	
PALMA DE M.	20/30 S	
PRAGUE	16/27 N	
ROME	20/28 S	
SEVILLE	19/27 N	
SOFIA	15/26 S	
ST-PETERSB.	19/27 N	
STOCKHOLM	18/27 N	
TENERIFE	17/24 S	
VARSOVIE	21/29 N	
KIEV	15/21 P	
LISBONNE	17/23 N	
LIVERPOOL	14/17 P	
LONDRES	14/20 P	
LUXEMBOURG	12/18 P	
MADRID	15/22 N	
MILAN	19/24 P	
MOSCOW	16/25 C	
MUNICH	14/26 S	
MEXICO	22/29 N	
MONTREAL	18/27 N	
NEW YORK	20/30 S	
SAN FRANCISCO	16/27 N	
SANTIAGO/CHI	20/28 S	
TORONTO	19/27 N	
WASHINGTON	15/26 S	
AFRIQUE	19/27 N	
ALGER	18/27 N	
DAKAR	17/24 S	
KINSHASA	16/26 N	
LE CAIRE	20/27 N	
MARRAKECH	16/29 N	
NAIROBI	15/28 S	
PRETORIA	15/25 S	
RABAT	25/32 S	
TUNIS	18/26 S	
ASIE-OCEANIE	20/24 C	
BANGKOK	28/35 C	
BOMBAY	26/29 P	
DJAKARTA	26/31 S	
DUBAI	32/39 S	
HANOI	27/31 P	
HONGKONG	25/31 S	
JERUSALEM	21/30 S	
NEW DEHLI	26/32 P	
PEKIN	24/31 S	
SEOUL	25/33 S	
SINGAPOUR	27/32 N	
SYDNEY	12/20 N	
TOKYO	22/29 S	



Situation le 27 août à 0 heure TU



Prévisions pour le 29 août à 0 heure TU

SPORTS

Guillaume Raoux élimine Carlos Moya à l'US Open de tennis

NEW YORK

de notre envoyée spéciale

Certains diront que la victoire est facile, que, depuis quelques jours, Carlos Moya était blessé à l'épaule et que l'Espagnol n'a pas assez servi ni assez joué pour défendre ses chances au premier tour des Internationaux des Etats-Unis. Guillaume Raoux, vainqueur, mardi 26 août, de la tête de série n° 8, n'est évidemment pas de cet avis. Le Français a éliminé un grand joueur, et il a le droit d'en être fier. Un combat long de presque deux heures pour réussir un petit exploit sur le score de 6-4, 7-6 (7-2), 6-2.

« Moya, déclare-t-il, il a fallu le battre, et il n'est pas facile de jouer contre un joueur défaillant. Vous savez, il n'était joué que dans sa mise en jeu. » Moya était blessé depuis son quart de finale au tournoi de Long Island, la semaine dernière. Raoux le savait, comme il savait aussi que l'Espagnol avait fini par gagner le tournoi.

Dans l'ancien court central, le Français est rentré à cran, son seul enthousiasme peuplant à peine une enceinte désertée parce que devenue trop grande. Moya a coupé ses cheveux d'hidalgo, cela ne lui va pas. Très vite, il est intimidé par le

jeu de Raoux. Alors tout s'enchaîne rapidement. Les retours de service, évidemment, mais aussi cette volée foudroyée de revers, ce service claqué à plat ou caressé sur une ligne de côté.

Guillaume varie son jeu. Il est solide batailleur du fond de court, mais n'oublie jamais de montrer à son adversaire qu'il peut conclure au filet de ces claques rageuses, poignet et dents serrés. Guillaume Raoux est un peu partout, parce que plein de son grand cœur.

Il veut bien faire, et il réussit son pari. Deux enjambées, il frappe, souffle, retrouve un brin d'énergie pour repartir dare-dare à l'autre bout du court. Ses jambes tricotent, son bras se projette dans sa volonté. Il frappe, gifle. Il serre parfois furtivement un poing, jamais longtemps. Il remonte ses lunettes sur son nez, il est si appliqué dans sa course à la victoire qu'il oublie les gens qui le regardent. Lorsque le Français rate un coup, il plisse les yeux et, bon élève, ne tarde pas à effacer la mauvaise impression. Moya s'agace, c'est ce qui fait sa superbe. Il défend son épaule et son terrain. Au deuxième set, les deux hommes s'emmènent au tie-break. Un brin de suspense semble se pro-

filer. Mais il n'en n'est rien. Guillaume est survolté. Il est devenu un grand garçon qui mûrit des accélérations de coup droit magnifiques et qui roule des yeux noirs à chaque point gagné.

L'EFFET COUPE DAVIS

Après la victoire, Guillaume Raoux a embrassé sa femme et ébouriffé les cheveux de son enfant. Depuis le début de sa carrière, en 1988, il n'est jamais allé plus loin qu'un deuxième tour à l'US Open. Il a rencontré la Coupe Davis. Comme tous les joueurs français, il en avait rêvé. Il avait vingt et un ans lors de la victoire de la bande à Noah en 1991 à Lyon contre les Etats-Unis. Quelques années plus tard, parce qu'il évoluait dans les cent meilleurs mondiaux à la force d'un jeu de service-volée volontaire, il avait été sélectionné dans l'équipe et joué en double. Sa carrière en sera bouleversée. Parce qu'il veut encore jouer avec l'équipe de France, Guillaume accentue sa préparation en double.

En 1997, il est de nouveau sélectionné. Le tournant a lieu à ce moment-là, à Nantes. Contre l'Italie, la France est menée deux points à zé-

ro. Avec Guy Forget, au cours d'un match survolté, Guillaume lance la reconquête. « Tout était bouillant, se souvient-il. Nous avons été l'étincelle qui a tout fait exploser. » A la finale de Malmö, les deux hommes servent un nouveau double gigantesque. En vainqueur du saladier d'argent 1997, Guillaume devient un mousquetaire. Ses rêves s'épanouissent. Il pense à lui. « La confiance, c'est ce qui me manquait dans mon jeu », explique-t-il. Il a vingt-sept ans, il est venu à l'US Open en tant que 64^e joueur mondial, son meilleur classement.

Cette saison, il a été finaliste sur le gazon de Rosmalen, en juin. A Los Angeles, il a été demi-finaliste sur dur après avoir battu le serveur le plus rapide du monde, Marc Philippoussis, et le revenant le plus impressionnant de la saison, Patrick Rafter. « Cette année, j'ai pris quelques beaux poissons dans mon filet. » Ironie du sort, Guillaume Raoux rencontrera au deuxième tour son partenaire de double du moment, l'Américain Jeff Tarango.

Les Français engagés, à l'exception de Nathalie Tauziat, ont connu une journée pimpante, mardi 26 août. Mary Pierce, Sandrine Testud, Alexandra Fusai et Nicolas Es-

cué (remplaçant au pied levé du Suédois Thomas Enqvist, blessé, qui a déclaré forfait juste avant son match du premier tour) se sont qualifiés pour le deuxième tour.

Arnaud Boetsch s'est, lui aussi, fait une belle joie en battant l'Espagnol Alberto Costa, tête de série n° 16. Après sa défaite au premier tour de Wimbledon contre Guillaume Raoux, il était parti s'exiler dans les Alpes, où il a fait un stage de tennis. Il y a repris ses gammes, il a travaillé avec des novices. Il est revenu de la montagne reverdi. Il dit : « Je me suis simplement refait plaisir, car le tennis me procure de la joie. »

Bénédicte Mathieu

L'Américaine Jennifer Capriati, ancien petit prodige, a beau courtiser les tournois du Grand Chelem, ceux-ci ne veulent plus d'elle. Depuis son retour à Roland-Garros, en 1996, après trois ans d'une crise d'adolescence, elle n'a plus passé un seul tour. Mardi, l'ancienne demi-finaliste à Roland-Garros en 1990, demi-finaliste à Wimbledon et Flushing Meadow en 1991 a été balayée par l'Espagnole Conchita Martinez (6-1, 6-2).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97185

↓ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT

I. Changement de direction dans le travail. - II. Poussée à son maximum. Dans la gamme. - III. Prend un air bourgeois quand il est associé au bon genre. Ce n'est que du vent. Le seul grand gagnant aux courses. - IV. Noir ou rose, il se croque. Adaptable en douceur. - V. Bien attrapé. Participe à la destruction de la planète. - VI. Fondateur de l'algèbre abstraite. Huit fois pape de 222 à 1644. - VII. Protège mollusques et crustacés. Eus pour adresse. - VIII. En France. Ce fils de Zeus était

gros et cruel. Aime les eaux dormantes. - IX. Hasard parfois heureux. Sans intérêt ni valeur. - X. Pâturage bien gras. En rapport avec les effets.

VERTICALEMENT

1. Dans la cour entre deux cours. - 2. Sorties des eaux. - 3. Chef militaire devenu chef de bande. Lettres de Eltsine. Article. - 4. Qui se tient en arrière du chef. - 5. Négation. Bon pour l'âne et les baffes. Ile. - 6. Sillonne la France pour remplir son carnet. Antipathique même s'il est ici familier. -

7. Stupéfiés. - 8. Faites attention à ceux du bâton. Tenue académique. - 9. Personnel. Discrédité. - 10. En Californie. - 11. L'Arbre aux sabots est son chef-d'œuvre. Bus comme un chien à l'envers. - 12. Conduisent leur barque.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97184

HORIZONTALEMENT

I. Allergologie. - II. Loupe. Racées. - III. Eperdues. Ont. - IV. Xi. Ou. Isolai. - V. Anguille. - VI. Avril. Agha. - VII. Dosée. Espion. - VIII. Rapt. Escient. - IX. Isatis. Io. Té. - X. Remodelées.

VERTICALEMENT

1. Alexandrin. - 2. Lopin. OAS. - 3. Lue. Gaspar. - 4. Eprouvette. - 5. Réduire. Im (mi). - 6. Li. ESO (ose). - 7. Oreilles. - 8. Lasse. Scie. - 9. Oc. Apiol. - 10. Géologie. - 11. Iéna. Honte. - 12. Estivantes.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1751

UNE SÉLECTION AMÉRICAINE

Parmi les 128 donnes de la finale d'une sélection américaine, en voici une qui a contribué, une fois de plus, à la victoire de Bob Hamman :

♠ V 9 8	♠ 10
♥ D 10 7 3	♥ A R V 8 5
♦ 10 6 5 4	♦ D V 8 7
♣ A 9	♣ D 6 2
♠ R D 5	♠ A 7 6 4 3 2
♥ 9 6 4	♥ 2
♦ A 9 2	♦ R 3
♣ V 10 8 4	♣ R 7 5 3

Ann. : N. don. N.-S. vuln.
 Ouest Nord Est Sud
 Ross Wolf Pavlicek Hamman
 - passe 1 ♥ 1 ♠
 1 SA 2 ♠ 3 ♦ 3 ♠
 contre passe passe passe

Ouest ayant entamé le 4 de Cœur, Est prit avec le Valet et crut bon de contre-attaquer le 10 de

Pique, une défense normale. Comment Hamman, en Sud, a-t-il gagné TROIS PIQUES contre toute défense ?

Réponse
 Sur le retour du 10 de Pique par Est, Hamman mit l'As, puis il joua en double coupe : As de Trèfle, 7 de Cœur coupé, Roi de Trèfle, 5 de Trèfle coupé, 10 de Cœur coupé et 7 de Trèfle coupé avec le Valet de Pique. Enfin, la Dame de Cœur coupée et recoupée par la Dame de Pique. Ouest tira le Roi de Pique, mais il ne lui restait plus que des Carreaux qu'il dut jouer de sa main pour le Roi de Carreau de Hamman, qui fit les neuf levées de son contrat.

La défense aurait-elle pu faire chuter le contrat ? Oui, en contre-attaquant la Dame de Carreau à la deuxième levée, mais ce flanc n'avait rien d'attrayant.
 A l'autre table, les enchères avaient été :

Ouest Nord Est Sud
 - passe 1 ♥ 1 ♠
 1 SA 2 ♠ passe passe...

Même entame à Cœur, mais Est continua avec le Roi de Cœur et le déclarant finit par affranchir un Cœur pour faire une levée de mieux.

PARENTS PAUVRES

Les mineures, en tournoi par paires, sont les parents pauvres auxquelles on ne confie que rare-

DÉPÊCHE

FOOTBALL : Bastia, Lyon et Auxerre ont obtenu leur qualification pour les 32^{es} de finale de la Coupe de l'UEFA, mardi 26 août, lors du tour final de la Coupe Intertoto. Ce « grand chelem » permet au football français de réaliser un record sans précédent au niveau européen, avec un total de dix clubs qualifiés pour l'une des trois compétitions européennes (Ligue des champions, Coupe des coupes, Coupe de l'UEFA). Dans le duel franco-français, l'Olympique lyonnais a peine pour s'imposer (3-2), au terme d'une rencontre à rebondissements, face à une équipe de Montpellier réduite à neuf après l'exclusion d'Ibrahima Bakayoko et la blessure de Laurent Robert. L'AJ Auxerre s'est qualifiée en éliminant les Allemands du MSV Duisbourg (2-0), grâce à deux buts inscrits par Bernard Diomède et Cyril Jeunechamp, après le repos (aller 0-0). Enfin, quinze ans après sa dernière participation européenne, le SC Bastia renouera avec la Coupe de l'UEFA (dont il a été finaliste en 1978) grâce à un match nul obtenu au stade de Furiani, grâce à Ousmane Soumah, pendant la prolongation contre le club suédois de Halmstad (1-1, aller 1-0). Les 32^{es} de finale de la Coupe de l'UEFA se joueront les 16 et 30 septembre. Le tirage au sort aura lieu vendredi 29 août.

ment un contrat. Il arrive pourtant qu'une manche dans les mineures soit le seul recours, comme dans cette donne d'un championnat de France, il y a quelques années.

♠ R 6 3 2	♠ V 5 4
♥ A 7 3 2	♥ R 10 9 6 5
♦ R 8	♦ A
♣ R 4 3	♣ D 10 9 5
♠ A 10 8 7	♠ D 9
♥ D V 8 4	♥ -
♦ 7 5 2	♦ D V 10 9 6 4 3
♣ V 7	♣ A 8 6 2

Ann. : S. don. Tous vuln.
 Sud Ouest Nord Est
 3 ♦ passe 3 SA passe
 4 ♣ passe 4 ♦ passe
 5 ♦ passe passe

Ouest ayant entamé la Dame de Cœur, comment Sud a-t-il gagné CINQ CARREAUX contre toute défense ?

Note sur les enchères
 En principe, Sud aurait dû passer sur l'enchère de « 3 SA », mais la crainte que Nord n'ait pas deux ar-rêts à Cœur le décida à montrer sa distribution, puis à essayer la manche à « 5 Carreaux ».

Philippe Brugnon

CINÉMA La sélection de la 54^e Mostra de Venise, qui débute le 27 août, reflète les choix de son nouveau directeur, Felice Laudadio, qui entend éliminer les films construits autour d'une star et don-



ner toute sa place au cinéma d'auteur. ● **DANS CETTE CATÉGORIE**, deux œuvres remarquables sortent cette semaine : *La Rivière*, du Taiswanais Tsai Ming-liang, œuvre déroutante, à la

beauté formelle stupéfiante et à l'humour ravageur. ● **ET WESTERN**, road-movie se situant en Bretagne, où Manuel Poirier s'amuse à multiplier les fausses pistes pour le plaisir du cinéophile.

Le nouveau directeur du Festival de Venise parie sur le cinéma d'auteur

En fonction depuis le 24 janvier, le critique Felice Laudadio veut faire de la manifestation « un laboratoire du nouveau ».

L'édition 1997 donnera la part belle au nouveau cinéma anglais et à des films engagés. Elle rendra aussi un hommage particulier à Stanley Kubrick

ROME

correspondance

Sérieux, rigoureux, engagé. Du 27 août au 6 septembre, le Festival de Venise mise sur le cinéma d'auteur, avec de très rares concessions au star system. Voilà la recette du nouveau directeur, Felice Laudadio, critique de cinéma de cinquante-deux ans qui remplace à la tête de la Mostra le réalisateur Gillo Pontecorvo.

Sous sa direction, le Festival se veut un « laboratoire du nouveau », ce dont témoigne notamment la compétition officielle. « *Les vraies stars sont les films* », répond Laudadio à ceux qui l'accusent d'avoir organisé un festival par trop austère. « *La sélection a été guidée par deux principes : la recherche de la qualité et le goût de la découverte.* » Ont ainsi été éliminés les films dont la principale qualité étaient d'être interprétés par des vedettes, malgré la pression des distributeurs qui tablent sur l'écho médiatique du Festival pour mettre en valeur les sorties. Quitte à décevoir les paparazzi, Laudadio leur a préféré des auteurs souvent peu ou pas connus, mais « porteurs d'un message intéressant et actuel ».

Un discret fil conducteur court entre les différentes sections du Festival : la confrontation entre

l'Europe et les Etats-Unis. Côté Vieux Continent, la Mostra célèbre notamment la vitalité du nouveau cinéma anglais, en lui consacrant la section « British Renaissance », tandis que les Américains sont les principaux protagonistes de la section « Minuit », vouée aux productions « grand public ». On y trouve notamment *Air Force One*, le thriller aérien de Wolfgang Petersen où Harrison Ford interprète un président des Etats-Unis pris en otage dans l'avion présidentiel par un psychopathe. Lieu de convergence entre

ces approches, le film américain mais pas du tout hollywoodien qui inaugurerait le festival : *Deconstructing Harry*, la nouvelle œuvre de Woody Allen.

Le programme vénitien met donc l'accent sur les points de vue politiquement engagés, en particulier avec *The Informant* de Jim McBride consacré à l'IRA, ou bien *A Ciegas*, de l'Espagnol Daniel Calparsoro sur le terrorisme basque. Autre type de regard sur l'actualité, le très attendu *Chinese Box*, de Wayne Wang, avec Jeremy Irons, Gong Li et Maggie Cheung, tourné

juste avant et pendant la restitution de Hongkong à la Chine populaire. De manière plus métaphorique, la comédie *Keep Cool*, le film de Zhang Yimou que Pékin avait refusé à Cannes, évoque elle aussi les changements du continent chinois.

Les films en costume ne manqueront pas pour autant : on guettera notamment *Wilde*, de Brian Gilbert, qui évoque la vie aventureuse de l'auteur du *Portrait de Dorian Gray* et *The Wings of the Dove*, tiré d'un livre de Henry James, avec Helena Bonham-Carter, qui devrait inspirer des souvenirs à Benoît Jacquot, lui aussi en compétition mais avec une histoire contemporaine, *Le Septième Ciel* : Jacquot avait, le premier, porté à l'écran *Les Ailes de la colombe*, en 1980. A titre de curiosité au moins, signalons aussi *Alors voilà*, premier long métrage réalisé par Michel Piccoli, et *Winter Guest*, d'Alan Rickman qui verra apparaître pour la première fois ensemble Phillida Lax et Emma Thompson, la mère et la fille.

Et les Italiens ? Laudadio n'a pas été tendre avec son pays. Il a supprimé la Semaine du cinéma italien, pour éviter d'avoir à présenter des œuvres « qui n'étaient pas dignes d'un festival », comme cela s'était produit dans le passé. Et

bien peu de films ont réussi à passer sous les fourches Caudines de la commission de sélection (composée, outre du directeur, de Klaus Eder, Derek Malcolm, Adrienne Mancina, Roberto Cotroneo et Oscar Jarussi). Très attendu, le film *I Vesuviani*, en compétition, est composé de cinq épisodes tournés par les nouveaux metteurs en scène napolitains, dont les plus connus jusqu'à présent sont Pappi Corsicato et Mario Martone. Autre film suscitant a priori une certaine curiosité, *Piccoli Ergastoli*, un documentaire qui raconte l'histoire de Valerio Fioravanti, terroriste d'extrême droite emprisonné dans une prison romaine depuis dix-sept ans. On parle aussi d'*Ovosodo*, du Toscan Paolo Virzi, qui raconte la vie et les amours des jeunes Italiens des années 60 à aujourd'hui, entre discothèques, joints et Internet.

Prenant le contre-pied des scandales provoqués par Valeria Marini, pulpeuse héroïne du film de Bigas Luna *Bambola*, qui avaient bouleversé le dernier festival dirigé par Pontecorvo, le nouveau directeur a multiplié les rendez-vous pour cinéphiles, comme la Semaine de la critique, entièrement consacrée aux jeunes metteurs en scène, une section dédiée aux courts métrages, une autre (« *Offi-*

cina veneziana ») aux « nouveaux langages cinématographiques », tandis que l'ensemble baptisé « *Immagini tra cronaca e storia* » réunit des films italiens inspirés de thèmes historiques et politiques. Puisque à l'ouverture sur l'avenir se combine la volonté d'ancrer la programmation dans de grandes références.

« Les vraies stars sont les films », répond Laudadio à ceux qui l'accusent d'avoir organisé une manifestation par trop austère

Parmi les hommages (à Marcello Mastroianni auquel le Festival est dédié, à Roberto Rossellini), un accent particulier est mis sur le salut adressé à Stanley Kubrick, que Laudadio considère comme « le plus grand metteur en scène vivant, avec Kurosawa et Antonioni » - le nouveau directeur de la Mostra fut d'ailleurs le producteur du dernier film de celui-ci, *Par-delà les nuages*. Une version rénovée d'*Orange mécanique* sera présentée le 6 septembre, le lendemain l'actrice Nicole Kidman, interprète principale en compagnie de Tom Cruise du nouveau film de Kubrick, *Eyes Wide Shut*, viendra chercher le Lion d'or pour la carrière attribué à l'auteur de *Docteur Folamour*, qui n'apparaît jamais en public. En outre, à partir du mois de septembre, dix villes italiennes accueilleront une série de séminaires sur les thèmes traités à l'écran par le cinéaste américain. Deux autres Lions d'or pour la carrière seront d'autre part remis à Gérard Depardieu et Alida Valli.

Traditionnellement, la place qu'occupe Felice Laudadio l'expose aux critiques, et celles-ci n'ont pas manqué. Le nouveau directeur, en fonction depuis le 24 janvier, ne les récuse d'ailleurs par toutes, mais explique : « *La réforme de la Biennale (dont le Festival est une section) n'est pas encore définitive, la structure est prisonnière de la bureaucratie et fonctionne comme un bureau de poste. A deux heures de l'après-midi, tout le monde à la maison !* » Aux lourdeurs administratives s'ajoutent les difficultés économiques, qui ont obligé le nouveau patron de la Mostra à renoncer à son projet de créer un marché du film. « *C'est mon unique regret* », dit Laudadio, qui compte bien parvenir à ses fins l'an prochain.

Ludovico Pratesi

Les sélections de la 54^e Mostra

● Sélection officielle :

Deconstructing Harry, de Woody Allen en ouverture, hors compétition. En compétition : *Le Septième Ciel*, de Benoît Jacquot (France), *The Winter Guest*, d'Alan Rickman (Grande-Bretagne), *Historie Milosne*, de Jerzy Stuh (Pologne), *Giro di luna tra terra e mare*, de Giuseppe Gaudino (Italie), *I Vesuviani*, de Papi Corsicato, Antonio Capuano, Antonietta De Lillo, Stefano Incerti et Mario Martone (Italie), *Niagara*, *Niagara*, de Bob Gosse (Etats-Unis), *Le Voleur*, de Pavel Tchoukraï (Russie), *Pour une nuit...* de Mike Figgis (Etats-Unis), *L'Huître et le Vent*, de Walter Lima (Brésil), *Combat de fauve*, de Benoît Lamy (Belgique), *Ossos*, de Pedro Costa (Portugal), *Keep Cool*, de Zhang Yimou (Chine), *Hana-bi*, de Takeshi Kitano, *Ovosodo*, de Paolo Virzi (Italie), *Nettoyage à sec*, d'Anne Fontaine (France), *Chinese Box*, de Wayne Wang (Hongkong), *A Ciegas*, de Daniel Calparsoro (Espagne), *The Informant*, de Jim McBride (Irlande).

● **Sélection « Mezzogiorno » :** *100 % Arabica*, de Mahmoud Zemmouri (Algérie), *Bent Familia*, de Nouri Bouzid (Tunisie), *Cinque giorni di tempesta*, de Francesco Calogero (Italie), *The Locusts*, de John Patrick Kelley (Etats-Unis), *Go for Gold*, de Lucian Segura (Espagne), *Im Namen der Unschuld*, d'Andreas Kleinert (Allemagne), *Kokkuri*, de Zeze Takahisa (Japon), *The Second Civil War*, de Joe Dante (Etats-Unis), *True Love and Chaos*, de Stavros Andonis Efthymiou (Australie).

● **Sélection « Mezzanotte » :**

Affliction, de Paul Schrader (Etats-Unis), *Air Force One*, de Wolfgang Petersen (Etats-Unis), *Copland*, de James Mangold, *Dark Empire*, d'Alex Proyas (Etats-Unis), *Héroïnes*, de Gérard Krawczyk (France), *Liar*, de Jonas et Joshua Pate (Etats-Unis), *Marquise*, de Vera Belmont (France), *Mimic*, de Guillermo Del Toro (Etats-Unis), *Tango Lesson*, de Sally Potter (Grande-Bretagne), *Il Viaggio della sposa*, de Sergio Rubini (Italie).

● **Semaine de la critique :** *Unmade Beds*, de Nicholas Barker (Grande-Bretagne), *Masumiyet*, de Zeki Demirkubuz (Turquie), *Dance of the Wind*, de Rajan Khosa (Inde), *Gummo*, de Harmony Korine (Etats-Unis), *La Cinquième Saison*, de Rafi Pitts (Iran), *Marie Baie des Anges*, de Manuel Pradal (France), *Tano da Morire*, de Roberta Torre (Italie).

● **Et encore**, la reprise du programme de la Mostra de 1947, le film de la tournée de Woody Allen, réalisé par Barbara Kopple, et celui de la tournée de Neil Young réalisé par Jim Jarmusch, six *Suites* de Bach jouées par Yo-Yo Ma devant six cinéastes (dont Atom Egoyan), *Subway Stories*, film à sketches dans le métro new-yorkais auquel ont contribué Jonathan Demme et Abel Ferrara, les documentaires *HHH. Portrait de Hou Hsiao-hsien*, d'Olivier Assayas (France), *Kippur*, d'Amos Gitai (Israël), *4 Little Girls*, de Spike Lee (Etats-Unis), *Still Love You After All This*, de Stanley Kwan (Taiwan), *As Time Goes By*, d'Ann Hui (Taiwan). En clôture : *Richard III*, de James Deane (Etats-Unis, 1912).



Woody présente Harry, son nouveau double

De toutes les qualités de Woody Allen, la moindre n'est pas la régularité : quel autre cinéaste livre comme lui un film par an, toujours aux mêmes dates ? Cette régularité lui permet d'être synchronisé avec le Festival de Venise, auquel il a décidé pour la deuxième fois (après *Maudite Aphrodite* en 1995) d'offrir sa nouvelle réalisation, *Deconstructing Harry*. Cette comédie contemporaine, où le cinéaste tient le rôle-titre

entouré d'une distribution prestigieuse (Demi Moore, Billy Crystal, Mariel Hemingway, Richard Benjamin, Judy Davis, Amy Irving, Elisabeth Shue et... Robin Williams dans un rôle au sens strict iconoclaste), recroise d'une manière originale, débridée - et par moments même un peu leste - les chemins arpentés par *Manhattan*, *Stardust Memories*, *La Rose pourpre du Caire*, *Zelig* ou *Coups de feu sur Broadway*.

La voix du cinéma portugais

UN ÉTÉ PORTUGAIS. Du 2 au 30 septembre à la Galerie nationale du Jeu de Paume, 1, place de la Concorde, Paris-1^{er}. Tél. : 01-47-03-12-50.

Ce cycle en deux temps (une première session s'est déroulée du 18 juin au 31 juillet) aura présenté, avec une cinquantaine de films de vingt-quatre cinéastes différents, réalisés entre 1963 et 1997, la plus importante rétrospective jamais consacrée, en France, au cinéma portugais contemporain. L'initiative permet tout à la fois de se remémorer l'itinéraire de quelques « classiques » (Paulo Rocha, Manoel de Oliveira, Joao César Monteiro), de découvrir des auteurs moins connus en France, et ainsi de situer le cinéma portugais des trente dernières années à la place qui lui revient : une des toutes premières dans le paysage de la mo-

dernité cinématographique. Pay-sage désenchanté, à l'image de celui rencontré dans *Os Verdes Anos* (Les Vertes Années, 1963) de Paulo Rocha, qui prend l'apparence superposée d'une ville et d'une jeune femme offertes avant que d'être soustraites à la conquête de Julio, jeune paysan monté à Lisbonne. L'extension urbaine vers les zones rurales et les rêves d'ascension sociale de la jeune domestique constituent un double motif très subtilement mis en scène, le film de Rocha atteignant d'emblée par ce regard sans complaisance qui associe la variation d'un sentiment à la mutation d'une société, l'âpreté d'une recomposition juste du réel. Dans le sillage de ce film considéré comme le coup d'envoi du *Cinema novo*, surgit une kyrielle d'auteurs qui vont constituer la modernité du cinéma portugais.

Ainsi, d'abord, d'Antonio de Macedo, d'Antonio Reis ou de Fernan-

do Lopes, qu'une structure de production audacieuse émancipe des contraintes d'un cinéma commercial alors en pleine déliquescence puis, plus encore, après la « révolution aux œillets » en 1974, d'une nouvelle génération de cinéastes libérés de la censure. Les plus remarquables se nomment José Alvaro de Morais, auteur d'un *Bobo* (Le Bouffon, 1987) qui évoque la mise à l'épreuve théâtrale du cinéma telle que la pratique Jacques Rivette, Joachim Pinto qui signe avec *Onde Bate o Sol* (Où frappe le soleil, 1988) et *Uma Pedra no Bolso* (Une pierre dans la poche, 1989) deux admirables films d'initiation, ou Pedro Costa dont *O Sangue* (Le Sang, 1990) dépeint par le jeu violent de l'ombre et de la lumière les liens du même nom.

Globalement, et malgré la singularité de ses auteurs, ce cinéma se caractérise par son aversion pour la reconstitution brute de la réalité. Il

préfère recourir à divers types de médiations, qu'il s'agisse de l'adaptation, de l'utilisation d'une voix off ou, plus globalement, d'une tentative de subvertir le cinéma lui-même par d'autres modes de représentation empruntés à la littérature, au théâtre ou à la peinture. Ce penchant pour la distanciation formelle recoupe l'un des thèmes de prédilection de ce cinéma (dont une tétralogie de Manoel de Oliveira porte d'ailleurs le nom) : les amours frustrées. C'est sans surprise qu'on voit émerger de ce riche panorama une évidente ligne de crête, constituée par les œuvres d'Oliveira et de Monteiro : ces deux cinéastes, qui inscrivent si différemment l'épuisement moderne dans leurs œuvres respectives, sont rigoureusement les seuls qui parviennent en même temps à y réenchanter le monde.

Jacques Mandelbaum

Western de Manuel Poirier Jacques Derrida rencontre Ornette Coleman Alan McGee, le Cantona du showbiz Le Festival de Locarno Lilith Fair, du rock sans hommes

Inrockuptibles Oasis l'interview mais aussi

Oasis l'interview mais aussi

Western de Manuel Poirier Jacques Derrida rencontre Ornette Coleman Alan McGee, le Cantona du showbiz Le Festival de Locarno Lilith Fair, du rock sans hommes

Inrockuptibles En kiosque, 20 F.

Une fable kafkaïenne dans une chronique familiale

La Rivière. Une œuvre déroutante, humoristique et splendide par un grand auteur taiwanais

Film taiwanais de Tsai Ming-liang. Avec Lee Kang-sheng, Miao Tien, Lu Hsiao-ling. (1 h 55.)

Supposons : vous seriez entrés par hasard dans la salle, vous ne sauriez rien du film ni de son auteur. La lumière s'éteint, l'écran s'allume, vous voyez quoi ? Un plan. Un double escalier mécanique, un jeune homme qui s'élève, une jeune femme qui descend, ils se croisent sans se voir – deux mouvements, de la durée, un cadre, un espace habité. Un vrai plan de cinéma. Fort heureusement, nous vivons en démocratie, et vous avez parfaitement le droit de vous ficher éperdument de tout ça, de ne pas aller voir de films taiwanais et de n'accorder aucune importance aux plans de cinéma. Mais vous ne pouvez nier l'évidence de la beauté et de la justesse de l'image qui s'est installée sur l'écran. Cette évidence,

que le film à venir confirmera, est que Tsai Ming-liang est un authentique cinéaste.

Voilà un préambule bien intimidant. Or *La Rivière* ne l'est pas. Déroutant, certes ; austère, parfois ; lent, souvent ; intimidant ou pré-tentieux, en aucun cas. D'ailleurs, à la figure chorégraphique muette du début succède une scène de comédie, les deux jeunes gens se reconnaissent, ils étaient à la fac ensemble deux ans plus tôt, flirt, elle l'invite à la rejoindre sur son boulot, c'est-à-dire un tournage de film, où elle est assistante. Embauché pour figurer un cadavre dérivant au fil d'une rivière, il glisse, immobile et maculé, de la blague au cauchemar. Le film trouve alors son chemin, celui d'une fable kafkaïenne, très délicatement faufilee dans les interstices d'une chronique familiale.

Qu'est-ce qu'on voit ? Un homme âgé, une femme grise, le jeune homme – il s'appelle Xiao-

kang. Presque rien, des instants vides de chaque jour. Il faut du temps pour comprendre que les deux premiers sont les parents du troisième, tant leurs existences sont émietées, dépourvues de signes de connivence ou de terrain de rencontre – pas même les lieux qu'ils habitent ensemble ni les objets qu'ils utilisent. Ces plans, splendides, tout entiers nourris de temps et d'espace, sont comme parasites, d'une part, par des scènes de sexe, troubles et crues, d'autre part, par une succession d'incidents qui lancent la fiction du film : sur le scooter avec lequel il sillonne les rues de Taïpeh, Xiao-kang est atteint d'étourdissements.

Contaminé par son passage dans la rivière pour le tournage du film ? Peut-être. Victime de l'intense pollution qui pourrit l'air, l'eau et la terre en contrepartie du décollage économique de l'île ? Sans doute. Atteint, aussi, d'un mal métaphorique, celui de la désocialisation ab-

solue des humains ? Bien sûr. En attendant, Xiao-kang a mal, de plus en plus. Le père prend en main ce fils dont il semblait ignorer jusqu'à l'existence, le traîne de médecins en guérisseurs, de rebouteux en mages. Ce voyage, qui donne à peine de mouvement au film, est une odyssée lente au travers de l'irrationnel chinois, qui mène vers une scène obsessionnelle, irrécusable, aberrante de violence caressante et transgressive. Scène pivot, fantasmée ou advenue, qui est aussi un pur gag.

La pire erreur serait de prendre ce film seulement au sérieux. Au cœur de la beauté formelle et de la dénonciation sociale niche un humour ravageur et pince-sans-rire, indispensable. On le retrouve au final, séquence-catastrophe domestique, parabole héroïque et dérisoire qui tourne au plus court, au plus simple. Formidable.

J.-M. F.

Tsai Ming-liang, réalisateur

« J'utilise l'espace filmé de la même manière que l'espace scénique »

Né en Malaisie, Tsai Ming-liang s'est installé très jeune à Taïwan, où il a débuté comme écrivain, metteur en scène et acteur de théâtre avant de se tourner vers le cinéma avec *Rebels of the Neon Gods* (1992), *Vive l'amour* (Lion d'or à Venise en 1994), puis *La Rivière*, Ours d'argent au Festival de Berlin 1997.

« Comment êtes-vous devenu réalisateur ? »

– Sans avoir rien planifié. Lorsque j'étais enfant, je vivais chez mes grands-parents, qui venaient des nouilles : ils se relayaient, tandis que l'un tenait l'échoppe, l'autre m'emmenait au cinéma. J'ai ainsi vu beaucoup de films deux fois, cette expérience a contribué à ce que je me forge une réflexion et un goût personnel envers les films. A l'université, j'ai choisi comme cursus « théâtre et cinéma » mais, même alors, ce n'était qu'un centre d'intérêt parmi d'autres.

– Quel rôle a joué votre expérience théâtrale dans votre travail de cinéaste ?

– Ce que je fais au théâtre et au cinéma est conçu dans le même esprit. Ce sont dans les deux cas des œuvres originales, pas des adaptations ou des mises en scène de pièces ou de scénarios écrits par d'autres. J'utilise l'espace filmé de la même manière que l'espace scénique, en faisant un large usage du plan-séquence. L'utilisation du son et du jeu des acteurs sont également influencés par mon travail théâtral.

– Quels sont vos liens avec les autres cinéastes taiwanais, notamment ceux de la « nouvelle vague » ?

– L'apparition de la « nouvelle vague taiwanaise » était liée à une situation donnée, l'abrogation de la loi martiale en 1987. Par leurs thèmes comme par leurs – difficiles – conditions de travail, ces cinéastes étaient liés entre eux. Pas moi, d'autant que je suis un Malais résidant à Taïwan. Je n'ai pas, comme d'autres réalisateurs, l'obsession de l'histoire. La seule dont je sois proche est Wang Shaudi. J'ai été son élève, puis elle m'a engagé à la télévision, où j'ai été son scénariste et son assistant metteur en scène. Je me sentais proche de son engagement en faveur des gens du peuple comme de la tentative, que nous avons menée ensemble, de faire autre chose que des romances ou des films de bagarre à la télévision.

– La référence explicite à l'homosexualité est-elle, à Taïwan, matière à controverse ?

– Non, l'homosexualité est devenue un sujet très médiatique, depuis l'apparition du sida. Les médias fourmillent de sujets à sensation concernant les homosexuels, les « films gay » attirent des foules dans les festivals locaux. A

Taïwan, mes films n'ont jamais rencontré de problèmes de censure, mais, dans d'autres pays asiatiques, la sortie de *La Rivière* risque d'être difficile. Il est certain que la Malaisie interdira le film, la Corée risque d'en faire autant.

– Comment vos films ont-ils été produits ?

– Par la Central Motion Picture Corporation, l'organe cinématographique d'Etat, qui a accepté d'investir sur mes projets à la suite des bonnes critiques obtenues par mes téléfilms. Comme *Rebels of the Neon Gods* a reçu des prix et s'est bien vendu à l'étranger, j'ai eu droit ensuite à des budgets plus étoffés. Mais depuis j'ai créé ma propre société de production, Arc Light Films, pour mes projets suivants.

– Quels sont-ils ?

– Je termine en ce moment un film pour la série « 2 000 vu par », lancée par la société française Haut et court avec Arte. C'est un film musical utilisant les chansons de Grace Chang des années 1950 et se déroulant entièrement dans un HLM durant la nuit du 31 décembre 1999, alors que le monde vit désormais sous une pluie ininterrompue. Ensuite, une troupe de théâtre de Hongkong m'a invité à mettre en scène une comédie musicale d'après *La Bonne Ame de Setchouan*, de Brecht. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Un film de route en roue libre

Western. Manuel Poirier se confirme comme un cinéaste du faux-semblant

Film français de Manuel Poirier. Avec Sergio Lopez, Sacha Bourdo, Elisabeth Vitali, Marie Mathéron. (2 h 15.)

Dans ce *Western*, le réalisateur de *La Petite Amie d'Antonio*, ... *A la Campagne* et *Marion* prend soin de disposer, comme à son habitude, quelques leures avant d'entrer de plain-pied dans son sujet. Faux réaliste, Manuel Poirier se confirme ainsi comme un cinéaste du faux-semblant, grâce auquel il met en question la pratique de la mise en scène.

Le premier leurre est le titre du film : bien que le décor – filmé en Scope – soit constitué par l'ouest de

la France, la Bretagne, voici belle lurette que cette terre est défrichée, que les autochtones n'y sont plus considérés comme des sauvages, et que le toponyme Finistère a cessé de représenter le bout du monde, au moins depuis qu'on a découvert l'Amérique à son horizon. L'horizon, au sens d'une présence familière mais hors d'atteinte, c'est aussi la place du western dans le film.

Puis l'histoire commence, sur une route, aussitôt balisée par deux autres simulacres. D'abord une fille fait du stop, et le conducteur qui s'arrête à la surprise de voir monter, au lieu de la demoiselle, un type habilement dissimulé. Le conducteur, Paco, altier représentant en chaussures d'origine espagnole – lui, pas les chaussures –, ne tarde pas d'ailleurs à se faire piquer auto et cargaison par son passager, Nino, un Russe malingre sans domicile fixe. Le simulacre suivant s'appelle Marinette, Bretonne enchantée qui recueille Paco au bord de l'autoroute, l'héberge quand il est viré de son travail, puis se laisse aimer de lui, non sans lui imposer une séparation de trois semaines destinée à éprouver leurs sentiments mutuels.

ÉGERER ET S'ÉGERER

Ces fausses pistes donnent sa raison d'être à ce film de route, qui avait besoin d'emprunter ces chemins de traverse pour pouvoir adopter sa forme véritable. Soit, sous le sceau de cette épreuve courtoise, la longue et lente errance de Paco et Nino après des retrouvailles inopinées, dans l'espace-temps suspendu d'une marche de trois semaines sur les routes bretonnes. Soit la reconversion concertée d'un représentant en chaussures et d'un va-nu-pieds en tandem aux semelles de vent. Par quoi le cinéaste se révèle disciple lointain d'un maître très hétérodoxe de la tradition hassidique, Nahman de Bratzlav, qui disait no-

tamment : « *Ne demande jamais ton chemin, de crainte de ne pas pouvoir t'égarer.* »

La marque du cinéma de Poirier est là : égarer autant qu'il feint de s'égarer, à travers le recouvrement et la prolifération d'un enjeu initial (Lila dans ... *A la campagne*, l'enfant dans *Marion*, Marinette dans *Western*) mis en œuvre par le déroulement du film. Commencé sur les chapeaux de roue, *Western* se met ainsi en apparente roue libre en cours de route sur laquelle les deux héros marcheurs, entre travellings déambulatoires sur le monde et plans fixes frontaux sur la philosophie qu'ils en tirent, se livrent à une véritable expérience de reconnaissance. Sur l'amour et l'amitié, le hasard et la nécessité, l'état de la société et celui du pays (voir le jeu hilarant intitulé « *Bonjour la France* »), l'exploitation et la solidarité entre les hommes.

Il s'agit donc moins d'un western que d'une œuvre hybride, qui privilégie le « duel » tel que sédimen-

té par des types universels. Paco et Nino, c'est à la fois le picaresque emmanché de Don Quichotte et Sancho Pança (la recherche de Dulcinée, la lutte contre les moulins à vent), le scientisme de Bouvard et Pécuchet (le sondage comme méthode de conquête amoureuse, le système D contre les fatalités du sort), le burlesque de Laurel et Hardy (l'union des contraires, la mécanique physique du gag), car on rit beaucoup et avec générosité, ce qui est plus rare, dans ce film. Quant à la morale, ouverte et apaisée de cette fable pluriculturelle (on y entend du russe, de l'espagnol, de l'ivoirien, du breton..., et du français), elle pourrait paraître un rien consensuelle. Elle relève en fait, aujourd'hui plus que jamais, de l'affabulation, en prétendant que chaque homme, où qu'il soit né et où qu'il s'établisse, est chez lui sur cette Terre.

Jacques Mandelbaum

LES ENTRÉES À PARIS

■ On allait voir ce qu'on allait voir : après l'outrancière domination américaine de l'été, le cinéma français faisait sa rentrée, Sophie Marceau seule contre Nick Cage, John Malkovich, Mel Gibson, Sean Penn et John Travolta, hardi petite ! C'est tout vu. *Marquise* a déjà les traits bien vieux, après une première semaine où elle n'a séduit que 51 000 soupirants dans 47 salles. Son rival le plus modeste, *She's so Lovely*, attire 16 000 spectateurs de plus avec trente écrans de moins.

■ Pour la première fois depuis le début de l'été, le nombre total

des entrées sur Paris-périphérie est inférieur à celui de la semaine correspondante de 1996. *Les Ailes de l'enfer*, à 103 000 dans 45 salles, et *Complots*, à 98 000 dans 48 salles, ne sont en effet pas à la hauteur de *Twister* et des *Voleurs*, qui sortaient il y a un an.

■ En continuation, c'est *Men in Black* sinon rien. Le duo aux Ray-Ban ajoute 128 000 entrées dans son escarcelle, atteignant un total de 631 000 en trois semaines. Rien d'autre au-dessus des 10 000 entrées dans la semaine – ce n'est pourtant pas grand-chose – hormis l'imperturbable *Scream*, à 27 000 en sixième semaine, soit un total de 327 000.

J.-M. F.

★ Chiffres : *Le Film français*

LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

K

Film français d'Alexandre Arcady. Avec Patrick Bruel, Isabella Ferrari, Marthe Keller, Pinkas Braun, Jean-François Stevenin. (2 h 15.)

■ Après une incartade dans la comédie sentimentale (*Dis-moi oui*, 1995), Alexandre Arcady revient à son genre de prédilection, dont il est peut-être le seul représentant en France après l'importé des Etats-Unis, le thriller ethnique. Cantonné jusqu'à présent au microcosme judéo-maghrébin, Arcady vise cette fois plus grand, s'en prenant à l'histoire de ces cinquante dernières années, selon une ligne droite qui va de la Shoah à la guerre du Golfe, via Paris et Berlin. Outre la déconcertante référence kafkaïenne (illustrée en ouverture par quelques cloportes qui ne mangent pas de pain), on trouve dans cette adaptation du roman de Guy Konopnicki, *Pas de kaddish pour Sylberstein* (Gallimard) : un flic séfarade trop généreux (Patrick Bruel), un vieux brocanteur rescapé des camps, une fille d'officier nazi, une responsable du Mossad redoutablement efficace, autour d'un trafic de tableaux volés aux juifs durant la seconde guerre mondiale. Hélas ! Arcady procède à l'égard des codes du genre et du matériau historique exactement comme avec ses personnages : par l'usage constant du stéréotype et de la sursignification. Résultat, un énième dossier de l'histoire pour le petit écran et fort peu de cinéma.

J. M.

HÉROÏNES

Film français de Gérard Krawczyk. Avec Virginie Ledoyen, Maïdi Roth, Marc Duret, Saïd Taghmaoui. (1 h 51.)

■ Attention au train de merchandising variétoche qui peut en cacher un autre, de voyage au pays enchanté de la métaphysique, l'accident n'est pas loin. En fait, il se produit d'emblée, sous la forme d'une avalanche de clichés et blocs de psychologie. Ayant illico abandonné tout espoir de retrouver des survivants, on peut paisiblement laisser advenir cette *success story* – le triomphe de deux jeunes chanteuses sorties de Decazeville pour conquérir le monde et qui parviendront au sommet (le bonheur) après moult épreuves – doublée d'une méditation sur la réalité et l'apparence, niveau repêchage du BEPC. Laisant couler le flot, on peut tranquillement regarder ce qui sur-nage : l'énergie de Virginie Ledoyen sauvant scène après scène son personnage par les cheveux (décolorés vilain), l'aisance de Saïd Taghmaoui en amoureux transi mais très cool de celle qui écrit dans l'ombre et chante au fond de la scène les chansons qui font la gloire de Virginie-la-vedette tortillant du short de skaï noir sous les sunlights : Maïdi Roth, dont le dossier de presse affirme qu'elle est une chanteuse, et qui est peut-être bien une actrice de cinéma. Pour le savoir, il faudra attendre qu'elle joue dans un film et non dans un roman-photo.

J.-M. F.

CAPITAINE AU LONG COURS

Film franco-suisse de Bianca Conti Rossini. Avec André Marcon, Anne Roussel, Emmanuelle Riva, Jacques Bonaffé. (1 h 22.)

■ Georges est un auteur de romans populaires, dont le héros, surnommé « le Capitaine », navigue d'aventure en aventure dans les contrées exotiques, à la recherche d'une femme mystérieuse qui lui échappe. Magnifié en personnage de roman, « le Capitaine » trahit évidemment la triste condition de Georges, célibataire entre deux âges, meurtri par sa vie sentimentale, reclus dans son appartement comme un naufragé et n'admettant d'autres nouvelles du monde que la visite matinale de la gardienne espagnole de l'immeuble, Maria. Cette situation est bouleversée lorsque Maria, après avoir gagné un concours à la télévision, part dans les contrées habituellement visitées par le capitaine. Parce que sa nièce, qui la remplace, est charmante, puis parce que les personnages du roman en cours, dont l'action se mêle depuis le début au cours de la réalité, entreprennent soudain d'infléchir cette dernière dans le sens du romanesque. Tout ceci donne un film surréaliste et risqué, qui greffe à une référence illustre – *Pandora* d'Albert Lewin – un dispositif passablement emprunté, du *Providence* d'Alain Resnais à *L'Homme de Rio* de Philippe de Broca. A cette différence notable que le parti pris minimaliste adopté par la réalisatrice finira, pour ceux qui en auront la patience, par créer le charme d'une audacieuse expérience de laboratoire.

J. M.

VOLCANO

Film américain de Mick Jackson. Avec Tommy Lee Jones, Anne Heche, Gaby Hoffmann, Don Cheadle, Keith David. (1 h 43.)

■ Au début, il y a l'idée de profiter des possibilités des effets spéciaux numériques pour s'offrir une sorte de pari stupide grandeur nature : et si un volcan se formait au milieu de Los Angeles. Le scénario ne se donne guère de mal pour rendre crédible pareil événement, la coulée incandescente se répand sur Beverly Hills Center, tandis qu'une pluie de cendres recouvre la cité des Anges. Brave coulée de lave, inexorable lorsque les besoins dramaturgiques l'exigent, à la fois terrifiante d'abstraction et assez comique dans sa manière – proche d'un délire à la Tex Avery – de tout dissoudre sur son passage, puis devenant malléable à volonté lorsque le happy end réclame son dû. Mais *Volcano* n'échappe pas au défi de tout film catastrophe : combiner l'ampleur du drame global à des tragédies personnelles, combinaison ici jouée sur le mode du grand écart. Côté général, un simple cataclysme ne suffit pas, c'est carrément à la parabole mystique sur le sauvetage de l'humanité (ou de l'Amérique, c'est la même chose) que le film aspire ; côté particulier, on s'égaré dans des brouilleries de familles en crise, le conformisme sentimental et la psychologie à deux ronds restant les plus incombustibles piliers de toute fiction hollywoodienne grand public.

J.-M. F.

L'ÉDUCATRICE ET LE TYRAN

Film américain de Ken Kwapis. Avec Fran Drescher, Timothy Dalton, Ian McNeice, Michael Lerner. (1 h 40.)

■ Jadis, les acteurs de cinéma se « ressourçaient » en opérant un retour au théâtre, aujourd'hui, les acteurs de feuilletons et sitcoms télévisuels en font autant en passant par le grand écran – généralement en se gardant bien de toucher à leur personnage – fonds de commerce. Héroïne de la série *The Nanny*, Fran Drescher reprend ici son personnage de gouvernante sans en déplacer un seul cheveu. Elle garde son accent nasillard et son accent juif new-yorkais, changeant simplement de métier pour devenir esthéticienne. Pour des raisons restées obscures, elle se retrouve dans un pays d'Europe centrale préceptrice des enfants d'un dictateur qu'on surnomme « Staline sans le charme » et que sa nature et sa « pêche » feront sourire, puis fondre. Soit *La Mélodie du bonheur* et *Le Roi et moi* sans les chansons, et avec une interprète en deçà de son rôle.

Henri Béhar

DOGS

Film américain d'Eve Annenberg. Avec Pam Columbus, Pam Gray, Melody Beal et Eve Annenberg. (1 h 30.)

■ *Dogs* est un petit film indépendant new-yorkais, qui doit sa sortie au fait d'avoir été remarqué dans plusieurs festivals, dont celui de Sundance. Le récit de ces filles, colocataires d'un appartement, à la recherche d'argent et de l'âme sœur, qui deviendront bookmakers à domicile pour survivre, permet à la réalisatrice des effets de distanciation un peu lourdauds, beaucoup de poses, mais parfois un regard documentaire original sur New York. Celui-ci reste le grand intérêt de ce film, qui doit beaucoup aux premiers essais d'un Spike Lee, avant de se conclure de façon rassurante par la réconciliation des quatre filles avec leurs mères respectives, et avec l'ordre social en général. Conclusion paresseuse qui témoigne d'un état d'esprit conventionnel : le passeport qu'un jeune réalisateur doit exhiber pour parvenir à Hollywood ?

Jean-François Rauger

LE SECRET DE POLICHINELLE

Film français de Franck Landron. Avec Nathalie Schmidt, Dominique Duthuit, Aure Atika, Julien Rasmam. (1 h 40.)

■ Sur un thème (la recherche en paternité), Franck Landron signe une énième comédie, à l'originalité toute superficielle. Au sortir d'une soirée de nouvel an, Rébecca se retrouve enceinte d'un inconnu que son taux d'alcoolémie au moment de la conception ne lui permet plus d'identifier. Avec l'aide de quelques amies présentes à la beuverie, elle se met en quête du père, en sondant tous les mâles qui y ont participé. L'enquête, entrecoupée de retours en arrière verdâtres et glauques sur la nuit du « crime », se révèle rapidement prétexte à accumuler les portraits-minutes en un tableau incohérent et désinvolte, qui suscite rapidement le plus profond ennui.

J. M.



Ecole supérieure d'enseignement artistique, reconnue en France et dans 70 pays, l'Esec dispense en deux ans une formation pratique et esthétique aux métiers du cinéma et des médias électroniques. Elle participe, par des stages qualifiés, à l'intégration de ses diplômés dans la vie professionnelle.

enseignement supérieur privé

21, rue de Cîteaux
75012 PARIS

01 43 42 43 22

http://www.esec.edu/
eMail : esec@esec.edu

ESEC

LA SÉLECTION DU « MONDE »

LES ANGES DÉCHUS

(hongkongais, 1 h 36)

de Wong Kar-wai

DAAYRA (indien, 1 h 47)

d'Amol Palekar

GOODBYE, SOUTH, GOODBYE

(taïwanais, 1 h 52)

de Hou Hsiao-hsien

J'AI HORREUR DE L'AMOUR

(français, 2 h 14)

de Laurence Ferreira Barbosa

JAMES ET LA PÊCHE GÉANTE

(américain, 1 h 20)

de Henry Selick

LEVEL FIVE

(français, 1 h 46)

de Chris Marker

MEN IN BLACK

(américain, 1 h 38)

de Barry Sonnenfeld

LA MÔME SINGE

(américano-chinois, 1 h 35)

de Xiao Yen Wang

REPRISE

(français, 3 h 12)

de Hervé Le Roux

LA RIVIÈRE

(taïwanais, 1 h 55)

de Tsai Ming-liang

FESTIVALS

LES CENT JOURS DU CINÉMA

JAPONAIS (v.o.), Les Trois

Luxembourg, 6^e (01-46-33-97-77 +).

Une femme de Tokyo, mer. 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Majin, jeu. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Harpe de Birmanie, ven. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

CYCLE ABBAS KIAROSTAMI (v.o.), Epée de Bois, 5^e (01-43-37-57-47). Au travers des oliviers, mer. 18 h, 20 h ; Et la vie continue, jeu. 18 h, 20 h ; Close up, ven. 18 h, 20 h.

CYCLE DAVID LYNCH (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5^e (01-43-54-51-60 +). Twin Peaks, mer. 21 h 50 ; Blue Velvet, jeu. 21 h 50 ; Eraserhead, ven. 21 h 50.

DE HONGKONG À LA CHINE (v.o.), UGC Forum Orient Express, 1^{er}. The Blade, mer. 15 h 05, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 35 ; The Big Heat, jeu. 10 h 45, 12 h 55, 15 h 05, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 35 ; Le Temple du lotus rouge, ven. 10 h 45, 12 h 55, 15 h 05, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 35.

DOCUMENTAIRES-FICTIONS
DE MARIA KOLEVA, Cinoche Vidéo, 5^e (01-47-00-61-31). Antoine Vitez s’amuse avec Claudel et Brecht, ven. 10 h ; L’Etat de bonheur permanent, ven. 12 h ; Paroles tues ou aimer à Paris en étrangère, ven. 14 h ; Annie Vacelet, psychogéographe, ven. 16 h ; Isabelle et les 27 voleurs, une leçon, ven. 19 h ; John, le dernier ouvrier sur Terre, ven. 21 h.

CARL THÉODOR DREYER (v.o.), Reflet Médicis I, 5^e (01-43-54-42-34). Vampyr, jeu. 12 h 10.

RAINER WERNER FASSBINDER (v.o.), L’Entrepôt, 14^e (01-45-43-41-63). L’amour est plus froid que la mort, mer. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Troisième Génération, jeu. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; La Femme du chef de gare, ven. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

RAINER WERNER FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5^e (01-46-33-86-86). La Troisième Génération, jeu. 15 h 10.

FILMS NOIRS FRANÇAIS :

3^e ÉPOQUE, Le Cinéma des cinéastes, 17^e (01-53-42-40-20 +). Le Boucher, mer. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Série noire, jeu. 15 h 10, 17 h 30, 19 h 50, 22 h 10 ; La Mort en direct, ven. 14 h, 16 h 50, 19 h 30, 22 h.

KATHARINE HEPBURN (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5^e (01-43-54-51-60 +). L’Impossible Mr. Bébé, mer. 14 h, 18 h ; Madame porte la culotte, jeu. 14 h, 18 h ; Devine qui vient dîner ?, ven. 14 h, 18 h.

HOMMAGE

À GORAN PASKALJEVIC (v.o.), Espace Saint-Michel, 5^e (01-44-07-20-49). Tango argentino, mer. 17 h ; Le Chien qui aimait les trains, jeu. 17 h ; Mes amours de 68, ven. 17 h.

NOUVEAUX FILMS

CAPITAINE AU LONG COURS

Film franco-suisse de Bianca Conti Rossini, avec André Marcon, Anne Roussel, Emmanuelle Riva, Jacques Bonaffé, Emilie Delaunay, Maité Nahyr (1 h 22). L’Entrepôt, 14^e (01-45-43-41-63).

DOGS

Film américain d’Eve Annenberg, avec Pam Columbus, Pam Gray, Melody Beal, Eve Annenberg, Toby Huss, Leo Marks (1 h 30).

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1^{er} (01-40-39-99-40) (+) ; Espace Saint-Michel, 5^e (01-44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14^e (01-43-20-32-20).

L'ÉDUCATRICE ET LE TYRAN

Film américain de Ken Kwapis, avec Fran Drescher, Timothy Dalton, Lisa Jakub, Ian McNeice, Patrick Malahide (1 h 47).

VF : Paramount Opéra, dolby, 9^e (01-47-42-56-31) (+).

HÉROÏNES

Film français de Gérard Krawczyk, avec Virginie Ledoyen, Mairi Roth, Marc Du-

SCREAM ()**

(américain, 1 h 50)

de Wes Craven

SHE’S SO LOVELY

(français, 1 h 40)

de Nick Cassavetes

LE TEMPS DES MIRACLES

(yougoslave, 1 h 38)

de Goran Paskaljevic

LA VIE DE JÉSUS

(français, 1 h 36)

de Bruno Dumont

LE VILLAGE

DE MES RÊVES

(japonais, 1 h 52)

de Yoichi Higashi

LES VIRTUOSES

(britannique, 1 h 47)

de Mark Herman

VOYAGE AU DÉBUT

DU MONDE

(portugais, 1 h 33)

de Manoel de Oliveira

WESTERN

(français, 2 h 15)

de Manuel Poirier

WHEN WE WERE KINGS

(américain, 1 h 28)

de Leon Gast

HOMMAGE

À ROBERT MITCHUM (v.o.), Action

Christine, 6^e (01-43-29-11-30). Un si doux visage, mer. 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; La Vallée de la peur, jeu. 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; La Nuit du chasseur, ven. 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10. **L’INTÉGRALE BERGMAN** (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6^e (01-43-26-48-18). Une leçon d’amour, mer. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; L’Œil du diable, jeu. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Sonate d’autonne, ven. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

FRITZ LANG (v.o.), Action Ecoles, 5^e (01-43-25-72-07). Le Ministère de la peur, mer. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Cape et poignard, jeu. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Le Secret derrière la porte, ven. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

RÉTROSPECTIVE

LARS VON TRIER (v.o.), 14-Juillet Beaubourg, 3^e. Epidemic, mer. 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; Breaking the Waves, jeu. 15 h 15, 18 h 15, 21 h 15 ; Element of Crime, ven. 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10.

ERIC ROHMER, COMÉDIES

ET PROVERBES, 14-Juillet Hautefeuille, 6^e. L’Ami de mon amie, mer. 16 h 20, 18 h 20, 20 h 20, 22 h 20 ; La Femme de l’aviateur, jeu. 14 h 20, 16 h 20, 18 h 20, 20 h 20, 22 h 20 ; Le Rayon vert, ven. 14 h 20, 16 h 20, 18 h 20, 20 h 20, 22 h 20.

JAMES STEWART,

L’ACTEUR COMPLET (v.o.), Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5^e (01-43-54-42-34). L’Homme de la plaine, mer. 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 ; La Corde, jeu. 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 ; Vous ne l’emporterez pas avec vous, ven. 13 h 50, 16 h 20, 18 h 50, 21 h 20.

LA TRILOGIE

BILL DOUGLAS (v.o.), Studio des Ursulines, 5^e (01-43-26-19-09). My Ain Folk, jeu. 19 h 45 ; My Way Home, jeu. 21 h 45.

UNE HISTOIRE

DU CINÉMA EUROPÉEN (v.o.), Studio des Ursulines, 5^e (01-43-26-19-09). Octobre, mer. 18 h, ven. 16 h 45 ; Le Bonheur, jeu. 16 h, ven. 18 h 45, 22 h 15 ; L’Homme à la caméra, ven. 15 h 30 ; Au bord de la mer bleue, ven. 14 h ; Les Vitelloni, mer. 21 h 45, jeu. 14 h ; Le Voleur de bicyclette, mer. 16 h, 20 h ; Rome ville ouverte, ven. 20 h 15 ; Bellissima, jeu. 17 h 30.

VOIR ET REVOIR GODARD, Le Quartier Latin, 5^e (01-43-26-84-65). A bout de souffle, mer. 16 h, 18 h, 20 h ; Les Carabiniers, jeu. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h ; Pierrot le fou, ven. 14 h, 16 h 30, 19 h.

WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5^e (01-46-33-86-86). Les Ailes du désir, jeu. 21 h 40 ; Nick’s Movie, mer. 16 h 30.

ret, Said Taghmaoui, Marie Laforêt, Charlotte de Turckheim (1 h 51).

UGC Ciné-cité Les Halles, dolby, 1^{er} ; Rex, 2^e (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6^e (+) ; UGC Rotonde, dolby, 6^e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8^e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8^e (01-43-87-35-43) (+) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9^e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Nation, dolby, 12^e (01-43-43-04-67) (+) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13^e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14^e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14^e (+) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15^e (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18^e (+).

K

Film français d’Alexandre Arcady, avec Patrick Bruel, Isabella Ferrari, Marthe Keller, Pinkas Braun, Jean-François Stévenin (2 h 15).

UGC Ciné-cité Les Halles, dolby, 1^{er} ; Gaumont Opéra I, dolby, 2^e (01-43-12-91-40) (+) ; Rex, dolby, 2^e (01-39-17-10-00) ; UGC Danton, dolby, 6^e ; UGC Montparnasse, dolby, 6^e ; Gaumont Ambas-

sade, dolby, 8^e (01-43-59-19-08) (+) ; UGC Normandie, dolby, 8^e ; Paramont Opéra, dolby, 9^e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12^e ; UGC Gobelins, dolby, 13^e ; Mistral, dolby, 14^e (01-39-17-10-00) (+) ; Miramar, dolby, 14^e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15^e (01-48-28-42-27) (+) ; Majestic Passy, dolby, 16^e (01-42-24-46-24) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18^e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20^e (01-46-36-10-96) (+).

LA RIVIÈRE

Film taïwanais de Tsai Ming-liang, avec Lee Kang-sheng, Miao Tien, Lu Hsiao-ling, Chen Chao-jung, Chen Shiang-chyi, Chang Long (1 h 55).

VO : Gaumont Les Halles, 1^{er} (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, 2^e (01-47-70-33-88) (+) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6^e (01-42-22-87-23) (+) ; Le Balzac, 8^e (01-45-61-10-60) ; La Bastille, 11^e (01-43-07-48-60) ; Escorial, 13^e (01-47-07-28-04) (+) ; Gaumont Parnasse, 14^e (+).

LE SECRET DE POLICHINELLE

Film français de Franck Landron, avec Nathalie Schmidt, Dominique Duthuit, Aure Atika, Sweta Sizova, Isabelle Janier, Dominique Frot (1 h 40).

Gaumont Opéra I, dolby, 2^e (01-43-12-91-40) (+) ; Latina, 4^e (01-42-78-47-86) ; Le Quartier Latin, 5^e (01-43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, dolby, 8^e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14^e (01-43-20-32-20).

VOLCANO

Film américain de Mick Jackson, avec Tommy Lee Jones, Anne Heche, Gaby Hoffmann, Don Cheadle, Keith David, John Corbett (1 h 43).

VO : UGC Ciné-cité Les Halles, dolby, 1^{er} ; UGC Odéon, dolby, 6^e ; Gaumont Marignan, dolby, 8^e (+) ; UGC George-V, dolby, 8^e.

VF : Rex, dolby, 2^e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6^e ; Paramount Opéra, dolby, 9^e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12^e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13^e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14^e (+) ; Mistral, dolby, 14^e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Convention, dolby, 15^e ; Pathé Wepler, dolby, 18^e (+) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20^e (01-46-36-10-96) (+).

WESTERN

Film français de Manuel Poirier, avec Sergi Lopez, Sacha Bourdo, Elisabeth Vitali, Marie Matheron, Basile Sieouka, Olivier Guehenneux (2 h 15).

Gaumont Les Halles, dolby, 1^{er} (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2^e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3^e (+) ; Europa Panthéon

—(Publicité)—



(ex-Reflet Panthéon), dolby, 5^e (01-43-54-15-04) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6^e (+) ; La Pagode, dolby, 7^e (+) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8^e (01-43-59-04-67) (+) ; Le Balzac, dolby, 8^e (01-45-61-10-60) ; Max Linder Panorama, dolby, 9^e (01-48-24-88-88) (+) ; La Bastille, dolby, 11^e (01-43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13^e ; Gaumont Alésia, dolby, 14^e (01-43-27-84-50) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14^e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15^e (+) ; Bienvenue Montparnasse, dolby, 15^e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15^e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18^e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19^e (+).

EXCLUSIVITÉS

ABEL

de Alex Van Warmerdam, avec Henri Garcin, Alex Van Warmerdam, Olga Zuiderhoek, Annet Malherbe. Hollandais (1 h 35).

VO : Espace Saint-Michel, 5^e (01-44-07-20-49).

LES AILES DE L'ENFER (*)

de Simon West, avec Nicolas Cage, John Cusack, John Malkovich, Steve Buscemi, Nick Chinlund, Rachel Ticotin. Américain (1 h 50).

VO : UGC Ciné-cité Les Halles, dolby, 1^{er} ; UGC Montparnasse, 6^e ; UGC Odéon, 6^e ; Gaumont Marignan, dolby, 8^e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8^e ; UGC Opéra, 9^e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13^e (01-45-80-77-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15^e (+). VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2^e (01-39-17-10-00) ; Bretagne, dolby, 6^e (01-39-17-10-00) (+) ; Paramont Opéra, dolby, 9^e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12^e ; UGC Gobelins, dolby, 13^e ; Gaumont Alésia, dolby, 14^e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14^e (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15^e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18^e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20^e (01-46-36-10-96) (+).

LES ANGES DÉCHUS

de Wong Kar-Wai, avec Leon Lai Ming, Takeshi Kaneshiro, Charlie Young, Michele Reis, Karen Mok.

Hongkong (1 h 36).

VO : 14-Juillet Beaubourg, 3^e (+) ; Lucernaire, 6^e.

ARIZONA DREAM

de Emir Kusturica, avec Johnny Depp, Jerry Lewis, Faye Dunaway, Lili Taylor, Paulina Porizkova. Américano-français.

MERCREDI 27 AOÛT

TF 1

20.50

FOOTBALL
Paris SG - Steaua Bucarest.
En direct. Tour préliminaire de la Ligue des champions (125 min). 27802195
Battu au match aller 3-2 puis 3-0 après la sanction de l'UEFA, le PSG est dans l'obligation de l'emporter par quatre buts d'écart pour se qualifier.

22.55

LES YEUX D'HÉLÈNE
Feuilleton [19/9] de Jean Sagols, avec Mireille Darc, Jean-Pierre Bouvier (100 min). 366805
Tous les protagonistes se retrouvent lors de l'enterrement de Dominique Volvani... Suite et fin des aventures d'Hélène et de la Réserve. Une rediffusion.
0.35 et 1.15, 2.20, 3.25 **TF 1 nuit.**
0.50 Cas de divorce. Série. Leroux contre Leroux.
1.25 et 2.30, 3.35, 4.00 Histoires naturelles. Documentaire. **5.00** Musique (10 min).

TV 5

20.00 Le Cœur au show. Invité: Gilbert Montagné.
21.45 Les Suisses du bout du monde. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Cérémonie d'ouverture des III^e Jeux de la francophonie.

Planète

19.40 Sur la terre des pharaons. [3/3].
20.35 Femmes du No Future.
21.30 Des hommes dans la tourmente. [16/32]. McCarthy versus Welch.
21.55 Histoires oubliées de l'aviation. [4/6].
22.45 Scapa Flow, le tombeau des flottes.
23.40 Signé Franquin.
0.10 Joe et Maxi (80 min).

France 2

20.55

UN COUP DE BAGUETTE MAGIQUE
Téléfilm de Roger Vadim, avec Marie-Christine Barrault (115 min). 3048701
La mère d'un élève de la femme, institutrice, de Reed, partie faire des radios à l'hôpital, n'est jamais réapparue.
0.20 Journal, Météo.
0.35 Rallye. Paris-Moscou.
0.50 Tatort. Série.
2.20 Patagonie force 10. Documentaire.
3.10 Connaître l'Islam. Magazine (rediff.).
3.40 Présence protestante. Magazine (rediff.).
4.10 **24 heures d'infos**. **4.20** Météo (5 min).

22.50

JACK REED, L'INCORRUPTIBLE
Téléfilm de Kevin Connor (90 min). 807027
La mère d'un élève de la femme, institutrice, de Reed, partie faire des radios à l'hôpital, n'est jamais réapparue.
0.20 Journal, Météo.
0.35 Rallye. Paris-Moscou.
0.50 Tatort. Série.
2.20 Patagonie force 10. Documentaire.
3.10 Connaître l'Islam. Magazine (rediff.).
3.40 Présence protestante. Magazine (rediff.).
4.10 **24 heures d'infos**. **4.20** Météo (5 min).

2.20 Patagonie force 10. Documentaire.
3.10 Connaître l'Islam. Magazine (rediff.).
3.40 Présence protestante. Magazine (rediff.).
4.10 **24 heures d'infos**. **4.20** Météo (5 min).

Paris Première

21.00 Paris modes. Magazine.
21.50 Les Documents du JTS. Arman.
22.25 Vedettes en coulisses: Sacha Distel. De Claude Vernick.
0.05 Jazz Classics: Duke Ellington, Cab Calloway (60 min).

Histoire

21.00 Envoyé spécial: Les années 90. Soldat Halimi; Naplouse; Jean Lacouture; Nusrat Fateh Ali Khan.
22.00 Le Pain noir: Le Père Fratemité. [1/2]. Téléfilm de Serge Moati [7/16] (60 min). 506688176
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités: Jean-Christophe Ruffin, Michel Abitbol, Roger-Henri Guerrand.

France 3

20.50

AMOUR, SEXE ET SANG FROID
Téléfilm O de Harry S. Longstreet, avec Jobeth Williams (90 min). 884176
En sortant de prison, un homme démoni tente de récupérer le butin qu'il avait caché avant son incarcération.

22.20

AU-DELÀ DE L'ÉCRAN
La télé des croyances. Invité: Dieudonné (40 min). 2091263
23.10 Journal, Météo.
23.35 Un siècle d'écrivains. Francis Scott Fitzgerald: un rêve américain (50 min). 179485
Le grand romancier américain auteur de l'inoubliable Tendre est la nuit.
0.25 Costa Rica ou le désir de paix. Documentaire (55 min) 3563461. **1.20** Capitaine Furillo. Série. La vierge et la dinde de Noël (50 min).

Arte

20.45

► **LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE: LES PAPES ET LE POUVOIR**
Documentaire de Guido Knopp et Maurice Philip Remy. [1/5] Jean-Paul II et la liberté (55 min). 4711621
Une semaine après la venue du pape à Paris, une série documentaire pour s'interroger sur les pouvoirs réels du chef de l'Eglise.

21.40

MUSICA: CAPRICCIO
Opéra de Richard Strauss, mise en scène de Stephen Lawless, avec Kiri Te Kanawa, Tatiana Troyanos. Enregistré à l'Opéra de San Francisco en 1993 (145 min). 2566911
Olivier le poète et Flamand le musicien s'opposent sur l'importance du verbe et de la musique.
0.05 ► La Lucarne: L'Insulte suprême. Téléfilm de Charles Burnett, avec Ayuko Babu (60 min). 9871409
Un noir américain, devenu SDF presque par accident, s'érige en pourfendeur de la misère... un combat bien difficile.
1.05 Compagnons secrets. Téléfilm de Pierre Beuchot (rediff., 95 min). 8433461

M 6

20.45

SOFTWARE
Téléfilm de Michel Lang, avec Véronique Jannot, Bernard Le Coq (110 min). 508008
Le système de commande d'une centrale nucléaire russe est paralysé par un virus informatique.

22.35

MEURTRES AU CRÉPUSCULE
Téléfilm de Michael Tuchner, avec Kirk Douglas (100 min). 7323195
Un ancien entraîneur de baseball s'oppose aux agissements criminels de l'infirmière en chef d'une maison de retraite.
0.15 Secrets de femme.
0.45 Sexy Zap. Magazine. **2.15** Fréquentar: Philippe Lavil (rediff.). **3.05** Mister Biz, best of (rediff.). **3.30** Fan de, best of. Spécial planète boys band (rediff.). **3.55** Les Tribus du Lobi. Magazine. **4.40** Coulisses. Patricia Kaas. **5.10** Les Piégeurs (rediff.). **5.35** Turbo (rediff., 25 min).

Canal +

21.00

L'ANGE DE LA NUIT
Téléfilm de Rainer Kaufmann, avec Christian Nâtheu, Herbert Knaup (90 min). 73621
22.30 Flash d'information.
22.35 La vie comme elle est.... Court métrage. Fome de Beijos.

22.45

LE MONTREUR DE BOXE
Film de Dominique Ladoge, avec Richard Bohringer (1995, 99 min). 9293640
A la fin du XIX^e siècle, un montreur de boxe forain recrute dans les Alpes un jeune et robuste bûcheron dont il fait un champion de ring. Cela suscite l'envie d'un Anglais organisateur de combats truqués.
0.25 Tennis. En direct de Flushing Meadow: 3^e jour l'US à Open (340 min). 81816751

Radio

France-Culture

20.50 Du Jazz pour tout bagage.
21.10 Communauté des Radios publiques de langue française.
22.10 Les Chemins de la connaissance. (rediff.).
22.40 Nocturne. Thomas Mann [3/5].
0.05 Du jour au lendemain. (rediff.).

France-Musique

21.15 Festival de la Chaise-Dieu. Concert donné en direct de l'abbatiale, par l'Orchestre de la Radio polonaise, dir. Wojciech Rajski: œuvres de Beethoven.
0.00 Comment l'entendez-vous? (rediff.). L'absence, par Charles Rosen. **2.00** Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. The Rake's Progress, opéra en trois actes de Stravinsky, par the Tokyo Opera Singers et l'Orchestre Saito Kinen, dir. Ozawa.
23.00 Les Soirées... (suite). **0.00** Les Nuits de Radio-Classique.

TF 5

20.00 Le Cœur au show. Invité: Gilbert Montagné.
21.45 Les Suisses du bout du monde. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Cérémonie d'ouverture des III^e Jeux de la francophonie.

Planète

19.40 Sur la terre des pharaons. [3/3].
20.35 Femmes du No Future.
21.30 Des hommes dans la tourmente. [16/32]. McCarthy versus Welch.
21.55 Histoires oubliées de l'aviation. [4/6].
22.45 Scapa Flow, le tombeau des flottes.
23.40 Signé Franquin.
0.10 Joe et Maxi (80 min).

Paris Première

21.00 Paris modes. Magazine.
21.50 Les Documents du JTS. Arman.
22.25 Vedettes en coulisses: Sacha Distel. De Claude Vernick.
0.05 Jazz Classics: Duke Ellington, Cab Calloway (60 min).

Histoire

21.00 Envoyé spécial: Les années 90. Soldat Halimi; Naplouse; Jean Lacouture; Nusrat Fateh Ali Khan.
22.00 Le Pain noir: Le Père Fratemité. [1/2]. Téléfilm de Serge Moati [7/16] (60 min). 506688176
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités: Jean-Christophe Ruffin, Michel Abitbol, Roger-Henri Guerrand.

France

Supervision
20.55 Off, le magazine des festivals.
22.00 Suites n° 1, 2 et 3 de Haendel. Concert enregistré à Lodz, en Pologne.
23.00 Wynton Marsalis. De Susan Shaw.

Ciné Cinéfil

20.30 Le Sillage de la violence. Film de Robert Mulligan (1964, N., v.o., 100 min). 9702379
22.10 Affaire ultra-secrète. Film de H.C. Potter (1957, N., v.o., 100 min). 58890669

Voyage

20.30 Suivez le guide.
22.30 Planète aventure.

Ciné Cinémas

20.30 Police Academy 7: Mission à Moscou. Film d'Alan Metter (1993, 85 min). 16689331
21.55 Corinth ou les infortunes conjugales. Film de Jean Marboeuf (1987, 95 min). 67306992

Festival

20.30 Maigret à New York. Téléfilm de Stéphane Bertin, avec Jean Richard (95 min). 10284331
22.05 Tatort: Opéra tragique. Téléfilm de Wolfgang Glück (75 min). 60879027

Série Club

20.45 Caraïbes offshore. **21.30** et **1.30** Madame et ses flics. Fréquence malédiction.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Reunion.
23.00 L'Age de cristal.

Canal Jimmy

20.25 Star Trek: la nouvelle génération. Bouc temporelle.
21.15 Quatre en un. Magazine.
21.40 Seinfeld. Le diner.
22.10 Une fille à scandales. Un acteur plein de ressources (v.o.).

Disney Channel

20.05 Tous sur orbite.
20.10 La Fille de l'équipe.
20.35 Sports. Magazine.
21.35 Sport Académie.
22.05 Animaux de toutes les Russies.
22.30 Histoires de compositeurs.
23.25 Sylvie et compagnie. La retraite sans flambeau.
23.50 Thierry la Fronde. Feuilletton. Le trésor du prince (25 min).

Téva

20.30 et **22.30** Téva interview.
20.55 Femmes dans le monde.
22.00 Teva psycho. Magazine.
23.00 Clair de lune.

Eurosport

18.00 et **22.45** Athlétisme. Meeting de Berlin (120 min). 648640
20.45 Football. En direct. Ligue des Champions: Paris SG-Steava Bucarest (120 min). 182669

Muzzik

21.00 La Portée des notes.
22.05 Les Sonatines d'Arvo Pärt. Concert interprété par Tatiana Smelova (10 min). 507943718
22.15 Six symphonies de Jiri Antonin Benda. Concert enregistré à Nantes en 1997 (65 min). 500682534

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée: **20.00** et **23.00** World Business Today. **20.30** et **21.00**, **1.00** World News. **21.30** World Report. **22.00** World News Europe. **22.30** Insight. **23.30** World Sport. **0.00** World View. **1.30** Moneyline.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée: 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. **19.20**, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. **19.39**, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. **19.50**, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. **23.15**, 0.15, 1.15 No Comment. **23.45** 90^e Est. **0.45** Visa.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée: 19.16 et **23.16** Ruth Elkrief. **20.13** et **20.45** Le 18-21. **20.30** et **22.30** Le Grand Journal. **21.10** et **22.12** Le Journal du Monde. **21.17** et **22.19**, **22.44** Journal de l'Economie. **21.26** Cinéma. **21.42** Talk culturel.

LES CODES

DU CSA
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

JEUDI 28 AOÛT

TF 1

16.30 21, Jump Street. Série. Le tunnel de l'amour.
17.25 Extrême limite. Série. Noir et blanc.
17.55 Les Années fac. Série. Sous les projecteurs.
18.25 Ali Baba. Jeu.
19.00 Mokshû Patamû. Jeu.
19.50 et **20.40** Météo.
20.00 Journal, Tiercé, Trafic infos.

20.44

INTERVILLES 97
Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault, Thierry Fland, Nathalie Simon, Olivier Chiabodo. Nîmes rencontre Béziers (156 min). 478550374

23.20

2000 AVENUE DE L'OcéAN
Téléfilm [2/2] de Joel Schumacher, avec Lisa Hartman, Drew Barrymore (120 min). 1024119
La propriétaire de la villa du 2000 Malibu Road est incarcérée pour meurtre. Le sergent chargé de l'affaire, et qui ne croit pas à sa culpabilité, porte ses soupçons sur les trois colocataires de la suspecte...
1.20 et 3.05, 4.10 Histoires naturelles. Documentaire.
2.15 et 2.55, 4.00, 4.40 **TF 1 nuit**. **2.30** Cas de divorce. Série. Cremer contre Cremer (25 min).

France 2

15.25 Le Clandestin. Téléfilm de Bertuccelli (105 min). 5391935
17.10 Matt Houston. Série.
18.05 Les Années collège. Série. Restons amis.
18.40 Les Z'amours. Jeu.
19.20 Qui est qui? Jeu.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval 1, Météo, Point route.

20.55

DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES
Documentaire. [8/9] Brésil (95 min). 3915022
22.30 Expression directe.
22.40 Vue sur la mer. (70 min). 1584577
23.50 Journal, Météo.
0.10 Rallye. Paris-Moscou.

0.20

TOUTE LA NUIT POUR FAIRE COURT
(205 min). 5816732
0.25 Nickel chrome. De Pascal Bonnelle. **0.35** La Vieille Dame et les Pigeons. De Sylvain Chomet. **1.00** Le Réveur. De Philippe Murgier. **1.10** Sapeur. De Nathan Miller. **1.15** Zohra à la plage. De Catherine Bernstein. **1.25** J'aime beaucoup ce que vous faites. De Xavier Giannoli. **1.45** Shabbath Night Fever. De Vincent Cassel. **1.50** Eau douce. De Marie Vermillard. **2.50** Over the Rainbow. D'Alexandre Aja. **3.00** Les Vacances. D'Emmanuelle Bercot. **3.15** Les Mains. De Christophe Loizillon. **3.35** Je te quitte. D'Anne Roussel.
3.45 **24 heures d'infos**. **4.00** Ile aux ours. **4.15** Vue sur la mer (80 min).

France 3

16.50 40^e. Invités: Lolo Ferrari, Patrick Sébastien, La bande du Carré Blanc.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Météo des plages.
18.55 **Le 19-20 de l'information**.
20.02 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.30 Tout le sport.

20.50

► **STAVISKY...** ■ ■ ■
Film d'Alain Resnais, avec Jean-Paul Belmondo, Charles Boyer (1974, 120 min). 546577
Un film rêvé sur la légende d'un escroc hors du commun.
23.00 Journal, Météo.

23.25

COMMENT ÇA VA ?
Magazine présenté par Jean Lanzi. Prostate, un combat d'hommes; Un vaccin contre le mélanome; Comment ça marche? Les veines; Massa (50 min). 1230312
0.15 Les Grands rendez-vous du siècle. L'histoire du mandat [2/2] (55 min). 7502875
Formidable travail d'archives.
1.10 Espace francophone. Magazine présenté par Dominique Gallet et Mona Makki. Cinéastes africains (30 min). 5004436

La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux. Prédateurs insolites: visons tueurs en série.

Arte

19.00 D'un pôle à l'autre. [14/18] (30 min). 6732
19.30 7 1/2. L'Afrique du Sud des sans-abri.
20.00 Paysages. Documentaire de Jean-Loïc Portron.
20.25 Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 **Journal**.

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE: ► LA MAFIA
Soirée proposée par Jean-Michel Meurice et Fabrizio Calvi.
20.50 et **0.40** Dernières nouvelles de la Mafia. Documentaire (35 min). 7018645
Affabilité par la lutte menée contre elle par des juges et des policiers intègres et courageux, la Mafia, qui a bénéficié pendant plus de quarante ans d'une presque totale impunité, a entamé une restructuration qui l'amène à changer à la fois de méthode et d'objectifs.
21.25 Familles macabres. Documentaire (115 min). 5026225
Une « famille » qui apparaît sous son vrai jour: cruauté et barbarie.
23.20 Entretien avec Giulio Andreotti. Documentaire (10 min). 2205732
L'ancien chef du gouvernement italien accusé de collusion avec la « Pieuve ».
23.30 La Parade des saigneurs. Documentaire (70 min). 5421954
Le maxi-procès de Palerme, qui avait débuté le 10 février 1986, a aussi été qualifié de « Nuremberg de la Mafia ».
1.20 Une maison au bord de la mer. Documentaire (rediff., 35 min). 31507566
1.55 Tasmaniac. Documentaire d'Andreas Røgenhagen (rediff., 45 min). 4154726

M 6

18.00 Highlander. Série. Le porte-bonheur.
19.00 Raven. Série. Crimes en série.
19.54 **Six minutes d'information**.
20.00 Notre belle famille. Série. Vive la liberté.
20.30 La Météo des plages.
20.35 Hot forme. Magazine.

20.45

LES BRANCHÉS À SAINT-TROPEZ
Film de Max Pécas, avec Olivia Dutron (1983, 100 min). 629138
En vacances à Saint-Trop', deux jeunes couples perdent leur argent.

22.25

LES CONTES DE LA CRYPTÉ
Série Δ (100 min). 1492770
La perle noire.
Des meurtres sont commis pour de bien singuliers motifs (avec Whoopi Goldberg). La peinture au sang. Tête d'affiche.
0.05 La Maison de tous les cauchemars. Série O. **2.00** Charliette Couture en concert. Enregistré au Séquentiel, en mai 1995.
3.05 Turbo (rediff.). **3.30** Jazz 6. **4.45** Movida opus 2. Documentaire (50 min). **5.35** Coulisses. Dee Dee Bridgewater (rediff.). **6.00** Mister Biz, best of (rediff., 25 min).

Canal +

16.55 Tennis. Résumé du 3^e jour de l'US Open.
17.40 Le Dessin animé. ► En clair jusqu'à 20.35
18.35 Les Muppets.
19.05 Les Conquérants du feu. Série.
19.50 **Flash d'information**.
19.57 Le Zapping.
20.00 10 années formidables.

20.35

I LOVE YOU, I LOVEYOU NOT ■
Film de Billy Hopkins, avec Jeanne Moreau (1996, 85 min). 393041
22.00 **Flash d'information**.
22.05 La vie comme elle est... Court métrage.

22.25

MONEY TRAIN ■
Film de Joseph Ruben, avec Wesley Snipes, Woody Harrelson (1995, v.o., 104 min). 1533393
Deux agents de la sécurité font équipe pour réduire la délinquance dans le métro de New York. L'un est bluffeur et amateur de poker. Pour régler une dette de jeu, il décide, la nuit de Noël, de s'emparer de l'argent que transporte le « Money train ».
0.10 Tennis. En direct de Flushing Meadow: 4^e jour de l'US Open (362 min). 17506320

Radio

France-Culture

20.50 Du Jazz pour tout bagage. L'ouïe [4/5].
21.10 Communauté des Radios publiques de langue française. Les inventeurs du futur [4

Les jeunes de dix-huit ans seraient inscrits automatiquement sur les listes électorales

Un projet de loi concrétise l'engagement pris par Jacques Chirac et par Lionel Jospin

LE MINISTRE de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, devait présenter, au conseil des ministres du mercredi 27 août, un projet de loi « relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales ». Ce texte modifie radicalement le système actuel, qui impose que tout Français ayant atteint l'âge de la majorité fasse une demande explicite d'inscription sur les listes électorales à la mairie de la commune où il souhaite voter.

L'article premier du projet de loi prévoit ainsi que « sont inscrites d'office sur la liste électorale de leur domicile les personnes qui acquièrent la condition d'âge entre les dernière et prochaine clôtures définitives des listes électorales ». Le texte préserve toutefois la possibilité, déjà offerte par le code électoral, pour certains de s'inscrire dans une autre commune de leur choix

(commune où ils résident depuis au moins six mois, où ils figurent depuis au moins cinq années consécutives au rôle d'une des contributions directes, ou, pour les fonctionnaires, commune où ils sont assujettis à une résidence obligatoire).

Les commissions administratives pourront procéder à ces inscriptions à l'occasion de la révision annuelle, qui intervient entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Elles inscriront les jeunes qui ont atteint dix-huit ans depuis le 1^{er} mars précédent, ou qui atteindront cet âge avant le dernier jour du mois de février suivant.

Pour que les commissions administratives fassent ce travail, l'article 2 du projet prévoit qu'elles « peuvent demander la communication d'informations nominatives contenues dans les fichiers des régimes obligatoires de base de la Sécurité sociale et dans ceux du recensement établi en application du code du service national, sous réserve que ces informations portent exclusivement sur les nom, prénoms, nationalité, date et lieu de naissance et adresse des personnes mentionnées ». Afin que le dispositif n'alourdisse pas la gestion des caisses de Sécurité sociale, le texte propose de rendre l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) destinataire des informations concernées, qu'il ventilerait ensuite entre les différentes communes du territoire.

« IL FAUT SE SENTIR MOTIVÉ »
Ce projet de loi devrait recevoir l'assentiment du président de la République : Jacques Chirac avait en effet indiqué, le 10 mars, lors d'une émission télévisée consacrée aux jeunes, qu'il souhaitait que la carte d'électeur leur soit attribuée

sans démarches. « La politique (...), ça s'apprend », avait-il expliqué. Pour cela, « il faut d'abord se sentir motivé. Il faut avoir l'esprit civique, voter », avait-il ajouté, avant d'assurer que si de nombreux jeunes des « quartiers moins favorisés » ne votent pas, « c'est qu'ils n'ont pas de carte d'électeur ».

Le Parti socialiste avait envisagé la même mesure. La dissolution de l'Assemblée nationale n'a pu que le conforter dans l'idée qu'il fallait la mettre en œuvre. Pris de cours par la décision du chef de l'Etat, plusieurs centaines de milliers de jeunes n'ont pu voter. Dans sa déclaration de politique générale du 19 juin, Lionel Jospin avait donc annoncé que l'inscription des jeunes sur les listes électorales serait rendue automatique l'année de leur majorité.

Rafaële Rivais

M. Charasse souhaite une « opération fiscale massive » en Corse

MICHEL CHARASSE, sénateur PS du Puy-de-Dôme, s'est prononcé, mardi 26 août sur Europe 1, pour « une opération fiscale massive » en Corse. Il faut, selon lui, envoyer sur place « des commandos de vérificateurs venus de Paris, qui ne connaissent personne, qui n'ont de lien avec personne, et qui repartiront une fois le travail fait ». L'ancien ministre du budget (1988-1992), qui était interrogé sur un écho de la Lettre de l'Expansion faisant état d'un rapport de l'inspection générale des finances, a estimé qu'« il n'est pas normal que 55 millions de Français soient obligés de supporter les conséquences financières des pratiques locales qui ne sont pas toutes mafieuses ».

« Depuis la Libération, l'absence d'autorité de l'Etat en Corse et le refus général d'y appliquer comme ailleurs les lois de la République, sauf lorsqu'elles ont pour objet d'attribuer des avantages, est une règle absolue », a ajouté M. Charasse.

Un préfet proche de la gauche est nommé directeur de la DST

EN NOMMANT le préfet Jean-Jacques Pascal à la tête de la Direction de la surveillance du territoire (DST), le gouvernement place à ce poste sensible un fin connaisseur de la police et du renseignement, doublé d'un haut fonctionnaire n'ayant jamais fait mystère de ses opinions socialistes. Ces deux traits distinguent M. Pascal de son prédécesseur, le préfet Philippe Parant, que le ministre de l'intérieur Charles Pasqua avait placé en octobre 1993 à la direction du service français de contre-espionnage. Annoncé au conseil des ministres du 27 août, ce changement de responsable au sommet d'une direction policière est le deuxième opéré par le gouvernement de Lionel Jospin, qui avait déjà remplacé le directeur de la police judiciaire parisienne, Olivier Foll, sanctionné par la justice à la suite de l'affaire « Foll-Tiberi ».

Ancien directeur du personnel de la police, de mai 1984 à mai 1986, le préfet Pascal avait approfondi sa connaissance de la « grande maison » en s'installant dans le fauteuil de patron de la direction centrale des Renseignements généraux (RG) de juin 1990 à février 1992. Le service était alors dans la tourmente provoquée par l'affaire Doucé, ce pasteur homosexuel retrouvé mort en octobre 1990 après avoir été enlevé par des inconnus alors qu'il faisait l'objet d'une étroite surveillance des RG parisiens.

Dans cette période agitée, le préfet Pascal avait remis de l'ordre dans les RG, mettant notamment fin aux activités opérationnelles de l'équipe « réservée » de son prédécesseur, Jacques Fournet, et recentrant prudemment l'activité du service vers des missions classiques (prévention des troubles sociaux et des désordres publics). Au gré d'une réforme structurelle des

RG, il avait dû quitter ce poste et avait été nommé préfet du Val-d'Oise en février 1992. Peu après l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République, M. Pascal, aujourd'hui âgé de cinquante-quatre ans, avait été écarté des responsabilités territoriales, devenant directeur des Journaux officiels en juillet 1995.

PAS DE FUSION AVEC LES RG

Des quatre années passées par le préfet Parant à la direction de la DST, le service de contre-espionnage policier ne gardera sans doute pas un souvenir inoubliable. La nomination de cet ancien administrateur de la France d'outre-mer, venu de la galaxie des « hommes de confiance » du renseignement militaire (Sdece, puis DGSE), avait surpris. Rien ne rapprochait de la police cet homme qui fut aussi le numéro deux de la DGSE, chargé des responsabilités économiques et financières, entre 1983 et 1986. Son arrivée à la DST avait été marquée par l'arrestation du terroriste « Carlos », en août 1994, au terme d'une traque engagée depuis plus de vingt ans par le service. Depuis, le préfet Parant avait fait montre de la discrétion qui sied à la fonction, mais il était également critiqué pour son extrême réserve aussi bien à la DST que lors des réunions internes des différents responsables de services policiers. Ayant atteint l'âge de la retraite en avril, M. Parant a été maintenu à son poste encore quelques mois.

La nomination du préfet Pascal est le signe que la fusion opérationnelle des RG et de la DST – préconisée avant les élections par le rapport sur la sécurité du Parti socialiste – n'est plus à l'ordre du jour.

Erich Inciyan

« France-Soir » condamné pour un article sur Maurice Papon

LE TRIBUNAL de grande instance de Paris a condamné le quotidien France-Soir en référé, lundi 25 août, pour atteinte à la présomption d'innocence envers Maurice Papon, qui doit comparaître à partir du 8 octobre devant la cour d'assises de Gironde pour « complicité de crime contre l'humanité ». Dans ses éditions du 8 août, France-Soir avait notamment qualifié l'ancien secrétaire général de la préfecture de Gironde de « serviteur zélé des nazis ».

Réagissant à la décision de la chambre d'accusation de Bordeaux, qui a ordonné, jeudi 7 août, le placement de Maurice Papon sous contrôle judiciaire, le directeur de la rédaction de France-Soir, Bernard Morrot, avait écrit dans un éditorial que Maurice Papon avait « sciemment livré aux Allemands près de

1 600 juifs entre 1942 et 1944 ». Pour Bernard Morrot, le placement sous contrôle judiciaire de « l'ex-collaborateur zélé des Allemands » est « toujours ça de récupéré sur l'interminable impunité et le confort inadmissible dont a joui [cet] homme ».

Le juge des référés du tribunal de Paris, Marie-Claude Domb, estime, dans son ordonnance du 25 août, qu'« en indiquant sans aucune nuance ou réserve » que Maurice Papon avait livré « sciemment plus de 1 600 juifs aux Allemands » le quotidien avait porté atteinte à la présomption d'innocence de Maurice Papon. La magistrate ajoute « qu'en utilisant à l'égard de M. Papon le terme "impunité", qui désigne la situation d'un coupable non sanctionné, qu'en insinuant que son contrôle judiciaire n'est que le préalable à une peine devant intervenir, l'article incriminé présente publiquement (...) Maurice Papon comme étant coupable des faits pour lesquels il n'a pas encore été jugé ».

Le quotidien a été condamné à publier en première page un communiqué judiciaire faisant état de ce jugement, sous astreinte de 3 000 francs d'amende par jour de retard. En revanche, le juge des référés ayant estimé que les faits évoqués par l'article de France-Soir étaient connus du grand public, il a débouté Maurice Papon de sa demande de 1 million de francs de dommages et intérêts.

Auparavant, Maurice Papon avait été débouté des actions qu'il avait intentées pour les mêmes motifs contre Les Nouvelles de Bordeaux, un hebdomadaire communiste, et le quotidien L'Humanité. A la suite de ces décisions, Maurice Papon a abandonné, en

juillet 1997, les poursuites qu'il avait intentées contre Libération et Le Monde.

Faisant paraître en première page, mercredi 27 août, le communiqué judiciaire du tribunal de Paris, France-Soir publie un éditorial intitulé « J'avoue ». Bernard Morrot « avoue humblement » : « Le rapprochement entre les deux mots "présomption d'innocence" et le nom de Maurice Papon m'a paru carrément obscène (...). J'avais tort. » « Je suis enfin obligé, conclut-il, de présenter mes plus plates excuses à tous les légistes pointilleux qui, perchés sur le code pénal, vont répétant qu'une personnalité soupçonnée de crimes contre l'humanité a droit aux mêmes prévenances judiciaires qu'un voleur de camembert pasteurisé chez Auchan. Ils ont raison. »

Cécile Prieur

Les déclarations de Lady Di au « Monde » passionnent la presse britannique

LONDRES

de notre correspondant
« Etes-vous celui qui a interviewé Di ? » Depuis cinq heures du matin, les coups de téléphone des radios et télévisions, britanniques et étrangères, de Radio V Live à NBC Television, n'ont pas cessé. Sur le « Today Programm », l'émission d'information matinale phare de la BBC, les déclarations de la princesse Diana au Monde est le deuxième sujet après le sort de la population de Montserrat, colonie de la Couronne détruite par une éruption volcanique. En cette morne matinée de rentrée, tout le monde a les yeux rivés sur les manchettes des tabloïds consacrés à « l'affaire ».

La publication par Le Monde des propos de Lady Diana, ancienne épouse du prince Charles, héritier au trône, a provoqué un vif émoi au Royaume-Uni. Et pour cause ! A l'exception de sa fameuse confession télévisée, à Dimpleby, dans laquelle la princesse avait révélé être au courant des infidélités de son mari, l'hôtesse de Kensington Palace, qu'on le sache, n'a jamais donné d'interview substantielle.

Ensuite, l'émotion est d'autant plus grande qu'il s'agit d'un journal étranger, français de surcroît, dans un pays très jaloux de la supériorité de ses médias sur ceux du continent.

Enfin, il s'agit là d'une nouvelle gifle à son ancienne belle-famille, la reine Elizabeth II au premier rang, dont l'ancienne bru ose déclarer ouvertement des sympathies pour le nouveau premier ministre travailliste, Tony Blair. La famille

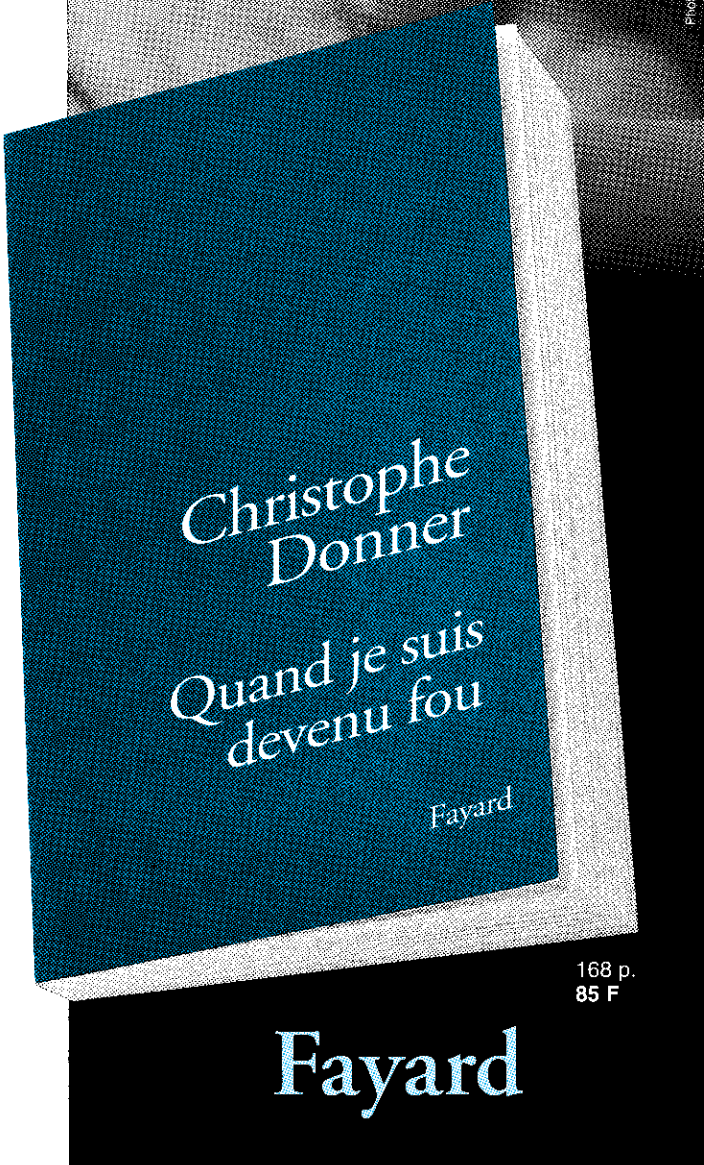
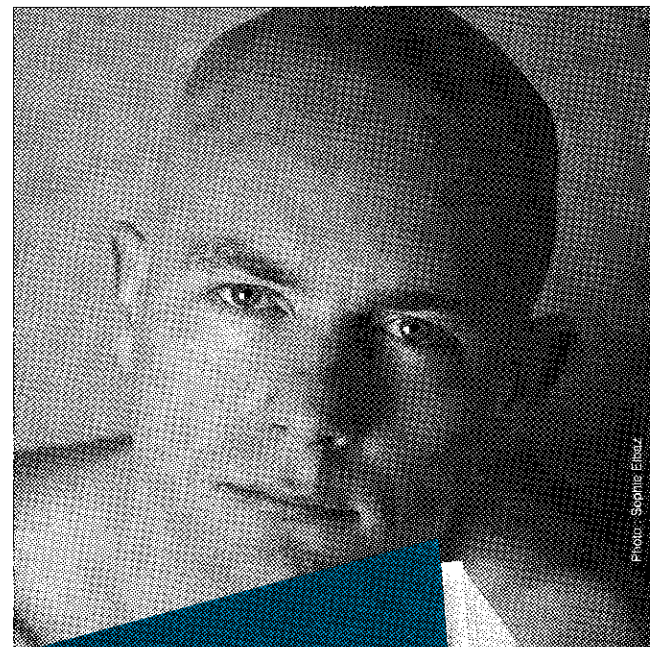
royale doit rester neutre vis-à-vis des partis. Dans son entretien avec Annick Cojean, la princesse s'en prenait à la presse britannique, déclarant notamment : « La presse est féroce. Elle ne pardonne rien, elle ne traque que l'erreur. Chaque intention est détournée, chaque geste critiqué. Je crois qu'à l'étranger c'est différent. On m'y accueille avec gentillesse, on me prend comme je suis, sans a priori, sans guetter le faux-pas. En Grande-Bretagne, c'est le contraire. Et je crois qu'à ma place n'importe qui de sain serait parti depuis longtemps. Mais je ne peux pas. J'ai mes fils. »

Mercredi matin, sur toute la largeur de sa première page, le Times reprend cette dernière affirmation.

La princesse rendait aussi hommage au gouvernement travailliste pour avoir prôné l'interdiction des mines antipersonnel. « Sa position sur ce sujet a toujours été claire, déclarait-elle. Il va faire un travail formidable. Son prédécesseur était totalement désespérant. J'espère que nous parviendrons à convaincre les Etats-Unis de signer en décembre, à Ottawa, la charte d'interdiction. »

« Diana : Les conservateurs étaient sans espoir » : comme l'indique la « une » du Daily Mirror (travailliste) qui consacre deux pages à l'événement, la princesse trouve que Tony Blair est carrément « fantastique ». Dans l'autre camp, le Daily Telegraph (conservateur) publie également en première page les commentaires de la princesse. Mais l'offense faite au précédent gouvernement de droite n'est pas pour autant oubliée.

Marc Roche



« PREMIERS ROMANS » DE LA RENTRÉE

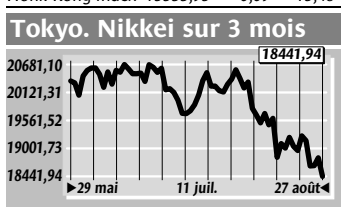
Un dossier spécial du « Monde des livres » consacré entièrement aux « premiers romans ». Découvrez plus de soixante nouveaux auteurs français et étrangers.

A lire demain dans Le Monde LIVRES

BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 27 août, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES			
Tokyo Nikkei	18441,94	-1,98	-4,75
Hong Kong index	15533,95	-0,09	+15,48



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES			
	Cours au 27/08	Var. en % 26/08	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2858,29	-0,38	+23,43
Londres FT 100	4885,20	-0,02	+18,62
Zurich
Milan MIB 30	21226	-0,29	+35,22
Francfort Dax 30
Bruxelles	14123	-0,26	+33,60
Suisse SBS
Madrid Ibex 35
Amsterdam CBS

Tirage du Monde daté mercredi 27 août : 481 226 exemplaires